DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12806 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | MARDI 1er AVRIL 1986

APRÈS LE REJET PAR WASHINGTON DES PROPOSITIONS SOVIÉTIQUES

La prochaine rencontre Reagan-Gorbatchev est sérieusement compromise

M. Reagan a rejeté, dimanche 30 mars, la proposition faite la veille par M. Gorbatchev d'organiser rapidement un sommet américano-soviétique, soit à Londres, soit à Rome, pour négocier un arrêt total des essais nucléaires. C'est ce 31 mars que vient à échéance le moratoire sur les essais souterrains proclamé en août 1985 par l'Union soviétique. Le rejet de la proposition de M. Gorbatchev laisse à penser que l'URSS pourrait reprendre bientôt ses expériences. La tenue, cette année aux Etats-Unis, d'un nouveau sommet américano-soviétique est sérieusement compromise.

C'est donc non. A la proposition, avancée samedi 29 mars dans des conditions particulièrement solennelles par M. Gorbatchev, de s'entendre sur un arrêt des essais nucléaires et de tenir un sommet particulier à ce sujet, M. Reagan a opposé dès le lendemain dimanche une fin de non-recevoir très nette.

Sur le fond d'abord : pour la Maison Blanche, comme l'affirme un communiqué publié à Santa-Barbara, où le président américain passe les fêtes de Pâques, l'élimination totale des armes nucléaires reste « *l'objectif ultime* », mais actuellement ces armes « *restent nécessaires pour dissuader toute agression et assurer la paix. Tant que ce sera le cas, un niveau modéré d'essais nucléaires est nécessaire pour assurer la sécurité et l'efficacité de notre dissuasion nucléaire.* » Et M. Reagan de renvoyer son partenaire soviétique à la proposition qu'il lui avait faite le 14 mars d'envoyer aux Etats-Unis, en avril, une délégation d'experts afin d'examiner un noveau système de détection, dit Cortex, mis au point par les Américains pour améliorer la vérification des explosions souterraines. « *Cette proposition est toujours valable*, dit M. Reagan, *et nous attendons que l'Union soviétique y réponde sérieusement.* »

Sur la forme, ensuite : surpris et visiblement agacé par ce nouveau retournement de M. Gorbatchev sur la tenue d'un prochain sommet soviéto-américain, M. Reagan rappelle que les deux parties étaient tombées d'accord en novembre dernier à Genève pour « *se rencontrer à nouveau dans le proche avenir* » et pour que cette rencontre ait lieu aux Etats-Unis, et non pas en Europe.

MICHEL TATU.

(*Lire la suite page 4.*)

La diplomatie du mégaphone

Ce week-end de Pâques sera probablement à verser au rayon déjà amplement fourni des « initiatives de paix » soviétiques qui n'ont abouti à rien. M. Gorbatchev croyait-il, lorsqu'il a lancé son appel solennel à la télévision samedi soir, qu'il serait entendu aux Etats-Unis ? Le dirigeant soviétique ne doute certainement pas un instant qu'il a fait un gros effort en renonçant depuis huit mois à tout essai nucléaire. Mais il est suffisamment intelligent et informé pour savoir que cet ultime appel au président Reagan n'avait aucune chance d'être suivi d'effet. Les Etats-Unis n'avaient-ils pas procédé il y a un peu plus d'une semaine déjà, avant même l'expiration du moratoire soviétique, à un nouvel essai souterrain ? Ignore-t-il que ces essais sont jugés maintenant particulièrement nécessaires pour les techniciens américains pour expérimenter des éléments de l'éventuel bouclier spatial prévu par l'initiative de défense stratégique du président Reagan ?

Il n'empêche que le dirigeant soviétique connaît les vertus de la diplomatie du mégaphone et d'une propagande bien faite, et qu'il a sans doute marqué les points qu'il souhaitait. Au moment où l'hôte de la Maison Blanche multiplie les gesticulations belliqueuses en direction du Nicaragua ou de la Libye, où les rumeurs sur d'éventuelles livraisons de nouvelles armes américaines aux guérillas d'Angola et d'Afghanistan laissent entrevoir une escalade de ces conflits, où Washington ne craint plus, par divers coups d'épingle à l'adresse de l'ours soviétique, de faire oublier « l'esprit de Genève », M. Gorbatchev va finir par apparaître comme un infatigable « combattant de la paix » qui ne parle que de désarmement et de dialogue à des portes fermées.

Sans doute ne constate-t-on pas dans le monde de mobilisation particulière du mouvement pacifiste, à l'instar de ce qui se passait en Europe pendant la crise des euromissiles. Mais cette situation n'est peut-être que provisoire. Et l'on peut se demander si l'intransigeance de M. Reagan n'aurait pas été plus efficace il y a quelques années, lorsque M. Gromyko disait « non » à tout et que la diplomatie soviétique restait enfermée dans son « bunker ».

De toute manière, le dialogue Est-Ouest ne profitera pas de cette dernière péripétie. M. Reagan en retiendra surtout le doute supplémentaire que M. Gorbatchev fait peser sur la tenue, dès cet été, du nouveau sommet soviéto-américain prévu en principe aux Etats-Unis. A vrai dire, la question n'a plus autant d'importance, tant on voit mal ce que les deux grands auraient à se dire de positif aujourd'hui, que ce soit à Londres, à Genève ou à Washington.

Dans l'immédiat, les militaires soviétiques vont pouvoir reprendre prochainement leurs essais nucléaires, et c'est peut-être ce qu'ils réclamaient le plus à leur secrétaire général. En une formule relativement originale dans le langage soviétique, et en tout cas non employée du temps de Brejnev, M. Gorbatchev avait récemment affirmé qu'à l'heure actuelle aucun Etat ne peut assurer sa sécurité par les seuls armements, mais seulement par le dialogue et les moyens politiques. Ses adversaires vont être désormais mieux en mesure de faire valoir qu'il est temps de revenir aux bonnes vieilles méthodes d'une défense encore renforcée, et de ce que l'on appelle à Moscou « l'amélioration du rapport des forces ».

UNE DÉCISION DE M. JACQUES CHIRAC

Le redécoupage électoral sera conçu par des hauts magistrats

C'est une commission spéciale, composée de hauts magistrats du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes et de la Cour de cassation, qui aura la charge de préparer le redécoupage des circonscriptions législatives, en vue du rétablissement du scrutin majoritaire. Les conclusions de cette commission seront rendues publiques. Ainsi en a décidé M. Jacques Chirac. Dans l'entourage du premier ministre, on laissait entendre, à la fin de la semaine dernière, que cette tâche incomberait sans doute au seul ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua (*le Monde* daté 30-31 mars).

M. Jacques Chirac, qui n'a pas quitté Paris pendant les fêtes de Pâques, a eu plusieurs entretiens avec différents membres du gouvernement. Il a notamment préparé le discours qu'il prononcera à l'Assemblée nationale pour présenter le programme du gouvernement, sur lequel il engagera sa responsabilité. La date de cette séance n'est pas encore définitivement arrêtée. Le choix est entre le mardi 8 et le mercredi 9 avril.

Le calendrier des délibérations du gouvernement est, en revanche, fixé de façon plus précise. Le conseil des ministres du mercredi 2 avril n'examinera pas de textes importants, mais procédera à quelques nominations de hauts fonctionnaires imposées, notamment, par des départs à la retraite. Au cours de la présente semaine, M. Chirac devrait avoir un entretien avec M. François Mitterrand portant notamment sur les modalités de sa participation au sommet de Tokyo du 4 au 6 mai.

Les deux conseils des ministres suivants seront plus chargés. Celui du 16 avril sera consacré à l'adoption du collectif budgétaire préparé par M. Alain Juppé, ministre délégué au budget. Celui du 9 avril adoptera les projets de loi d'habilitation en vue de légiférer par ordonnances dans le domaine économique et social et pour rétablir le scrutin majoritaire.

M. Chirac a finalement décidé que le projet de découpage des circonscriptions législatives sera élaboré par une commission spéciale de hauts magistrats, dont la constitution avait été évoquée le 2 mars par le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon.

ANDRÉ PAS[illegible]

(*Lire la suite* [illegible])

VINGT-QUATRE ANS APRÈS L'EXODE DES PIEDS-NOIRS

Les sept mille Français d'Alicante

Vingt-quatre ans après la fin des événements d'Algérie, sept mille Français vivent encore dans la région d'Alicante, où l'Espagne avait accueilli, dès 1962, environ cent mille de nos compatriotes. Aujourd'hui, ils paraissent, dans l'ensemble, bien intégrés à cette réplique de la rive oranaise : même en se marginalisant quelque peu, il leur a bien fallu se mettre à l'heure espagnole.

De notre envoyé spécial

Alicante. – Elle parle déjà depuis une heure, d'une voix grave, contenant son émotion par un débit volontairement lent et de longs silences. Pêle-mêle, surgissent les fantômes d'une enfance en Algérie, l'écho mal étouffé d'un départ précipité de « *la dernière terre française d'Afrique* », les impressions sépia d'une ville espagnole débordante, au début de l'été 1962, de l'amertume et des incertitudes des « rapatriés »...

Subitement, Mme Guérin interrompt le cours sinueux de sa réflexion. « *Raconter tout cela est inutile*, confie-t-elle. *Mieux vaut s'avouer que nous sommes passés ici à côté de quelque chose.* » La directrice de l'enseignement primaire au lycée français veut dire à côté de « *quelque chose de plus culturel* », d'une exigence communautaire, d'une autre façon de vivre ensemble en terre d'exil, entre passé et présent, à mi-chemin d'une Algérie encore interdite et d'une France toujours suspectée.

Alicante le bastion. Alicante l'africaine, petite sœur d'Oran sur la côte espagnole, dernière base de l'OAS (Organisation armée secrète) en déroute. Alicante, mémorial des fragments d'une histoire chaotique. Sans doute pensions-nous trouver là, en ce lieu symbolique des mésaventures « pieds-noirs », plus de résistance à l'usure du temps. Et voilà qu'une personnalité appréciée des milieux français de la Costa-Blanca ouvre une brèche à l'autocritique, que d'autres signes, d'autres confidences viendront bientôt élargir.

A l'approche du vingt-cinquième anniversaire d'une époque tourmentée, dans quelques mois, celui du « putsch des généraux » (avril 1961), en 1987 celui de l'indépendance algérienne, la ville aurait-elle perdu sa force de nostalgie ?

La réputation d'Alicante justifiait pourtant nos croyances. En 1962, ils avaient été jusqu'à cent mille pieds-noirs, en majorité originaires de l'Oranais, à s'installer là dans l'attente de jours meilleurs. Plus de deux mille commandos Delta y campèrent avec la bienveillance des autorités franquistes autour de chefs historiques de l'OAS comme Pierre Lagaillarde ou le docteur Perez, qui préféraient échapper sous le soleil d'Espagne aux poursuites des autorités métropolitaines.

Des milliers de familles comptaient leurs pertes matérielles, d'autres des fortunes acquises en quelques jours, dans la débâcle. Les banques espagnoles prêtaient à tour de bras aux taux les plus faibles du monde. Les rapatriés, en moins de deux ans, ouvrirent des bars, des restaurants, des hôtels, dans ce qui n'était encore qu'une bourgade de province, tout juste mûre pour le formidable « boom touristique » qui allait bientôt faire prospérer les côtes de la péninsule.

Cette histoire-là est connue. La France, à partir de 1964, se mit à panser les plaies de la guerre d'Algérie. Elle fit battre le rappel du retour, indemnisa, enfin amnistia. Pourtant, en 1975, Alicante et sa région comptaient encore près de cinquante mille rapatriés : les plus rancuniers, les affairistes bien implantés, les Oranais retournés à l'Espagne de leurs arrière-grands-parents, les soldats perdus ou, plus prosaïquement, les pieds-noirs qui avaient fini par adopter la terre que le destin leur avait choisie...

PHILIPPE BOGGIO.

(*Lire la suite page 7.*)

LA MORT DE JAMES CAGNEY

Gangster malgré lui

L'acteur américain James Cagney est mort dimanche à l'âge de quatre-vingt-six ans, dans sa résidence de l'État de New-York.

Il était de petite taille ; il avait un visage poupin d'adolescent prolongé, un grand front sous des cheveux tirant vers le roux, un sourire de bon vivant, en somme, une bouille sympathique. Pourtant, le cinéma américain fit de James Cagney, au cours des années 30, le type même du gangster, plus encore que George Raft ou Edward G. Robinson. Il y avait en lui tant de force rentrée, de vivacité contenue, de tension de tout le corps, que cela pouvait se transformer en violence et en rage.

William A. Wellman, fut le premier à le comprendre en lui donnant, en 1931, dans *l'Ennemi public*, le rôle de Tom Powers, le « dur », alors qu'on lui destinait un personnage plus « doux ». Ce rôle, inaugurant une série du même genre, fit de James Cagney une vedette. Il devait déclarer toute sa vie qu'il aurait préféré... être danseur. Il le fut, d'ailleurs et, dans le cinéma hollywoodien, il ne joua pas seulement au gangster, mais l'intensité de son jeu le ramena, souvent, à cet emploi – ou à celui de mauvais garçon au grand cœur – qui lui colla à la peau, alors qu'il n'en était pas satisfait.

A la longue, il devint une sorte d'institution, ce qui ne l'empêcha pas de se montrer un prodigieux acteur, capable de concurrencer, auprès du public, les jeunes premiers ou les beaux gars costauds, genre Cary Grant et Clark Gable. Il fit son métier en grand « pro », il eut une vie privée paisible auprès de France Villard Vernon, qu'il avait épousée en 1922.

Ses dernières années furent assombries par la mort (à quarante-quatre ans, d'une crise cardiaque) de son fils adoptif, Jimmy jr, et par la maladie. Celui que Hollywood avait surnommé « Monsieur Vif-Argent » parce qu'il ne tenait jamais en place, subit des attaques de paralysie. Il résista jusqu'au bout, vieillard à cheveux blancs assumant avec dignité les épreuves d'avant la mort. S'il refusa d'être un mythe, il ne cessa jamais d'être célèbre. On a du mal à lui dire adieu.

JACQUES SICLIER.

(*Lire nos informations page 9.*)

débats

CHOMAGE

Parmi les préoccupations des Français interrogés au moment du vote du 16 mars est venue en tête dans les sondages celle de l'emploi. Jean Lecerf estime que l'on n'a pas assez fait confiance à la micro-économie et Gérald Antoine, lui, s'émeut surtout du chômage des jeunes, dont l'éradication suppose une révision complète de nos modes de vie.

Mobiliser toutes les forces vives

C'est « à ras de terre », à partir des atouts locaux, qu'on créera le plus de travail

par JEAN LECERF (*)

COMMENT mobiliser en faveur de l'emploi les forces vives du pays ? Y a-t-il en ce domaine une expérience décisive ? Oui. Une seule : les dix-sept millions d'emplois civils créés en dix ans de crise, tant sous Carter que sous Reagan, aux Etats-Unis. Comment ? Miracle de la haute technologie ? Pour une part modeste. Ce sont le commerce et les services qui ont créé des emplois massivement et vont continuer, prévoit-on.

Le secret des gagneurs ? Ils ont su cultiver l'esprit d'entreprise, créer « *un environnement culturel qui favorise la création de nouvelles activités et l'innovation* », qui accepte le risque qu'elles comportent. M. Le Marois, pour l'OCDE, a observé leurs méthodes : planification du développement à long terme à partir des atouts locaux, mise en valeur du capital humain, politique de formation [illegible] adaptée aux besoins, encouragement à l'innovation et à la [illegible] des risques dans *tous les secteurs*.

Une perspective de succès

Quatre emplois sur cinq ont été créés par des entreprises petites et jeunes (moins de quatre ans). Les freins à la croissance sont l'insuffisance du nombre des personnes préparées à créer des activités et à en gérer le développement et le manque de main-d'œuvre qualifiée dans les métiers en expansion.

Quel parti tirer de cette expérience dans notre vieux pays si défiant ? Il faut réussir à susciter un intérêt puissant pour mobiliser autour de la création d'emplois le maximum d'idées, d'initiatives, de recherches. Comment ? Les plus hautes autorités doivent se mobiliser les premières et inviter, en insistant, toutes les forces locales à entrer en jeu.

Quel langage leur tenir ? Il faut définir clairement, chaleureusement, un objectif, une méthode, une perspective de succès. En voici une esquisse.

« *Le travail pour nos chômeurs, nos jeunes et, un jour, nos enfants, ne viendra pas de lointaines entreprises, de lointains capitaux, de lointaines politiques. C'est vous qui devez le créer avec vos idées et vos ressources, à vos risques comme à votre profit, comme l'ont fait vos ancêtres. C'est vous qui trouverez le moyen de tirer parti des atouts de votre ville, bourg ou région pour y implanter des activités nouvelles, saines, vivifiantes.*

» *Pour cela, connaître vos capacités. Que savent faire vos demandeurs d'emploi ? Vos sous-employés ? Que pourraient-ils apprendre ? Chercher, accueillir des idées, les faire mûrir en projets, en entreprises. Faute d'industries prestigieuses, vous devrez souvent prendre appui d'abord sur votre marché local ou régional, développer les services que vous échangez entre vous pour améliorer vos habitations, vos équipements, votre cadre de vie, vos aliments, votre culture, vos aptitudes physiques et professionnelles, votre connaissance des techniques nouvelles et des débouchés possibles, l'éducation de vos enfants.*

» *C'est le rôle à la fois des élus, de leurs collaborateurs et de toutes sortes d'associations et groupes de travail existants ou à naître. Toutes les forces vives doivent se mobiliser, trouver, former des animateurs professionnels et bénévoles, des créateurs d'activités.* »

Un tel appel implique une politique très active d'accompagnement. En voici quelques thèmes majeurs. D'abord l'information. Pouvoir chiffrer ou évaluer localement les pertes et gains d'emplois. Diffuser des nouvelles sur les initiatives en cours et les méthodes suivies. Faire connaître les possibilités offertes, au stade où l'on se trouve, par les marchés porteurs du moment et les techniques nouvelles. Cette information exige une recherche intense sur ces thèmes. Recherche approfondie sur la prospective des différentes activités, fondement d'une politique d'orientation et de formation qui conduise vers de vrais débouchés. Revoir les conditions de travail des entreprises, les mécanismes anti-emploi, le monopole de l'ANPE. Informer très activement les élus et responsables de tous niveaux ; former de nombreux animateurs et créateurs d'entreprises, etc.

(*) Auteur de *Créer l'emploi : la micro-économie*, Le Hameau.

La fiction du « plein emploi »

Le temps est venu d'une révision complète de nos concepts et de nos modes de vie

par GERALD ANTOINE (*)

IL n'est pas permis d'esquiver plus longtemps, de se refuser à voir en face et dans sa totalité le problème vital, épouvantablement urgent, du chômage des jeunes. Prenons-y garde : les raisons qu'ils eurent, en 1968, de se révolter étaient graves. Celles qu'ils auraient aujourd'hui de secouer notre lenteur à penser et à agir le sont bien davantage.

L'affaire n'est pas simple. Nulle chance de rencontrer la panacée au coin de la rue ni au sortir d'un colloque. Résultat, prévisible en ce pays conservateur : d'un côté, l'on déploie un arsenal de palliatifs (TUC, semaine de travail réduite, formations universitaires étirées, etc.) ; de l'autre, on mise sur le long terme : refonte et meilleure adaptation des systèmes de formation (depuis le temps qu'on en parle !), allégement des charges des entreprises, aménagement des temps de travail...

Comment nos responsables politiques de tous bords ne voient-ils pas que cette phraséologie matelassée est désormais hors de saison, et que le temps est venu d'une révision complète — à coup sûr pour beaucoup déchirante — de nos concepts et de nos modes de vie ?

Alors, quels principes directeurs et quelles solutions d'ensemble adopter, à défaut d'un catalogue détaillé de mesures qu'il appartient aux techniciens de dresser dans les délais les plus brefs ?

Il faut avant tout changer nos façons de dire, donc de penser : continuer à parler de « plein emploi » (dans le sens traditionnel) à l'époque où nous sommes est proprement absurde. Maintenir cette fiction, c'est faire du « chômage » une fatalité insurmontable, absurdité solidaire de la précédente.

Le vrai problème à traiter est, pour le moins, double. C'est d'abord celui du partage équitable des temps de travail effectivement disponibles. Ceux-ci vont s'amenuisant pour toutes les raisons que l'on sait : d'un côté, standardisation, mécanisation, ordinateurs, robots, bref, tous moyens de remplacer l'homme ; de l'autre, croissance du nombre de demandeurs d'emploi, depuis en particulier que les femmes aspirent à un métier à égalité avec les hommes. Il s'agit là d'une révolution à double entrée, sans précédent, qui exige des remèdes à sa mesure.

L'autre « mi-temps »

Ce n'est point en passant de la semaine de quarante heures à celle de trente-neuf, voire de trente-cinq, qu'on résoudra quoi que ce soit.

Il devrait être clair aux yeux de tous qu'il n'y a plus en fait à offrir à chacun(e) qu'un mi-temps de « travail » au sens habituel, lui aussi obsolète.

Par où l'on en vient à la seconde face du problème : jusqu'à quand va-t-on faire semblant d'oublier qu'il revient à chacun des citoyens — femmes ou hommes — de consacrer l'autre mi-temps de sa vie active à l'éducation des enfants, à sa propre éducation justement dite permanente, aux nécessités de plus en plus impérieuses de sa culture, aux tâches de solidarité sociale, etc. Tout cela faisant partie du travail au sens réel.

De la sorte se rétablira, sur des bases rénovées, l'harmonie compromise depuis un demi-siècle entre devoir professionnel et devoir familial, l'un et l'autre désormais mis en commun entre le père et la mère.

L'aspect financier de cette réforme — que dis-je ? de cette révolution décisive — risque, il est vrai, de faire grincer des dents, au moins au début. Mais, là encore, on ne fera que revenir, sous une forme inédite, à la notion de salaire, non plus personnel, mais collectif — deux salaires à mi-temps constituant un salaire à temps complet pour le couple. Ce qui la rendra acceptable au bout du compte, moyennant toutes les variantes d'application et d'adaptation à définir, c'est son caractère d'absolue nécessité en même temps que parfaitement égalitaire.

Entendons-nous : la mise en œuvre de ce changement fondamental ne saurait annuler, tout au contraire, celle des réformes partielles préconisées ici et là, à commencer par celles qui visent à ajuster les filières et programmes de formation aux besoins. Mais qu'on agisse vite, et non plus à partir de circulaires parfumées d'Enarchie, mais d'analyses concrètes menées région par région, sur le terrain, par tous les « intéressés », y compris les jeunes.

(*) Président du Centre d'information et de documentation jeunesse.

La valeur du travail au foyer

A la lecture de votre article « Deux salaires ou trois enfants », les « Femmes actives au foyer » ont réagi. (*Le Monde* du 28 février 1986). C'est vrai, la France vieillit ! (...)

Il faut aider les femmes qui désirent avoir des enfants en soutenant, en priorité, celles qui choisissent de consacrer *un temps* de leur vie à l'éducation de leurs enfants. Elles ont, pour 90 % d'entre elles, cessé d'exercer des activités professionnelles en faisant ce choix, pas toujours évident (statistiques INED 1983).

Elles ont été jusqu'à présent les grandes oubliées des mesures sociales en faveur des femmes.

Ce n'est pas uniquement par des incitations financières que les femmes auront plus d'enfants. Il faudrait tout d'abord qu'il existe une reconnaissance de la *valeur économique et sociale* du travail au foyer par une *prise en compte* de ce travail dans la *comptabilité nationale*, par le versement d'une allocation, modulée selon les revenus familiaux, mais surtout par des *droits propres* à la mère au foyer lui garantissant une couverture sociale personnelle, une retraite, l'accès à la formation et au recyclage professionnels...

SYLVIE NICOLAY.
(Association « Femmes actives au foyer », 22, rue de Tocqueville, 75017 Paris.)

Osons dire...

Dans *le Monde* du 13 mars, Alfred Sauvy, qui ne manque jamais d'audace, explique que « *peu de gens osent dire que les intérêts des retraités et ceux des travailleurs s'opposent* ».

Osons donc, monsieur Sauvy, osons ! Osons dire aussi que les intérêts des bien-portants s'opposent à ceux des malades, ceux des célibataires à ceux des chargés de famille, ceux des enfants qui coûtent cher à ceux des parents qui doivent bien les nourrir !

Dans mon langage de syndicaliste (CFDT), on appelle cela la solidarité. Osons donc dire qu'il y a encore beaucoup de citoyens dans ce pays qui osent prendre parti pour la solidarité plutôt que pour l'aumône et l'assistance sociale. (...)

GILBERT DECLERCQ,
retraité CFDT (Nantes).

Deux poids, deux mesures

Le souci d'information de votre journal fait qu'est mentionné dans *le Monde* du 7 mars, page 24, colonne 3, *in fine*, l'assassinat d'un jeune chômeur français par « *deux jeunes gens d'origine maghrébine* », puisque telle est maintenant l'expression consacrée.

Je tiens à vous dire mon étonnement devant le laconisme de la relation d'un tel fait au regard de la publicité donnée à l'assassinat d'un jeune Algérien par trois militaires dans le train Bordeaux-Vintimille, ou de celle donnée au coup de feu tiré au Puy par un Français — à qui l'on volait son autoradio — sur un jeune Algérien.

Trois faits divers dont les auteurs sont pareillement — semble-t-il — des jeunes gens impulsifs. Mais, dans votre journal, deux poids, deux mesures...

Pourtant, il n'y a pas de raison de ne pas comprendre l'état d'esprit d'un jeune chômeur proclamant qu'il va « *voter Le Pen* » dans une région envahie de Maghrébins. (...)

P. GIBAUD
(Paris).

A Paris, c'est la France qui invite...

Ceux qui s'intéressent à la politique internationale, particulièrement au désarmement, auront pris connaissance — avec étonnement et sans doute aussi quelque amusement — de l'opinion de MM. Laloy et de Rose (*le Monde* du 14 mars 1986) sur « *les sollicitudes de M. Gorbatchev* », dont la déclaration du 15 janvier dernier mentionnait « *une conférence internationale qui doit se tenir à Paris cet été sur le désarmement et le développement* ». Et, sibyllins, les auteurs de l'article de commenter ainsi cette déclaration : « *S'il propose notre capitale pour tenir une telle conférence, ce n'est sans doute pas par hasard* (...). »

En réalité, c'est la France qui, par la voix de son président, avait proposé en septembre 1983 à l'Assemblée générale des Nations unies la réunion à Paris d'une conférence sur la relation, reconnue aujourd'hui par tous les Etats, entre le désarmement et le développement. Cette invitation a été acceptée par l'Assemblée générale, aux termes d'une résolution adoptée par consensus le 16 décembre dernier, qui a précisé que cette conférence se réunirait à un niveau politique élevé du 15 juillet au 2 août 1986 à Paris, deux réunions préparatoires étant prévues à New-York du 1er au 11 avril et du 2 au 13 juin prochain (...).

JACQUES BOUCHACOURT,
ancien député.

Une école du spectateur

L'article que *le Monde* du 8 mars a consacré au Jardin d'acclimatation laisse de côté une réalisation que les Parisiens découvrent peu à peu et qui est promise à un grand avenir : c'est le Théâtre du jardin pour l'enfance et la jeunesse, créé en 1982.

La formule en est originale et probablement unique au monde. Le Théâtre du jardin souhaite en effet devenir une école du spectateur pour les arts de la scène. Au moment où les tentations du grand œil magique de la télévision se multiplient et se diversifient dans la mesure de leurs moyens, il est indispensable que les enfants soient, dès leur prime jeunesse, mis à même d'apprécier les richesses infinies de la musique et du chant, de la danse, du théâtre, sur lesquels la télévision ne leur donne que de fugaces aperçus.

Jacques Douai et Ethery Pagava se consacrent depuis longtemps à la formation artistique des tout jeunes. Ils ont été chargés de rendre vie au théâtre de verdure. Leur réussite a dépassé toutes les espérances.

ANDRÉ BURGAUD,
président de l'Association du Théâtre du jardin pour l'enfance et la jeunesse.

L'« amitié » franco-allemande

Dans son article publié dans *le Monde* du 12 mars, « Les élections vues de Bonn », Henri de Bresson mentionne au début que 1986 a été « *bien imprudemment, peut-être* » qualifiée d'année de l'amitié franco-allemande par les dirigeants ouest-allemands, cette fois. A lire ou à entendre cette expression, « amitié franco-allemande », on ne peut s'empêcher de sourire (...).

Parler ici d'« amitié », c'est vouloir, semble-t-il, masquer la complexité des rapports entre nos deux pays. Au risque de choquer, je voudrais définir ces rapports à l'aide du joli mot allemand *Hassliebe* (littéralement : haine-amour). C'est là un terme qui correspond plutôt bien à cette espèce d'attirance, et de rejet à la fois, que nous paraissons éprouver les uns envers les autres. On a évoqué à maintes reprises l'incompréhension qui règne entre les intellectuels allemands et les intellectuels français. N'est-ce pas pourtant une tâche qui leur revient, à eux, de faire comprendre de part et d'autre les différences dans l'histoire et l'évolution de ces deux pays ? L'Allemagne et la France ont chacune un passé très particulier. C'est un lieu commun ; personne n'oserait prétendre l'ignorer. Néanmoins, dans un pays comme dans l'autre, les réactions face aux phénomènes politiques, sociologiques ou culturels du voisin manifestent par trop souvent une attitude sceptique, dubitative, voire négative. Malheureusement, ces réactions restent, encore aujourd'hui, empreintes d'irrationalité.

Pourquoi continuer à se leurrer ? A mon avis, il est plus urgent que jamais de dépasser les clichés pour enfin se comprendre et s'apprécier mutuellement.

MARTINE PASSELAIGUE,
étudiante française à Munich.

LES CONTRAINTES D'UNE RIVALITÉ
de Zaki Laïdi

Les superpuissances et l'Afrique

L'INTERNATIONALISATION du conflit angolais a marqué, en 1975, l'entrée de l'Afrique subsaharienne dans le champ de la guerre froide. Certes, Américains et Soviétiques s'intéressaient depuis longtemps au continent noir, dont la plupart des pays ont accédé à l'indépendance au début des années 60. Mais leur rivalité s'est accentuée après, les Etats-Unis oscillant, notamment en Afrique australe, entre deux plans — « *alliance* » et « *arbitrage* » — « *qui situent à la fois leurs ambitions et leurs limites* ». Quant aux Soviétiques, ils ont plus de mal à définir une stratégie, leurs ambitions allant de « *contrats* » passés avec des régimes locaux jugés peu sûrs à la volonté d'exercer une « *influence irréversible* » sur d'autres Etats, jugés plus fiables.

C'est l'histoire de cette rivalité africaine entre les deux Super-Grands qu'analyse, dans un ouvrage très documenté, Zaki Laïdi, l'un des meilleurs spécialistes français et déjà le directeur d'un ouvrage collectif, *l'URSS vue du tiers-monde* (publié chez Karthala). Avec une grande rigueur, ayant abondamment puisé à des sources américaines et soviétiques, l'auteur brosse le portrait de ce conflit de puissance pendant le dernier quart de siècle. Le résultat en est un ouvrage de base, traitant l'essentiel, d'une lecture pas toujours facile, mais indispensable à tous ceux qui s'intéressent aux stratégies des grands en Afrique.

J.-C. POMONTI.

★ *Les Contraintes d'une rivalité (les superpuissances et l'Afrique, 1960-1985)*, de Zaki Laïdi, La Découverte, 300 pages, 130 F.

● ***Les Relations Afrique-Europe***, **de Bodol Ngimbus-Ngimbus. Intéressant instrument de travail sur les dates et documents des politiques de colonisation et de décolonisation (1494-1966). Ouverture d'une quinzaine de pages sur « Le concept d'Eurafrique », et conclusion sur le thème « Construisons ce qui peut nous unir. » (Editions internationales Pax-Samaga et Rotex-Service, Fribourg (Suisse). Distribué par les Presses universitaires de France. 286 pages, 80 F.**

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : [illegible] F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur
Administrateur général : Bernard Wouts
Rédacteur en chef : Daniel Vernet
Corédacteur en chef : Claude Sales

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens, PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

PROCHE-ORIENT

Israël

M. Pérès se rend aux Etats-Unis à l'invitation d'organisations juives

De notre correspondant

Jérusalem. — Une fois n'est pas coutume : M. Shimon Pérès entreprend aux Etats-Unis, lundi 31 mars, un voyage au « *profil bas* ». Plusieurs raisons expliquent la relative discrétion qui entourera le séjour du premier ministre israélien. Il s'agit d'une visite privée à l'invitation d'organisations juives. M. Pérès ne rencontrera pas le président Reagan, qui a jugé inutile de perturber ses vacances californiennes prévues de longue date. Les deux hommes pourront se voir début juin lors d'un nouveau voyage aux Etats-Unis de M. Pérès. Mais celui-ci s'entretiendra mardi avec le vice-président Bush et avec le secrétaire d'Etat, M. Shultz.

Des relations de nouveau sereines

Dans la mesure où l'on n'attend aucun résultat spectaculaire de cette visite, mieux vaut en convenir d'emblée. Depuis le divorce il y a un mois entre le roi Hussein et M. Arafat, les principaux acteurs de l'éternel conflit israélo-arabe vivent ce que les Américains appellent une « *période de réflexion* ». Autrement dit, l'impasse est de nouveau totale au Proche-Orient. Les « *idées neuves* » qu'on prête à M. Pérès l'intention de soumettre à ses interlocuteurs américains ont un air de déjà vu. Il en est ainsi du vieux slogan « *Gaza d'abord* » recommandant, dans un premier temps, de tester l'application de l'autonomie dans la bande de Gaza avant de l'appliquer en Cisjordanie.

L'exhumation de cette formule ancienne reflète surtout le souci des travaillistes de ne pas s'avouer vaincus face aux obstacles et de se remettre sans cesse à l'ouvrage. Toute nouvelle proposition israélienne sera étudiée à Washington. Mais les Etats-Unis, estimant que la balle est dans le camp arabe, attendent que l'initiative vienne de l'OLP et que celle-ci reconnaisse enfin « *publiquement et sans équivoque* » le droit à l'existence d'Israël, tel qu'il est consacré dans la résolution 242 du Conseil de sécurité.

M. Pérès soumettra aux Américains son « *plan Marshall pour le Proche-Orient* », un projet d'aide aux Etats de la région dont il parle beaucoup depuis quelques semaines et qu'il voudrait voir financer par les sept pays occidentaux les plus industrialisés. Le premier ministre craint qu'une catastrophe économique, due à la chute brutale des cours du brut, frappe les Etats pétroliers et ne les conduise à des échappatoires militaires. Son idée ne semble pas jusqu'ici avoir suscité à Washington autre chose qu'un intérêt poli.

M. Pérès ne demandera aucune « *rallonge* » de l'aide américaine, qui s'élève annuellement à 3 milliards de dollars. Une telle requête eût peu de chances d'être satisfaite en cette période de réduction du budget fédéral. Impressionné par la réussite du plan de rigueur israélien, M. Shultz hésite pourtant à hâter l'attribution à l'Etat juif de l'enveloppe d'urgence — 750 millions de dollars — allouée l'an dernier pour 1986 par le Congrès. Il redoute que cet argent serve à remettre à flot des entreprises malades du secteur public, opération qui n'a pas ses faveurs. L'administration Reagan conseille au contraire à Israël de dénationaliser au maximum l'industrie. Elle est prête dans cet esprit à encourager d'éventuels investisseurs américains encore trop rares.

Quatre mois après l'affaire Pollard — cet agent américain arrêté pour espionnage au profit d'Israël — les relations bilatérales sont de nouveau sereines. Soucieuse d'obtenir du Congrès l'autorisation de vendre pour 350 millions de dollars d'armements à l'Arabie saoudite, l'administration américaine sait gré à Jérusalem de ne pas être monté au créneau — par l'entremise de ses lobbies à Washington — pour tenter d'empêcher le contrat. Les Etats-Unis n'ont pu aussi qu'apprécier le soutien sans réserve — d'autant plus précieux que rare — apporté par Israël à leur récente démonstration de force antilibyenne dans le golfe de Syrte.

Les Américains ne s'inquiètent pas trop du probable retour au pouvoir dans sept mois de M. Shamir. Ils n'ont jamais caché leur préférence pour M. Pérès, jugé plus souple et plus ouvert. Mais ils se sont résignés, faute d'alternative, à la poursuite de l'expérience d'union nationale, fût-ce sous la houlette du Likoud, laquelle aura au moins le mérite, à leurs yeux, de permettre de consolider le redressement économique.

J.P. LANGELLIER.

LE PRÉSIDENT MITTERRAND ET M. CHIRAC RECEVRONT M. PÉRÈS LE 21 AVRIL

Jérusalem (*AFP*). — Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, sera reçu le 21 avril par le président François Mitterrand et le premier ministre, M. Jacques Chirac, indiquait-on dimanche 30 mars à Jérusalem de source proche de la présidence du conseil. Les entretiens de M. Pérès à Paris auront lieu à l'occasion de la visite que le premier ministre israélien doit faire à Strasbourg, où il prononcera le lendemain (22 avril) une allocution devant le Parlement européen.

Le premier ministre israélien était passé par Paris le 25 octobre dernier, au retour de son voyage officiel aux Etats-Unis, et avait été reçu à cette occasion par M. Mitterrand, dont il est un ami de longue date. M. Chirac s'était longuement entretenu avec M. Pérès lors de sa visite en Israël, en décembre 1984.

A Jérusalem-Est

JOURNÉE DE LA TERRE A ÉTÉ MARQUÉE PAR UNE GRÈVE MASSIVE DES COMMERÇANTS

Jérusalem (*AFP*). — Les commerçants de Jérusalem-Est ont massivement suivi, dimanche 30 mars, un mot d'ordre de grève générale lancé à l'occasion de la dixième Journée de la terre, qui s'est déroulée sans incident sanglant aussi bien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza occupées qu'en Galilée.

Organisée à l'origine contre l'expropriation des terres arabes de Galilée, au nord d'Israël, la Journée de la terre s'est transformée depuis dix ans en un symbole de la contestation politique d'une partie des Arabes israéliens, auxquels se sont joints les Palestiniens des territoires occupés. Le 30 mars 1976, six Arabes israéliens avaient été tués par les forces de l'ordre au cours de cette journée.

Cette année, le mouvement de protestation s'est traduit par la fermeture, le jour de la Pâque chrétienne, de tous les magasins de Jérusalem-Est et de la vieille ville de Jérusalem. La grève, en revanche, n'a été que partiellement suivie dans la vieille ville de Naplouse, en Cisjordanie. Dans les autres villes de Cisjordanie, de Gaza et de Galilée, « *la journée a été très tranquille* », a indiqué à l'AFP le porte-parole de l'armée israélienne.

Depuis plusieurs jours, les forces de l'ordre avaient été renforcées dans les territoires occupés, et elles ont procédé à plusieurs dizaines d'« *arrestations préventives* » parmi des Palestiniens susceptibles de « *troubler l'ordre public* », a dit le porte-parole. Il a ajouté que ces personnes arrêtées seraient libérées dans les prochains jours.

Quelques incidents se sont produits dans les deux camps de réfugiés de Daïshé, près de Bethléem, et de Balata, près de Naplouse, selon des sources palestiniennes. A Balata, plus de 150 jeunes ont participé à une manifestation anti-israélienne et hissé des drapeaux palestiniens. L'armée israélienne les a dispersés à l'aide de gaz lacrymogènes et a imposé le couvre-feu. A Daïshé, des soldats israéliens ont tiré en l'air après avoir été attaqués à coups de pierres et ont procédé à des perquisitions, a-t-on indiqué de source militaire israélienne.

Liban

Des affrontements entre Palestiniens et miliciens chiites d'Amal ont fait dix morts à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — La « guerre des camps » entre le mouvement chiite Amal et les Palestiniens a connu un nouvel épisode durant le week-end pascal. Quarante-huit heures de violents combats ont fait dix morts et quarante-cinq blessés — six morts et trente-cinq blessés annoncés du côté palestinien : quatre morts et dix blessés dans les rangs d'Amal — avant de s'arrêter dimanche 30 mars en fin d'après-midi. Mais le retour au calme demeure précaire. Comme toujours, chaque partie accuse l'autre d'être à l'origine des troubles.

Sans atteindre ni en intensité ni en durée les hostilités du printemps dernier qui, pendant tout un mois, en mai-juin, avaient fait plus de cinq cents morts et deux mille blessés, la bataille des derniers jours dépasse nettement en importance les nombreux incidents qui ont émaillé l'année de trêve intervenue à la faveur d'un accord cautionné par la Syrie et conclu entre Amal et les Palestiniens pro-syriens du Front de salut national. C'est dans le cadre du même accord que le cessez-le-feu est intervenu cette fois encore, mais il a fallu au comité conjoint, chaperonné par des officiers syriens, s'y reprendre à plusieurs reprises avant de l'obtenir. Plus que les accrochages eux-mêmes, c'est la confirmation *d'un retour en scène des Palestiniens* « arafatistes » qui retient l'attention. Il en était fortement question au Sud comme à Beyrouth-Ouest depuis quelque temps, et Israël, par ses raids de la semaine dernière contre les camps de Saïda, a donné du crédit à l'information, mais il est encore impossible d'évaluer l'ampleur et l'impact du retour de M. Arafat.

Tandis que se déroulaient ces événements en secteur musulman, le secteur chrétien célébrait Pâques dans un calme total après les dramatiques attentat et bombardements de la Semaine sainte.

Le président de la République, M. Amine Gemayel, pour sa part, s'est rendu en Autriche, où il a rencontré M. Franz-Josef Strauss, président du Land de Bavière, retour d'une visite à Damas. M. Gemayel pourrait se rendre ensuite au Vatican et en Algérie.

LUCIEN GEORGE.

● *Mort de deux « casques bleus » au Liban du Sud.* — Deux soldats de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), un Ghanéen et un Fidjien, ont été tués par des éléments armés au Liban du Sud au cours des dernières quarante-huit heures, ce qui porte à cent vingt le nombre des « casques bleus » tués depuis 1978, a indiqué dimanche 30 mars un porte-parole. Un des deux soldats du contingent ghanéen, blessés dans la nuit de vendredi à samedi par des miliciens du mouvement chiite Amal qui avaient tenté de forcer leur barrage à Bir-Al-Salassel, a succombé, samedi, à ses blessures. Un autre soldat relevant du contingent fidjien a été tué dans la nuit de vendredi à samedi lorsque des éléments armés non identifiés ont ouvert le feu sur le poste où il était de faction. — (*AFP.*)

LE CONFLIT DU GOLFE

Reprise de la « guerre des pétroliers »

La « guerre des pétroliers » que se livrent d'une manière systématique depuis deux ans l'Irak et l'Iran dans le Golfe a repris ce week-end après une accalmie de neuf jours. Samedi 29 mars, l'Irak a effectué un raid contre un pétrolier libérien, le *Hawaï*, affrété pour transporter du brut iranien depuis le terminal de l'île de Kharg. Un incendie s'est déclaré, mais tous les membres de l'équipage seraient sains et saufs. Samedi également un pétrolier norvégien, le *Berge-King*, a été attaqué dans la zone de Shah-Alum (centre du Golfe), où l'Iran mène généralement ses raids. Un membre de l'équipage du *Berge-King*, contacté par radio depuis Manama, a indiqué dimanche que le navire avait été touché par une roquette, qui n'avait pas explosé, tirée par un hélicoptère apparemment iranien. L'attaque n'a fait que des dégâts matériels très mineurs, a-t-il dit. Dimanche, c'est un pétrolier panaméen, le *Stelios*, qui a été attaqué par un hélicoptère dans la même zone de Shah-Alum, ne subissant que des dégâts mineurs, a indiqué par radio un membre de l'équipage qui a confirmé que l'hélicoptère était iranien.

L'Iran effectue systématiquement des attaques de représailles à la suite des opérations irakiennes contre les navires transportant du pétrole iranien, mais Téhéran, contrairement à Bagdad, ne fait jamais état de ces attaques. En l'absence de pétroliers irakiens dans le Golfe (l'Irak exporte son pétrole par pipe-line depuis la mise hors de service de ses terminaux pétroliers au début des hostilités en septembre 1980), l'Iran s'attaque aux pétroliers qui se rendent dans les ports des pays arabes du nord-ouest du Golfe ou qui transportent du brut saoudien et koweïtien.

Les attaques iraniennes sont destinées à amener ces pays, solidaires de l'Irak, à faire pression sur Bagdad pour qu'il mette fin à la « guerre des pétroliers ».

Les raids irakiens auraient commencé à affecter sensiblement, selon les sources maritimes de Manama (Bahreim), les exportations de brut de l'Iran, notamment depuis que l'Irak s'acharne sur les pétroliers de la navette iranienne. Cette navette permet à l'Iran de transporter son brut à l'aide d'une douzaine de bâtiments affrétés du terminal de Kharg (nord-est du Golfe) au terminal flottant de Sirri, situé dans le sud du Golfe, hors de la portée des avions irakiens.

Au moins sept pétroliers de la navette, dont deux ont subi des dégâts irréparables, ont été touchés ces trois derniers mois par l'Irak. Les exportations de Kharg sont tombées à la fin du mois dernier à 600000 barils/jour, alors que le niveau normal de ce principal terminal était de 1,5 million de barils/jour, selon ces sources.

La reprise de la « guerre des pétroliers » — cent vingt-cinq navires ont été attaqués ces deux dernières années, soixante-quatorze par l'Irak et cinquante et un par l'Iran — coïncide avec le maintien du *statu quo* dans la péninsule de Fao, occupée par l'Iran depuis sept semaines. Les rapports des médias irakiens ne faisaient toujours pas état dimanche d'une progression quelconque des unités irakiennes dans cette péninsule, où les combats ont pris la forme, ces deux dernières semaines, d'une guerre de positions. — (*AFP.*)

Les deux opposants irakiens expulsés de France hésiteraient à regagner Paris

Bagdad, (*AFP*). — Les deux Irakiens expulsés de France pourraient renoncer à retourner à Paris en raison des critiques qu'ils ont publiquement formulées à l'encontre du régime iranien depuis leur retour en Irak. Les deux hommes « *craignent d'éventuelles représailles qui pourraient être décidées à leur encontre par le mouvement Al Daawa au cas où ils retourneraient à Paris* », estime-t-on à Bagdad. Toutefois de source officielle, on se refuse à se prononcer.

M. Hassan Kheireddine, trente-huit ans, et Hamza Fawzi, trente-huit ans, graciés par le président Saddam Hussein après leur expulsion de France, le 13 février dernier vers Bagdad, se sont notamment déclarés, lors d'une interview à la télévision irakienne, « hostiles » aux enlèvements « inhumains » de ressortissants étrangers, notamment français au Liban dont certains ont été revendiqués par le mouvement Djihad islamique. Le Djihad islamique, en revendiquant l'enlèvement le 7 mars dernier à Beyrouth d'une équipe de la chaîne de télévision française Antenne 2 — revendication ensuite démentie — avait lié le sort de MM. Kheireddine et Fawzi à celui des otages français.

Les deux hommes accusés d'appartenir au mouvement clandestin Al Daawa (pro-iranien) opposé au régime du président irakien Saddam Hussein, avaient également indiqué « *s'être rendu compte de l'erreur dans laquelle se fourvoyait le régime de l'imam Khomeiny* ». MM. Kheireddine et Fawzi avaient d'autre part déclaré être « *totalement libres depuis leur retour en Irak, et vivre au sein de leur famille* ». Ils avaient également « *remercié* » le président Saddam Hussein de les avoir graciés.

ASIE

Taiwan

Le mystère des appels téléphoniques du continent

Pékin (*AFP*). — « *Quel numéro demandez-vous à Taiwan ? Je vous rappelle dans trois minutes* » : prononcée par une opératrice n'importe où dans le monde, cette phrase serait anodine, mais, dans la bouche de l'opératrice du standard international de Pékin, elle a quelque chose de quasi miraculeux. Le gouvernement chinois semble avoir réussi un « coup » politique de taille avec ces liaisons téléphoniques qui se font à l'évidence contre la volonté des nationalistes du Kouomintang.

Toute communication téléphonique était impossible entre la Chine et Taiwan, île située à moins de 200 kilomètres des côtes du continent chinois, depuis que les nationalistes du général Tchang Kaï-chek s'y sont réfugiés en 1949, après la prise du pouvoir par les communistes à Pékin.

Et pourtant, rien de plus facile, depuis quelques semaines, que d'appeler de Pékin n'importe quelle ville de Taiwan. Les communications sont obtenues en quelques minutes au standard international et sont aussi claires que pour toute autre destination à l'étranger. Les autorités communistes restent aussi discrètes que possible sur le système mis en place, de peur apparemment que Taiwan ne parvienne à mettre un terme à ces communications *indésirables*.

Certaines opératrices, à Pékin, ont déclaré effectuer leurs appels par l'intermédiaire de Hongkong, qui, à son tour, relaye les communications vers Taiwan par le système International Direct Dialing (IDD). L'île reçoit alors automatiquement par satellite ces appels dont l'origine reste indéterminée. D'autres opératrices ont affirmé composer directement le numéro demandé sur leur standard, sans passer par un intermédiaire, laissant supposer que la Chine pourrait avoir mis en place à Hongkong ses propres installations clandestines connectées au réseau IDD.

« *Il nous est difficile de répondre à vos questions. Il n'est pas certain que nous devions avoir recours aux lignes d'un autre pays pour établir ces communications* », déclare M. Dong Sirong, porte-parole du ministère des postes et télécommunications. Mais il estime que ces contacts téléphoniques sont « *utiles pour la réunification de la Chine* » et « *bons pour les gens qui ont de la famille là-bas* ».

Les responsables des télécommunications de Taiwan ont commencé par démentir que ces communications soient possibles, puis ont reconnu qu'elles avaient effectivement lieu, sans pouvoir expliquer la technique employée.

Inde

Nouvelles violences au Pendjab

Amritsar. — Un commandement conjoint des forces de police et paramilitaires va être mis sur pied au Pendjab pour faire face à la situation de violence prévalant dans cet Etat du nord de l'Inde à majorité sikh, a-t-on appris samedi 29 mars.

Cette démarche vise à renforcer le contrôle des autorités sur la police de l'*Etat*. *Celle-ci*, composée en majorité de sikhs, est en effet soupçonnée de ne pas jouer pleinement son rôle dans la lutte contre les militants sikhs indépendantistes. La décision a été prise au moment où l'Etat était paralysé par une journée de grève décidée après la mort, vendredi, de seize hindous tués à Ludhiana par de présumés militants sikhs (*le Monde* daté 30-31 mars).

Amritsar, la cité sainte des sikhs, paraissait samedi en état de siège. Tous les accès de la ville, qui abrite le sanctuaire sacré du Temple d'or, étaient étroitement surveillés par les policiers armés.

D'autre part, la police indienne a abattu dimanche deux extrémistes sikhs et en a capturé plusieurs autres. Les descentes de police ont été provoquées par une nouvelle équipée sanglante samedi. Six extrémistes sikhs circulant en jeep ont ouvert le feu sur des groupes hindous dans trois villages proches de la ville de Nakodar, faisant douze morts et vingt blessés.

A Phatankot, également au Pendjab, des affrontements entre forces de l'ordre et partisans du groupe hindou d'extrême droite Shiv Sena ont fait trente-trois blessés, tandis que les violences gagnaient l'Etat voisin du Haryana, où des magasins et des automobiles ont été incendiées dans deux villes.

Le premier ministre du Pendjab, M. Surjit Singh Barnala, au pouvoir depuis six mois, s'est engagé la semaine dernière à mettre fin à l'escalade de la violence.

Mais le couvre-feu qu'il a imposé dans dix villes n'a pas permis de ramener le calme. Depuis le début du mois, la campagne de violence menée par la majorité sikh en faveur d'un Etat séparé a fait une centaine de morts.

Les autorités de l'Etat ont demandé l'envoi de quatre mille hommes supplémentaires pour renforcer les effectifs des forces paramilitaires. Dix mille avaient déjà été déployés la semaine dernière. — (*AFP, Reuter.*)

PENDANT LES AFFRONTEMENTS DANS LE GOLFE DE SYRTE

Des élèves-pilotes libyens en Grande-Bretagne ont proposé à Tripoli de constituer des commandos-suicides contre les Américains

Un groupe d'élèves-pilotes libyens, actuellement formés en Grande-Bretagne, ont offert au régime de Tripoli de constituer des commandos-suicides contre les Américains, pendant les affrontements dans le golfe de Syrte, a indiqué samedi 29 mars la police britannique.

Les pilotes libyens ont fait leurs propositions en arabe par un appel téléphonique jeudi à la radio de Tripoli. Celle-ci l'a retransmis sur son service international qui a été capté par les écoutes de la BBC. Dans l'appel, un porte-parole des pilotes s'est écrié : « *Nous, force révolutionnaire, sommes prêts à devenir des commandos-suicides contre l'Amérique et son arrogance.* »

Une enquête a été ouverte par la Special Branch, le service de renseignements de la police, sur ces pilotes, au nombre de vingt environ, qui sont entraînés à l'Oxford Air Training School sur des avions civils légers pour une période de neuf mois. L'école privée, la plus importante d'Europe, et qui compte environ trois cents étudiants venant plus la plupart de pays arabes, se trouve à Kidlington (centre de l'Angleterre).

La menace des étudiants libyens est prise très au sérieux par la police britannique, étant donné que deux bases nucléaires américaines, celles de Upper Heyford et de Greenham Common, sont situées à une courte distance de l'école de pilotage.

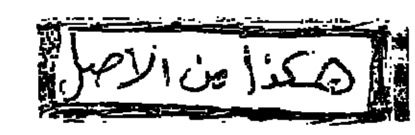
Selon l'hebdomadaire *Sunday Times*, le porte-parole des pilotes est Adil Masood, vingt-trois ans. Il a réitéré samedi ses menaces à un reporter de ce journal, précisant néanmoins que lui et ses camarades ne s'attaqueraient pas à des bases américaines sur le sol britannique.

L'hebdomadaire rappelle également que des députés ont exprimé la semaine dernière leur inquiétude sur le danger potentiel pour des touristes américains représenté par deux cents ingénieurs et techniciens libyens formés à l'aéroport d'Heathrow.

Quelque trois mille Libyens étudient ou travaillent actuellement en Grande-Bretagne. Ils sont particulièrement surveillés depuis les incidents survenus il y a deux ans à Londres, au cours desquels une femme policier a été tuée par des coups de feu, tirés de l'ambassade libyenne, qui étaient dirigés contre des manifestants opposés au régime du colonel Kadhafi. D'autre part, les départements d'anglais et de français à l'université Al-Fatah de Tripoli ont été fermés dimanche dans le cadre de la campagne du gouvernement libyen pour répandre l'usage de l'arabe.

La radio libyenne a annoncé, en outre, que des autodafés de livres anglais et français ont eu lieu dans les deux facultés, mais, selon des étudiants, il n'en a rien été.

D'autres départements enseignant en anglais, dont les facultés de médecine et de sciences, et celle de polytechnique, ont été fermés jusqu'à ce qu'ils puissent être reconvertis à l'arabe, selon des étudiants. D'autres disent cependant n'en avoir pas été avisés. Dans les librairies du centre-ville, on trouve toujours de nombreux volumes techniques et scientifiques en anglais. — (*AFP, Reuter.*)



DIPLOMATIE

LE REJET PAR WASHINGTON DES DERNIÈRES PROPOSITIONS SOVIÉTIQUES

DANS SON ALLOCUTION TÉLÉVISÉE

M. Gorbatchev a qualifié le dernier essai nucléaire américain de «défi manifeste lancé à l'URSS»

De notre correspondant

Moscou. – M. Gorbatchev a prononcé, samedi 29 mars, une courte allocution télévisée entièrement consacrée à la question des essais nucléaires. Le numéro un soviétique s'est dit prêt à *« rencontrer rapidement »* le président Reagan dans une capitale européenne afin de *« s'entendre avec lui »* sur une *« cessation complète »* de ces essais. M. Gorbatchev a rappelé que son pays n'avait pas procédé, depuis le 6 août dernier, à une seule explosion, conformément au moratoire unilatéral proclamé par Moscou à l'occasion du quarantième anniversaire d'Hiroshima. Ce moratoire expire ce lundi 31 mars à minuit ; il serait indéfiniment prolongé si les Etats-Unis interrompaient de leur côté leur programme de tirs. *« Dans le cas contraire, l'Union soviétique reprendra ses essais »*, a affirmé M. Gorbatchev.

Pendant une vingtaine de minutes, sur un ton pénétré et sentencieux, le secrétaire général s'est adressé à ses concitoyens pour les prendre à témoin de la bonne volonté soviétique dans cette affaire et de la mauvaise foi des Américains. La poursuite des explosions souterraines sur le polygone du Nevada (la dernière remonte au 22 mars et la prochaine est prévue pour la mi-avril) est, selon lui, un *« défi manifeste lancé à l'Union soviétique (...) et au reste du monde »*. M. Gorbatchev estime que l'administration américaine, en refusant obstinément de lui emboîter le pas, agit *« avec arrogance »* et ne fait preuve *« d'aucun sens de la réalité, ni de ses responsabilités »*. Avec tristesse et fermeté le numéro un annonce donc une reprise du programme de tirs soviétique au cas – plus que probable – où les Américains procéderont, dans les semaines qui viennent, à de nouveaux essais.

L'allocution de samedi soir, diffusée sur les trois chaînes de télévision, était surtout destinée à lancer de façon très spectaculaire un ultime appel au président américain. M. Gorbatchev estime qu' *« il n'est pas encore trop tard »*. Il propose *« d'engager sans tarder des négociations sur l'interdiction complète des essais d'armes nucléaires (...) Toutes les variantes sont acceptables pour l'Union soviétique : négociations bilatérales soviéto-américaines, négociations tripartites avec la participation de l'Angleterre, négociations multilatérales dans le cadre de la conférence du désarmement à Genève »*. Le secrétaire général s'est dit en particulier *« prêt à rencontrer rapidement le président Reagan à Londres, à Rome, ou dans n'importe quelle autre capitale européenne »* pour aboutir avec lui à un accord sur la cessation complète de tous les essais nucléaires, militaires et civils. Il a invité le chef de l'exécutif américain à *« apprécier comme elle le mérite »* cette initiative.

M. Gorbatchev ne se faisait sans doute aucune illusion sur la réaction américaine lorsqu'il a prononcé cette allocution. La *Pravda* de ce lundi 31 mars fait état brièvement de la réponse négative du président Reagan.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Bonn commente favorablement la proposition soviétique

Bonn *(Reuter)*. – L'Allemagne fédérale a appelé, dimanche 30 mars, les Etats-Unis et l'Union soviétique à négocier un accord sur l'interdiction des essais nucléaires, répondant ainsi favorablement à la nouvelle proposition du numéro un soviétique.

Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. HansDietrich Genscher, a indiqué dans un communiqué que, pour le gouvernement de Bonn, *« les nouvelles techniques de vérification rendent possible un accord, dans la mesure où l'URSS ferait preuve de flexibilité lors des négociations »*.

« Le gouvernement fédéral (...) voit une opportunité pour des négociations prometteuses sur la limitation puis l'arrêt des essais nucléaires et les procédures de vérification », a déclaré M. Genscher.

« En conséquence, le gouvernement espère que les négociations pour le désarmement, à Genève, conduiront à des progrès, non seulement pour une réduction des armes nucléaires, mais également pour un accord d'ensemble sur l'interdiction des essais », a ajouté M. Genscher.

Prochain sommet compromis

(Suite de la première page.)

« En décembre, indique le communiqué de la Maison Blanche, *le président a fait part au secrétaire général des dates possibles pour cette rencontre. Aucune réponse n'est parvenue jusqu'à présent. »* Certes, M. Reagan *« ne doute pas que le secrétaire général prend cet accord au sérieux et qu'il répondra en temps voulu »*, mais il rappelle par la même occasion que ce nouveau sommet doit traiter de *« l'ensemble des problèmes importants »* posés aux deux pays. Les essais nucléaires ne sont que *« l'un de ces problèmes »*. Ils ne peuvent être séparés, notamment, de la réduction des armements nucléaires actuels.

Ajoutons à cet agacement américain la remarque faite par M. Shultz dimanche à Shannon (Irlande), au retour de son voyage en Europe. *« Nous pouvons mesurer le manque de progrès récent au fait que toutes les initiatives sont prises sous la forme de communiqués à la presse. Nous n'irons nulle part de cette manière-là »*, a dit le secrétaire d'Etat américain, pour qui il faut *« revenir aux échanges directs »*, de règle avant le sommet de Genève.

De fait, la dégradation des rapports entre les deux Grands est illustrée par ce recours à la diplomatie de la place publique, mais aussi par le fait que la querelle s'est progressivement restreinte à un objet étroit du contentieux actuel : les expériences nucléaires. A Genève, les deux Grands ne s'étaient entendus sur aucun des grands dossiers, mais du moins ils avaient parlé de tout. Le grand sujet avait été l'initiative de défense stratégique du président américain : il est significatif qu'aujourd'hui l'on ne parle pratiquement plus de l'IDS.

Pour contourner cet obstacle, M. Gorbatchev avait concentré ensuite la discussion sur le problème des euromissiles, que ses propositions du 15 janvier avaient paru pouvoir débloquer. Il n'en a rien été, notamment en raison des réserves des Européens et des Japonais. Il ne restait donc plus qu'à se rabattre sur la question des essais nucléaires, à laquelle le moratoire soviétique du mois d'août avait donné une nouvelle actualité. Dans le communiqué de la dernière session du pacte de Varsovie, le 20 mars, celle-ci figurait déjà en tête des questions sur lesquelles la *« prochaine rencontre soviéto-américaine au sommet (...) pourrait donner lieu à un accord »*.

Pourtant, ce dossier est l'un des plus anciens dont se nourrissent les experts de la maîtrise des armements *(arms control)* et celui sur lequel on est resté le plus longtemps dans l'impasse. Après la percée qu'avait été la signature du traité d'août 1963 interdisant les essais nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace et sous la mer, les trois principales puissances intéressées (la Grande-Bretagne a toujours participé aux négociations aux côtés des deux Grands, ce qui explique peut-être le choix de Londres comme lieu du prochain sommet dans la dernière proposition de M. Gorbatchev) s'étaient attaquées au problème des essais souterrains.

Le 3 juillet 1974, elles signaient un traité dit *« du seuil »* (Threshold Test Ban Treaty ou TTBT), fixant une limite de 150 kilotonnes à la puissance de ces explosions. En mai 1976, un second accord était conclu pour interdire dans certaines conditions les essais nucléaires dits *« pacifiques »* (Peaceful Nuclear Explosions Treaty ou PNET) du type de celui auquel l'Inde avait procédé deux ans plus tôt. Enfin, des conversations s'étaient ouvertes en 1977 pour la signature d'un *« accord global d'interdiction des essais »* (Comprehensive Test Ban Treaty ou CTBT).

Tous ces efforts allaient être remis en cause par la tension Est-Ouest qui suivit le renforcement militaire soviétique des années 70 et l'invasion de l'Afghanistan. Non seulement les conversations sur le CTBT furent interrompues en 1980, mais les deux accords TTBT et PNET de 1974 et de 1976 n'ont jamais été ratifiés par les Etats-Unis, même s'ils paraissent pour l'essentiel respectés de part et d'autre.

Pendant une longue période, le principal obstacle a été le problème du contrôle : les Américains affirmaient ne pas pouvoir s'assurer que l'Union soviétique ne procéderait pas clandestinement à des explosions de faible puissance. Les Soviétiques ont assoupli leur position sur ce point, puisque M. Gorbatchev s'était dit disposé, dans un message adressé à six chefs d'Etat ou de gouvernement, le 13 mars, à reconnaître aux observateurs des deux parties le droit de *« visiter à leur demande les sites de phénomènes peu clairs afin de dissiper les doutes éventuels »*. Les Etat-Unis aussi, puisqu'en invitant les experts soviétiques à venir voir à l'œuvre son nouveau procédé de détection, M. Reagan se disait prêt, moyennant un accord sur ce système, à *« aller de l'avant vers la ratification »* des traités TTBT et PNET.

Mais en réalité, le désaccord porte beaucoup plus sur le fond. Au fur et à mesure que M. Gorbatchev déployait son plan de *« liquidation complète des armes nucléaires d'ici à l'an 2000 »* (et M. Reagan n'a pas peu contribué lui aussi à cette vision idyllique avec son IDS), les responsables américains ont pris une plus nette conscience des dangers d'une démobilisation du consensus plus ou moins constitué autour de la dissuasion. Pour eux, comme le disait le président Reagan en répondant au plan Gorbatchev, l'élimination des armes nucléaires ne pourra aller sans *« la correction des déséquilibres conventionnels, le respect total des traités actuels et futurs, la solution pacifique des conflits régionaux (...) et un engagement confirmé dans les faits, de la part de l'Union soviétique, en faveur de la compétition pacifique »*. Autrement dit, tant que la plupart des problèmes internationaux n'auront pas été réglés, les armes nucléaires resteront nécessaires, et, par conséquent, aussi les essais, sans lesquelles ces armes deviendraient vite démodées et peu fiables.

Notons que cette position « dure » est assez proche de celle que défendent (pas toujours publiquement) face au plan Gorbatchev, plusieurs dirigeants européens, et en particulier les responsables des « petites » puissances nucléaires, la France et la Grande-Bretagne. La Chine elle-même, tout en se montrant bon élève en annonçant tout récemment qu'elle ne fera plus d'essais nucléaires en atmosphère, s'est bien gardée de renoncer aux expériences souterraines. Avec ou sans IDS ou plans de désarmement complet, la dissuasion nucléaire, et donc les essais, ont encore de beaux jours devant eux...

MICHEL TATU.

SELON LE «WASHINGTON POST»

Les Etats-Unis livreraient des missiles Stinger aux guérillas afghane et angolaise

Le gouvernement américain a commencé à livrer secrètement des missiles anti-aériens Stinger à la résistance afghane, ainsi qu'à l'UNITA, l'opposition armée au régime marxiste angolais. Selon le *Washington Post*, qui publie, dimanche 30 mars, cette information, les premières livraisons de cette arme auraient commencé la semaine dernière, conformément à une décision prise au début du mois. La Maison Blanche et le département d'Etat se sont refusés jusqu'à présent à tout commentaire.

Si les indications du *Washington Post* étaient confirmées, cela représenterait un changement important dans la stratégie américaine à l'égard des guérillas anticommunistes de par le monde. Jusqu'à maintenant, en effet, les Etats-Unis préféraient fournir aux mouvements de guérilla des armements de fabrication soviétique ou chinoise achetés sur le marché international. La livraison de missiles Stinger, dont l'efficacité est jugée plus meurtrière que celle des missiles soviétiques SAM-7, est de nature, estime-t-on, à renforcer considérablement la puissance de feu des combattants afghans et angolais et à provoquer une escalade de la guerre dans ces deux pays. Le rôle de la CIA dans ces deux conflits, ajoute-t-on, devrait aussi s'accroître.

Ce changement de politique serait intervenu, selon le *Washington Post*, à la suite de durs affrontements dans les milieux dirigeants américains entre, d'une part, les « activistes » de la CIA et du Pentagone et, d'autre part, le département d'Etat et certains membres de la CIA. Les opposants à une modification de la politique des Etats-Unis auraient fait valoir que l'introduction d'armes américaines sur les théâtres de guerre dans le tiers-monde auraient pour conséquence d'augmenter les risques de frictions entre Moscou et Washington. Un engagement plus prononcé des Etats-Unis dans ces conflits risque aussi de mettre dans une position plus difficile les pays voisins des zones de combat, comme le Pakistan, qui s'efforcent de sauvegarder une certaine neutralité tout en autorisant le transit par leur territoire d'armements destinés à la guérilla.

Le *Washington Post* croit savoir que la décision de livrer des missiles Stinger aux résistants afghans et aux partisans de l'UNITA en Angola serait consécutive à une recommandation en date du 25 février d'un comité intergouvernemental comprenant des représentants du département d'Etat, de la CIA, du Pentagone et du Conseil national de sécurité. La Maison Blanche n'a pas voulu indiquer si de tels missiles pourraient être livrés aussi aux groupes contre-révolutionnaires qui combattent le régime sandiniste au Nicaragua.

La décision américaine s'appuierait sur la constatation que, depuis un an, les forces soviétiques ou appuyées par l'URSS en Afghanistan et en Angola auraient nettement augmenté leurs capacités de feu. L'engagement dans les combats d'hélicoptères, ainsi que de chasseurs Mig-21 et Mig-23 aurait, en particulier, infligé de lourdes pertes aux forces de la guérilla.

Le Stinger est une arme que les Etats-Unis n'ont vendue jusqu'à présent qu'à quelques alliés. Sa portée est de 8 kilomètres. Son système électronique est de nature, indique-t-on, à déjouer les leurres que pourraient lui opposer les hélicoptères soviétiques.

EUROPE

Italie

L'ACQUITTEMENT DES PROTAGONISTES DE LA «FILIÈRE BULGARE»

Un verdict déconcertant

De notre correspondant

Rome. – Ali Agça, le jeune Turc qui avait tenté, le 13 mai 1981, de tuer Jean-Paul II est-il vraiment fou ? Et si oui, comment a-t-il pu abuser la justice italienne durant quatre années ? Telles sont les questions que l'on peut se poser après le verdict d'acquittement, le 29 mars, à Rome, de tous ses présumés complices dans le procès dit de « la piste bulgare ». *« L'Evangile est changé. Je ne suis plus Dieu, je suis le Christ »*, Ali Agça jouait-il encore, et quel jeu, samedi matin, en revenant pour la énième et dernière fois devant la cour d'assises sur cette idée qu'il répète constamment depuis le 27 mai 1985 premier jour du « procès Antonov » ?

Toujours est-il que son étrange comportement aura certainement pesé très lourd dans la décision du président Santia Pichi, de son assesseur et des six jurés populaires, d'absoudre *« pour insuffisance de preuves »*, les six inculpés de la *« filière bulgare »* : trois ressortissants de Sofia et trois Turcs.

Les trois inculpés détenus, le Bulgare Sergueï Antonov et les Turcs Musa Serdar Celebi et Omer Bagci ont été aussitôt libérés. Les trois autres se trouvaient, de longue date, loin d'Italie : Jelio Vassilev, ancien attaché militaire de l'ambassade de Turquie à Rome, et Todor Ayvazov, ex-caissier de l'ambassade, se trouvent à Sofia. Oral Celik, ami d'enfance d'Agça, accusé par celui-ci d'être l'auteur de l'hypothétique « troisième coup de feu » tiré place Saint-Pierre contre Jean-Paul II, est quelque part en Turquie. Une septième personnalité inculpée au terme de l'enquête menée quatre ans durant par le juge Martella Béchir Célenk, un des grands patrons de la mafia turque est mort d'un infarctus dans sa prison d'Ankara le 14 octobre dernier, trois mois après être rentré dans son pays après un étonnant séjour de trois années en Bulgarie.

La justice italienne n'a donc pas réuni de preuves convaincantes contre ceux qui auraient été les instruments de la « piste bulgare » selon les accusations d'Ali Agça. Certes, le juge Martella avait patiemment rassemblé des éléments susceptibles d'étayer les dires du jeune Turc. Et, de fait, certaines de ses découvertes étaient troublantes. Telle l'histoire de ce « camion-valise diplomatique » qui avait quitté l'ambassade de Bulgarie au soir de l'attentat, et dont Agça affirmait qu'il avait été chargé de l'emmener hors d'Italie.

Mais quels indices pouvaient prévaloir face au comportement stupéfiant d'Ali Agça ? Tel a bien été, sitôt le verdict rendu, le sentiment exprimé, non sans amertume, par le procureur Martini, qui représentait le ministère public. De fait, la cour n'avait même pas retenu la part de son réquisitoire sur laquelle il avait, fin février, reconcentré le tir : la démonstration de l'existence, à défaut d'une piste bulgare, d'une filière turque, d'un réseau de complicités de la part de certains compatriotes, excluant l'hypothèse qu'Agça ait agi seul, dans un geste de dément ou d'illuminé, comme un procès rapide l'avait conclu en juillet 1981.

Les inculpés retenus en Italie

La cour a certes condamné à trois ans de prison Omer Bagci, qui avait reconnu avoir remis l'arme de l'attentat de la place Saint-Pierre à celui qui allait le perpétrer. Mais la légèreté de la peine (le procureur, lui, avait demandé vingt-quatre ans) confirme bien que cet acte n'a pas été retenu comme élément d'un « complot » mais seulement comme un de ces « services » que l'on peut se rendre entre concitoyens membres d'un certain milieu. Bagci ne purgera d'ailleurs pas de peine puisqu'il n'avait été extradé par la Suisse, son pays de résidence, que dans le cadre d'une accusation pour conspiration contre la vie du pape. Une nouvelle enquête, la troisième, est cependant en cours, en vue d'élucider d'éventuelles autres complicités turques dans l'attentat du 13 mai 1981.

Comme il est ordinaire en Italie, ce n'est que dans un délai assez long que l'on connaîtra les fondements du jugement du 29 mars. Le procureur, quant à lui, avait justifié sa propre requête visant, elle aussi, à l'absolution des trois Bulgares pour insuffisance de preuves, en reconnaissant que Agça n'était, de toute évidence, pas un témoin dont les accusations pouvaient être retenues sans de solides recoupements (1). Mais, assurait aussi le juge, certaines de ses déclarations étaient dignes de foi. Et surtout, Sergueï Antonov avait lui-même tellement menti qu'on ne pouvait pas lui accorder d'*« alibi valable »*. Au total, selon M. Martini, le procès n'avait fait apparaître ni la *« complète innocence »* des Bulgares ni la *« possibilité d'affirmer leur culpabilité d'une façon certaine »*.

La presse du dimanche 30 mars laissait évidemment transparaître un profond sentiment de malaise et d'amertume devant un verdict qui répond aussi peu aux graves interrogations entourant l'attentat du 13 mai 1981.

Les trois inculpés innocentés n'ont pas encore pu quitter le territoire italien. En principe, en effet, ils doivent être présents au procès en appel déjà demandé par le ministère public, et sérieusement envisagé par la défense, qui souhaite obtenir un acquittement plus éclatant.

L'Osservatore Romano, organe officiel du Vatican, a rapporté la sentence sans commentaire. La presse italienne, cependant, rappelle que l'on a toujours cru, dans les milieux proches du Saint-Siège, à la réalité d'un complot dont Ali Agça n'aurait été que l'exécutant.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) L'avocat d'Antonov a ainsi, dans sa plaidoirie, assuré qu'Ali Agça avait donné cent vingt-huit versions différentes du plan élaboré en vue de tuer le pape.

URSS

La petite-fille de Staline serait autorisée à repartir aux Etats-Unis

De notre correspondant

Moscou. – Mme Svetlana Alliluyeva, la fille de Joseph Staline, a pris contact avec les services consulaires de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou dans le but, vraisemblablement, de retourner aux Etats-Unis. Un porte-parole de l'ambassade, M. Verner, a confirmé, lundi 31 mars, que la fille de Staline avait elle-même établi ce « contact ». Il s'est refusé à tout autre commentaire.

Mme Alliluyeva aurait demandé, il y a quelques jours, l'aide de l'ambassade américaine après avoir obtenu la promesse des autorités soviétiques de laisser sa fille Olga, âgée de quatorze ans, passer les prochaines vacances d'été aux Etats-Unis. La jeune fille, née du quatrième mariage de sa mère, à la citoyenneté américaine. Son père, M. William Peters, est un architecte américain, qui vit dans l'Arizona et dont Mme Alliluyeva a divorcé en 1973.

Après trois mariages malheureux, Mme Alliluyeva était passée à l'Ouest en 1967 à la suite de la mort de son troisième mari, un ressortissant indien. Elle avait alors écrit un livre très critique sur l'URSS dans lequel elle racontait son enfance et sa relation, parfois affectueuse, mais le plus souvent orageuse, avec son père.

En novembre 1984, la fille de Staline faisait à nouveau sensation en retournant volontairement en URSS. Le présidium du Soviet suprême lui rendait sa nationalité soviétique. Svetlana et Olga s'installaient à Tbilissi, capitale de la Géorgie, à 60 kilomètres de Gori, ville natale de Staline. Mme Alliluyeva disposait d'un appartement relativement confortable et sa fille allait au lycée, dans la section spécialisée dans les langues étrangères. Ce n'était pas inutile puisque la jeune fille ne parle que l'anglais, et ignorait aussi bien le russe que le géorgien.

Cette situation devrait prochainement cesser, si les autorités laissent partir, comme on leur en prête l'intention, la petite-fille américaine de Staline. L'avenir de Mme Alliluyeva est plus incertain. Il semble que cette dernière, qui n'a pas été heureuse de son « exil » en Occident, ne l'a pas été davantage en Géorgie. Rien ne dit qu'on lui donnera un visa pour accompagner Olga pour ses vacances d'été aux Etats-Unis.

D. Dh.

AMÉRIQUES

Haïti

« Il n'y aura pas de soutien extérieur sans démocratisation »

nous déclare M. Marc Bazin, ancien ministre des finances

L'ancien ministre haïtien des finances, M. Marc Bazin, révoqué il y a quatre ans par le dictateur Jean-Claude Duvalier, est rentré, samedi 29 mars, dans son pays. Avant son départ des Etats-Unis, il a annoncé la formation d'un nouveau parti, le Mouvement pour l'instauration de la démocratie et son intention de se présenter à la future élection présidentielle, dont la date n'a pas encore été fixée.

Avant son retour, ce haut fonctionnaire de la Banque mondiale, intègre, compétent et disposant d'appuis auprès des gouvernements occidentaux, avait exposé à notre correspondant à Washington ses craintes et ses espoirs concernant l'avenir d'Haïti.

De notre correspondant

Washington. — On dirait, à Paris, qu'il a le profil parfait d'un grand commis de l'Etat et il pourrait aussi bien être ce qu'on appelle aux Etats-Unis un « senior official ». Il s'appelle Marc Bazin et l'on dit de lui, dans les grandes chancelleries comme dans les petits cercles de l'émigration, qu'il est le candidat des Américains à la présidence haïtienne.

S'il ne confirme pas explicitement, il se garde bien de nier. Toujours est-il que le département d'Etat semble avoir tout misé sur ce spécialiste du développement.

Or Marc Bazin n'a rien pour passer inaperçu. Sa silhouette est longue mais avec suffisamment d'épaisseur tout de même pour inspirer confiance. Son carnet d'adresses est un petit *Who's Who* de la finance et de la politique internationales. Il est encore jeune, mais déjà mûr (cinquante-trois ans). Il a fait ses études à Paris, mais s'est fait connaître à Washington. Après dix-sept ans de carrière à la Banque mondiale, il a derrière lui une vaste expérience, et a même été ministre des finances de Jean-Claude Duvalier, mais le temps seulement — quatre mois — de se faire remercier pour cause de campagne contre la corruption.

Ce n'est pas tout, il est Noir et non pas mulâtre (ce qui est mieux pour réunir une majorité), cultive l'attentive courtoisie propre aux gens sûrs de leurs qualités et vogue en souplesse entre le phrasé d'un conseiller général divers gauche et la candeur désarmante d'un politicien américain assurant, pour mieux séduire, qu'il est du côté du manche.

Ainsi, sur les avantages et les inconvénients d'être considéré comme le candidat de Washington, il déclare : *« Beaucoup parmi mes amis de l'Eglise catholique se demandent si je saurai résister aux pressions de mes amis américains. »* Une allusion au désir des Etats-Unis d'installer un jour en territoire haïtien la base qu'ils entretiennent toujours en territoire cubain, à Guantanamo. Il y a aujourd'hui, dit-il, *« une méfiance vis-à-vis des Américains »* parmi les prêtres et les religieux, mais, ajoute-t-il, *« pourquoi ne serait-ce pas l'objet d'un référendum »* ?

« Ce qui m'importe, poursuit-il, *c'est que les démocrates de tous les pays se disent qu'ils ont enfin la chance d'apporter leur concours à un pays dirigé par quelqu'un en qui ils ont confiance et qui partage leurs valeurs. Les Etats-Unis dans les Caraïbes, c'est un peu comme la France en Afrique francophone. On peut comprendre qu'ils veuillent que les gens au pouvoir les comprennent et, pour une fois qu'ils ne soutiennent pas un Somoza, c'est bien. »*

Sur l'équipe mise en place après le départ de M. Duvalier : *« Je crois qu'il faudra beaucoup de pressions pour qu'elle comprenne la vanité d'essayer de confisquer le pouvoir. Cela sera plus facile qu'avec Jean-Claude, car les caisses sont maintenant vides, mais il faudra à la fois que la rue se fasse entendre et qu'il soit clair pour la junte qu'il n'y aura pas de soutien extérieur s'il n'y a pas de démocratisation. »*

La répression n'est pas une solution

Sur l'attitude que va maintenant observer Washington vis-à-vis de cette démocratisation : *« Non, je ne suis pas sûr des Américains. Il y aura des gens parmi eux qui voudront attendre, comme ils l'avaient fait avec Jean-Claude. Il faut se méfier de la capacité des Américains à ne pas changer ce qui a l'air de marcher. Il n'y a pas d'engagement réel et profond de Washington en faveur de la démocratisation des pays du tiers-monde, mais il y a une préoccupation : ne pas se retrouver du côté des perdants. C'est très pragmatique : vous ne pouvez pas soutenir un Duvalier au-delà du seuil qui vous mène à Castro. Les Haïtiens ne veulent plus de dictature, et la leçon à tirer de ce qui s'est passé est que la répression comme principe de gouvernement n'est pas la solution aux problèmes politiques du tiers-monde. Il n'y a pas de lien automatique entre pauvreté d'une part et corruption et répression de l'autre. Il n'y a rien d'autre en fait que la démocratie, car les dictatures, ça ne marche pas, nulle part. »*

Sur ce qu'il faudrait faire pour amorcer un redressement du pays : *« Les gens vont se précipiter dans la création de partis et la quête des idéologies, mais il faut de la compétence et de l'honnêteté, un minimum de redistribution des revenus pour faire cesser le sentiment d'injustice, et beaucoup de concertation, car les revendications sont énormes alors que les caisses sont vides et qu'il faudra contracter la demande. Il est nécessaire que tous ceux qui ont le sens de la démocratie et du patriotisme travaillent ensemble à cela. Si c'est moi qui décide demain de qui contribuera au redressement, il y aura de la place pour tous les patriotes honnêtes et démocrates. »*

Sur les raisons pour lesquelles il avait accepté, en 1982, de devenir ministre de Jean-Claude Duvalier, il indique : *« J'ai été un ministre des finances et non pas un ministre de Duvalier et je en félicite, car j'ai la prétention d'avoir montré à mon pays qu'il y avait d'autres façons de gouverner et qu'il ne fallait pas désespérer de trouver des hommes agissant autrement. En m'attaquant à la corruption, je me suis directement attaqué à ce qui touchait chacun dans sa vie quotidienne. C'est là qu'était le thème porteur, car les violations des droits de l'homme étaient souvent observées avec distance.*

« J'ai toujours su que le moment viendrait où il faudrait une solution alternative : il faut se faire connaître et dire qui on est. Beaucoup de mes collaborateurs ont été jetés en prison et battus dans les vingt-quatre heures suivant mon départ, tout le monde me disait qu'on « allait m'écraser », mais il était difficile de mettre en prison l'homme qui s'attaquait publiquement à la corruption alors que Duvalier avait dit grand bien de moi en me faisant venir pour que ma présence attire l'aide étrangère dans des proportions qui satisfassent ses gros appétits. »

Sur M. Duvalier : *« Ce qu'on attend d'un pays qui l'hébergerait c'est qu'il lui fasse rendre l'argent. Il s'agit de 400 millions de dollars, de 200 millions au grand minimum, et c'est une question de justice tant vis-à-vis d'Haïti que des contribuables des pays donateurs. Il y a une grande complicité de fait entre les dictatures pourries et l'aide au développement. »*

Sur le prestige que confère la répression à d'autres candidats potentiels : *« Quatre ou cinq d'entre eux seulement pourront se prévaloir de cela. Quant à moi, ma force est que j'ai été en position de ne pas rester propre et que je le suis resté, alors que j'étais ministre et des finances, qui plus est. La grande question aujourd'hui est : où trouver l'argent ? Personne n'est mieux placé que moi sur ce terrain-là. Les gens voient en moi quelqu'un d'intègre, d'ouvert au dialogue, dont on serait fier et qui a l'oreille des sources extérieures de financement : la Banque mondiale, le Fonds monétaire, les Etats-Unis, la France et le Canada. »*

BERNARD GUETTA.

Nicaragua

M. Ortega se prononce pour une zone neutre en Amérique centrale

Le commandant Daniel Ortega a appelé, dimanche 30 mars, les Etats-Unis à conclure avec le Nicaragua un accord en vue du retrait d'Amérique centrale de tous les conseillers militaires étrangers actuellement présents dans la région. *« Faisons de l'Amérique centrale une zone neutre, libre de toute présence militaire étrangère »*, a déclaré le président nicaraguayen dans une interview à la chaîne de télévision américaine CBS.

Le retrait des conseillers étrangers a été également préconisé dans le passé par les pays membres du groupe de Contadora (Mexique, Panama, Colombie, Venezuela). Mais cette proposition s'était heurté aux objections de Washington.

Dans la même interview, M. Ortega s'est dit prêt à recevoir *« à Managua, quand il le voudra »*, M. Reagan, qu'il a qualifié de *« chef des contras »*, les opposants armés au régime sandiniste. M. Elliott Abrams, sous-secrétaire d'État américain, a indiqué que cette déclaration signifiait clairement que M. Ortega ne voulait pas négocier avec les « contras ».

Alors que la Chambre des représentants, à Washington, doit reprendre, le 15 avril, le débat sur l'octroi d'une aide militaire et civile de 100 millions de dollars aux antisandinistes, M. McFarlane, ancien conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité, a déclaré qu'une telle aide ne leur suffirait pas pour renverser le régime de Managua. Dans une interview à l'hebdomataire *US News and World Report*, M. McFarlane a déclaré : *« Pour atteindre un tel objectif, il faudrait plus de 100 millions, probablement quelque 500 millions. »*

Les combats de la semaine dernière à la frontière entre le Honduras et la Nicaragua auraient fait, selon Tegucigalpa, sept cents victimes dans l'armée sandiniste. Managua ne reconnaît que quarante tués et fait état de trois cent cinquante morts dans les rangs adverses. — *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

République sud-africaine

RÉUNIE A DURBAN

La conférence sur l'éducation a souligné les divergences dans la communauté noire

De notre correspondant

Johannesburg. — Il n'y aura pas de boycottage national des écoles noires, du moins dans un avenir immédiat. Contrairement à toute attente, la conférence nationale sur l'éducation en crise, qui s'est tenue, samedi 29 et dimanche 30 mars à Durban, s'est déclarée favorable à une reprise des cours après les vacances de Pâques. Une décision qui, manifestement, n'a pas recueilli l'approbation des élèves qui ont parlé de « manipulation ». Les enseignants et les parents, qui étaient représentés en masse dans cette assemblée de quelque mille cinq cents congressistes, ont imposé la voie modérée, jugeant qu'il était préférable de ne pas accroître la tension qui règne dans les townships en jetant dans la rue des millions d'écoliers noirs.

Cette conférence, dont les résultats étaient attendus avec crainte par le pouvoir, a été un échec. Elle n'a tout d'abord pas permis d'élaborer une stratégie pour l'année en cours ni de jeter les bases d'un nouveau système d'éducation pour les Noirs, qui était l'objectif annoncé. Sa durée initialement prévue de deux jours a été raccourcie à une nuit de travaux en raison du climat de tension régnant à Durban. Des incidents ont opposé samedi les congressistes à des membres de l'Inkatha, l'organisation politico-militaire du chef zoulou Gatsha Buthelezi. Deux de ses membres ont été tués au cours d'incidents. L'Inkatha est farouchement hostile au Front démocratique uni (UDF), sous les auspices duquel se tenait cette réunion.

Un fiasco également illustré par la démonstration de la division politique au sein de la communauté noire. Le Forum national, autre mouvement rival de l'UDF qui regroupe la tendance plus radicale de la conscience noire, a refusé de participer à la conférence, en accusant son organisation d'être *« arbitraire, tendancieuse et sectaire »*. Le meeting de Durban a donc permis de souligner les divergences importantes et les rivalités idéologiques dans la communauté noire. Il a également démontré que la tension ne cessait de s'accroître dans cette région entre l'UDF et l'Inkatha, qui considère la région de Durban comme son territoire, sur lequel celui qui vient « chasser » est un ennemi. Pour éviter des affrontements, le lieu du rassemblement avait été tenu secret jusqu'au dernier moment.

Des revendications non satisfaites

La résolution adoptée reformule les revendications déjà présentées lors de la première conférence de ce type qui a eu lieu à la fin du mois de décembre dernier et au cours de laquelle un ultimatum de trois mois avait été lancé au gouvernement. La plupart d'entre elles, à l'exception de la levée de l'état d'urgence, effectuée le 7 mars, et l'attribution gratuite de livres scolaires, accordée pour l'an prochain, n'ont pas été satisfaites. Elles seront de nouveau présentées aux autorités. Parmi elles figurent : le retrait de l'armée des townships, la libération des enseignants et des élèves détenus, la légalisation du COSAS, un syndicat étudiant interdit en août dernier, la reconstruction des écoles détruites, la gratuité de l'enseignement.

Les organisateurs décideront de leur action future en fonction de la réponse apportée par le pouvoir. D'ores et déjà cependant, un boycottage national de trois jours a été décidé pour les 16, 17 et 18 juin, à l'occasion du dixième anniversaire de la révolte de Soweto. Déjà à cette époque le système d'éducation des Noirs avait été à l'origine des troubles. Aujourd'hui, ont estimé les congressistes, les problèmes fondamentaux demeurent, et rien n'a été fait pour résoudre cette crise qui est une des sources principales de l'agitation.

Cette conférence a également décidé de mettre sur pied dans les trois mois *« un programme d'éducation alternatif »* en vue d'un système d'éducation parallèle qualifié de « populaire ». En quoi consistera-t-il ? Les contours n'ont pas été fixés. Il s'agira sans doute de court-circuiter le contrôle de l'Etat et d'instaurer des « écoles libres ».

La semaine dernière, le ministre de l'éducation, M. Gerrit Viljoen, avait lancé un avertissement déclarant que les écoliers étaient utilisés à des fins politiques. Le pouvoir dispose néanmoins d'un nouveau sursis pour accéder aux demandes de la NECC (National Education Crisis Committee). Saura-t-il l'utiliser ? La question de l'éducation noire reste l'une des plus sensibles et des plus explosives.

MICHEL BOLE-RICHARD.

République centrafricaine

● *L'accident du Jaguar français a fait trente et un morts.* — Le bilan de l'accident du Jaguar de l'armée de l'air française, qui s'est écrasé, le jeudi 27 mars, sur un quartier populaire de Bangui, la capitale centrafricaine, s'est alourdi, passant de vingt-cinq à trente et un morts, à la suite du décès de plusieurs personnes, mortes à l'hôpital des suites de leurs blessures. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

CORÉE DU SUD

L'opposition en marche

Kwangju. — Une foule record a participé dimanche 30 mars à une marche organisée par l'opposition sud-coréenne dans la ville de Kwangju. Comme ils l'avaient fait récemment à Pusan, seconde ville du pays, les manifestants ont réclamé une élection présidentielle au suffrage universel.

Quelque soixante mille personnes avaient répondu à l'appel du Parti démocrate de la Corée nouvelle (NKPD), ce qui constitue un record depuis l'instauration du régime du président Chon Doo Hwan en 1980. La manifestation avait un caractère émotionnel et politique particulier. D'abord, elle s'est tenue à Kwangju, ville où l'armée avait brutalement réprimé, en 1980, un soulèvement d'étudiants opposés à la prise du pouvoir par les militaires, faisant officiellement quelque deux cents morts. Ensuite, Kwangju est le fief de l'opposant le plus célèbre du pays, M. Kim Dae Jong. Une fois de plus, la police l'avait empêché dimanche de quitter son domicile, à Séoul.

La marche s'est déroulée dans le calme. Cependant, plus tard, des affrontements entre la police et plusieurs centaines d'étudiants ont conduit à soixante-neuf arrestations. Samedi dernier le gouvernement s'était publiquement excusé de la répression exercée contre les politiciens engagés dans la campagne pour le démocratisation. — *(Reuter, UPI, AFP.)*

NOUVELLE-ZÉLANDE

Mise en garde de M. Lange à la France

Singapour. — Le premier ministre néo-zélandais a, une fois de plus, mis la France en garde contre la poursuite de ses essais nucléaires dans le Pacifique sud. Non seulement, ils risquent de provoquer une opposition de plus en plus « véhémente » de la part des pays de la région, mais encore, selon lui, de compliquer un règlement politique en Nouvelle-Calédonie.

M. Lange, dont les propos sont rapportés, ce lundi 31 mars, par l'*International Herald Tribune*, estime, par ailleurs, que le changement de gouvernement à Paris pourrait faciliter un règlement du contentieux franco-néo-zélandais dans l'affaire du *Rainbow-Warrior*.

Interrogé à nouveau sur l'éventualité d'un transfèrement des deux agents français incarcérés en Nouvelle-Zélande, M. Lange a déclaré : *« Si nous avions la garantie dure comme fer qu'ils seront effectivement détenus* (en France), *alors, évidemment, nous pourrions étudier la question. »*

SOUDAN

L'ancien vice-président Tayeb condamné à vingt ans de prison

Khartoum. — L'ancien vice-président soudanais et chef du service à présent dissous de la sécurité de l'Etat, le général Omar Mohamed El Tayeb, a été condamné à vingt ans de prison, dimanche 30 mars, par le tribunal de la sûreté de l'Etat. Le général Tayeb, numéro deux du régime du maréchal Nemeiry renversé par un coup d'Etat le 6 avril dernier, était accusé notamment *« d'abus de pouvoir et de déviation »* dans le cadre de ses fonctions en tant que chef du service de la sécurité de l'Etat.

Un autre accusé, M. Mustapha Mohamed Ali, directeur du département économique de ce service, a été condamné à vingt-huit ans de prison et à une amende de 31 000 livres soudanaises.

Le général Tayeb est d'autre part le principal accusé dans le procès concernant le transfert des Falachas (juifs éthiopiens) vers Israël. Selon l'accusation, il aurait participé à cette opération effectuée à travers le territoire soudanais. Le verdict dans ce procès doit être prononcé samedi prochain. — *(AFP.)*

TURQUIE

Vaste opération de ratissage contre les rebelles kurdes

Ankara. — L'armée turque mène depuis le 24 mars une grande opération de ratissage dans le sud-est du pays pour tenter d'enrayer une offensive des rebelles kurdes opposés au pouvoir central d'Ankara.

Plusieurs milliers d'hommes, dont des renforts de commandos anti-terroristes de gendarmerie envoyés d'Ankara, sont engagés dans cette opération, qui se déroule dans des régions désolées et généralement montagneuses, déjà quadrillées par l'armée. Ces provinces limitrophes de la Syrie, de l'Irak et de l'Iran sont toujours soumises à la loi martiale. Elles sont peuplées de quelque huit millions d'habitants, généralement d'origine kurde.

Un communiqué militaire a annoncé, vendredi 28 mars, la mort, lors d'un accrochage dans la province de Siirt, de l'un des chefs de la rebellion, Mahsun Kokmaz, membre du comité central du Parti des travailleurs kurdes (PKK), la principale organisation kurde de Turquie, qui réclame l'indépendance des provinces de l'Est. Des raids éclair des rebelles contre des villages et des postes de l'armée ont fait une vingtaine de tués, dont la moitié sont des militaires, depuis une dizaine de jours. — *(AFP.)*

YOUGOSLAVIE

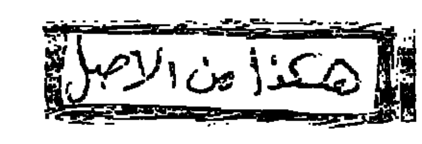
Les exploits de l'industrie d'armement

Belgrade. — La Yougoslavie a exporté en 1985 pour plus de 2 milliards de dollars d'armes et d'équipements militaires, a indiqué dimanche 30 mars le général Simo Papic au journal de Belgrade *Vecernje Novosti* (Nouvelles du soir).

Pratiquement 90 % des produits de l'industrie militaire nationale sont l'œuvre de constructeurs yougoslaves et 10 % seulement sont fabriqués sous licence, a-t-il précisé. L'industrie d'armement et d'équipements militaires, dont les principaux acheteurs sont les pays du tiers-monde, mobilise une quarantaine d'institutions scientifiques et quelque quatre cents entreprises.

Selon le général Papic, la Yougoslavie est sur le point de construire un avion qui *« à bien des égards surclassera les actuels supersoniques »*. Un avion de combat est déjà sorti des ateliers yougoslaves en 1975. Orao (aigle), produit en coopération avec la Roumanie, est un biréacteur supersonique destiné à des missions d'appui tactique ou d'interception aérienne. Il a l'avantage, selon le général Papic, de coûter 60 % moins cher que les autres appareils de ce type.

Les forces armées aériennes yougoslave sont équipées de deux autres avions de fabrication entièrement nationale, le Galeb (goéland) et le Jastreb (faucon). — *(AFP.)*



politique

Le redécoupage électoral

(Suite de la première page.)

Celle-ci sera composée de deux représentants du Conseil d'Etat, de deux de la Cour des comptes et de deux de la Cour de cassation. Le premier ministre tient à ce que ceux-ci soient désignés non pas par les chefs de corps ou par les bureaux de ces hautes juridictions, mais par les assemblées générales des membres qui les composent. Cette commission, une fois constituée, pourra prendre l'avis de démographes, de sociologues, d'experts divers ainsi que des représentants des formations politiques. M. Chirac a rappelé à ses plus récents interlocuteurs que le redécoupage des circonscriptions, en vue du retour au scrutin majoritaire, par un organisme indépendant du pouvoir politique et non soumis à l'influence des partis avait été annoncé par lui à plusieurs reprises pendant la campagne électorale. Le chef du gouvernement, qui a naguère dénoncé le *« charcutage »* et le *« magouillage »* lors des découpages de circonscriptions électorales, veut éviter d'être la cible des mêmes reproches. Il a donc décidé que les conclusions de la commission des hauts magistrats qui seront transmises au gouvernement, dont dépend la décision finale, seront rendues publiques.

ANDRÉ PASSERON.

Dans les cabinets ministériels

● DOM-TOM

– Au cabinet de M. Bernard Pons, *ministre des départements et territoires d'outre-mer.*

M. Max Aubert, ancien secrétaire général du gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie, qui était depuis quelques mois chargé de mission au cabinet du maire de Paris, a été nommé directeur adjoint du cabinet. D'autre part, M. François Piazza-Alessandrini, proche collaborateur de M. Pons depuis treize ans, a été nommé chef de cabinet.

● COOPÉRATION

– Au cabinet de M. Michel Aurillac, *ministre de la coopération.*

M. Michel Guillou, ingénieur, ancien président de l'université Paris-Val-de-Marne, est nommé chargé de mission. M. André Mousset, qui fut chargé de presse de M. Valéry Giscard d'Estaing de 1966 à 1969, est nommé conseiller technique chargé de l'information, et M. Christian Sabbé, conseiller référendaire à la Cour des comptes, conseiller du ministre pour les affaires économiques et sociales.

● RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

– Au cabinet de M. Alain Devaquet, ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Mme Annick Tissot a été nommée chef de cabinet. Elle avait été l'attachée parlementaire de M. Devaquet lorsque celui-ci était député et secrétaire général du RPR. Le ministère chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur s'est installé au 1 rue Descartes, siège de l'ancien ministère de la recherche.

● AFFAIRES ÉTRANGÈRES

– Au cabinet de M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

M. Bruno Gouallou a été nommé chef de cabinet. Membre du comité exécutif du Parti radical, M. Gouallou est notamment secrétaire général de la fédération de Paris de cette formation. Il avait dirigé la campagne de l'UDF en Seine-Saint-Denis pour les élections législatives.

La cohabitation

M. MERMAZ : pas de cogestion

M. Louis Mermaz, ancien président de l'Assemblée nationale, a notamment déclaré, le dimanche 30 mars, au micro de RMC : *« Le gouvernement de M. Chirac n'est pas le gouvernement de M. Mitterrand, et ce dernier n'a pas l'intention de se livrer à une cogestion. Le président est tout à fait différent du gouvernement »*.

Le député socialiste de l'Isère a ajouté, à propos de la cohabitation entre MM. Mitterrand et Chirac : *« Personne en France, de la gauche à la droite, n'a intérêt à ce que s'instaure une période de confusion pendant laquelle le pays et son autorité tomberaient en quenouille. (...) La France ne peut pas être entre parenthèses jusqu'à l'élection présidentielle de 1988. »*

Interrogé sur le rétablissement du scrutin majoritaire, M. Mermaz a indiqué : *« Le président de la République, de toute façon, ne signera pas n'importe quel type d'ordonnance. (...) Il serait tout à fait anormal que cette question ne soit pas laissée à la compétence de l'Assemblée nationale, car cela dépasse le problème des députés. C'est le problème de la démocratie. (...) Ce sont les députés qui sont détenteurs d'un sujet qui dépasse de loin leur personne et leur avenir »*.

● *M. Stirn et la réintégration des policiers révoqués.* – Après la réintégration de quatre policiers qui avaient été révoqués à la suite des manifestations de juin 1983 (*le Monde* daté 30-31 mars), M. Olivier Stirn, député de la Manche (apparenté PS) a déclaré que cette réintégration de fonctionnaires *« qui avaient bafoué l'autorité de l'Etat et mis en cause la personne des ministres qu'ils étaient censé servir est une faute politique »*.

● *La Ligue des droits de l'homme contre le secrétariat d'Etat aux droits de l'homme.* – La Ligue des droits de l'homme émet, dans un communiqué, *« de fortes réserves concernant la création d'un secrétariat d'Etat aux droits de l'homme »* dans le gouvernement Chirac et confié au docteur Claude Malhuret. Elle ajoute : *« Avec tous ceux qui pensent que la défense des droits de l'homme ne saurait être exploitée à des fins politiciennes et que le respect des droits de l'homme s'impose à chaque ministre dans l'exercice quotidien de ses responsabilités, la Ligue des droits de l'homme considère que la désignation d'une secrétaire d'Etat aux droits de l'homme n'est rien d'autre qu'un alibi sans portée véritable. »*

La Ligue des droits de l'homme est présidée, depuis 1983, par Me Yves Jouffa, membre du PS depuis sa fondation et vice-président du club Droit et démocratie.

● *Un recours en annulation des élections législatives, dans la Haute-Garonne.* – M. Gérard Houteer, ancien député socialiste de la Haute-Garonne, exclu du PS pour avoir voulu présenter sa propre liste aux élections législatives dans ce département, a annoncé qu'il a déposé un recours en annulation de ce scrutin devant le Conseil constitutionnel. M. Houteer n'avait pu présenter sa liste, car l'un de ses colistiers, M. Georges Salvan, figurait également sur une liste du RUC (Rassemblement des usagers et des contribuables) dans les Hautes-Alpes. MM. Houteer et Salvan avaient affirmé que cette candidature dans les Hautes-Alpes avait été présentée à l'insu de l'intéressé et avait porté plainte pour faux, devant le doyen des juges d'instruction de Toulouse. Cette affaire doit être évoquée devant le tribunal le 9 avril prochain.

LES CONSÉQUENCES DES ÉLECTIONS OUTRE-MER

Mayotte espère devenir enfin un département

De notre correspondant

Mayotte. – Départementalisation ! Ce mot magique fait toujours recette dans l'île de Mayotte. La preuve, c'est qu'aux élections législatives, dans cette collectivité territoriale de l'océan Indien, personne n'a fait campagne pour une thèse contraire. Les rares indépendantistes marxistes partisans du rattachement de Mayotte à la République des Comores n'ont même pas osé présenter des candidats, pour s'épargner, dit-on, des scores ridicules.

Ce constat traduit l'emprise sur la vie publique locale du fondateur du Mouvement populaire mahorais (MPM), le sénateur centriste Marcel Henry. Ce parlementaire si discret dans les couloirs du palais du Luxembourg jouit ici, en effet, d'une aura extraordinaire, que le scrutin du 16 mars vient de confirmer. Depuis plus de vingt ans, c'est lui qui a réussi à auréoler de magie l'idée de départementalisation dans l'esprit de la population, de la même façon qu'ailleurs d'autres leaders charismatiques savent « emballer » de façon séduisante la notion d'indépendance.

En fait, Mayotte la sous-développée lorgne vers son modèle, l'île voisine de la Réunion, dont la prospérité décrite par les étudiants mahorais en cours d'études à Saint-Denis lui semble la conséquence de son statut départemental. Les Mahorais n'envient pas, en revanche, la situation des pays indépendants voisins. *« Madagascar ? On y trouvait tout ! Depuis l'indépendance, c'est la misère ! »* Les Comores ? C'est pour eux, justement, le repoussoir type.

Pour ne pas risquer d'être Comoriens, les Mahorais rêvent d'être Français à part entière. Leurs envahissants voisins les ont, dans le passé, trop souvent dominés rudement. Aussi tiennent-ils à leur différence, nourris des souvenirs amers du temps où la capitale avait été transférée de Dzaoudzi (Mayotte) à Moroni (Grande Comore). Historiquement, ils ont toujours pris le contre-pied politique de leurs voisins, et les élus cherchent à creuser définitivement un fossé que les années élargissent. D'ailleurs, M. Ahmed Abdallah, le président de la République fédérale islamique des Comores, souhaite-t-il réellement le rattachement de Mayotte à l'archipel comorien ? Entre les grandes déclarations officielles, qui servent souvent à masquer les difficultés intérieures, et les revendications réelles, il y a peut-être une marge. Car, entre Moroni et Dzaoudzi, malgré l'attitude prudente du gouvernement, il existe peut-être maintenant un écart impossible à combler.

Depuis ces dernières années, Mayotte s'est beaucoup transformée. Certes, ce développement peut paraître artificiel à plus d'un observateur, car la couverture des importations par les exportations se rétrécit misérablement d'année en année : seulement 4 % de produits exportés pour 96 % de produits importés. A Mayotte, comme l'a affirmé un candidat aux dernières élections, *« on importe tout, même les députés ! »* Mais des progrès sensibles en matière d'équipement, de voirie, d'habitat social, de scolarisation, de formation professionnelle ont été enregistrés et, alors que, dans les pays voisins, la prévarication est chose courante, Mayotte, en bien des points, montre l'exemple.

Longtemps abandonnée, l'île connaît des progrès grâce aux apports financiers nouveaux de l'Etat. Le salaire minimum vient d'y passer à 1 000 francs. C'est un point concret appréciable si on le compare aux salaires minimaux des pays indépendants de l'océan Indien. Le rapprochement progressif avec les salaires métropolitains n'apparaît donc pas comme une utopie aux Mahorais, pour lesquels *« être français »* ne signifie pas seulement, comme le slogan du MPM le proclame, *« rester libre »*, mais aussi vivre mieux.

Le choix de M. Jean-Baptiste

Pourtant, la population mahoraise vit le plus souvent encore de façon archaïque et ne parle généralement pas français. Elle est d'ailleurs musulmane à plus de 99 %. Mais la colonisation, ici, n'a pas été pesante, sans doute parce que cette poussière d'îles, en dehors de son intérêt stratégique, n'a jamais passionné la métropole. Aussi n'y a-t-il pas eu réaction de rejet.

Bien sûr, chez les jeunes scolarisés, le mode de vie M'Zoumgoum (des Européens) suscite beaucoup plus d'envie que chez les vieux ou chez les habitants de la brousse, qui, avec patience, attendent des Blancs les dons quasi surnaturels de l'électricité et de l'eau courante. A de nombreux signes, on sent que, chez ces jeunes, cette envie cédera bientôt la place à la revendication, d'autant plus que les places de fonctionnaires tant recherchées iront en se raréfiant forcément et qu'au bout des études classiques il sera de plus en plus difficile d'éviter le chômage ou l'émigration.

Toutefois, la contestation est encore bien discrète. Paradoxalement, c'est souvent dans les rangs du RPR local que commencent à militer les jeunes, travaillés par le désir d'accéder à la civilisation de la mobylette et du transistor. Dans leur grande majorité, en effet, les Mahorais n'envisagent pas leur avenir sans la France. Chaque meeting politique est l'occasion d'arborer le drapeau tricolore, symbole de toutes les libertés et de tous les rêves.

Pour éviter un « largage » éventuel, M. Marcel Henry avait choisi pour l'île, en 1981, un député MRG, M. Jean-François Hory, afin de défendre ses thèses au sein de la majorité de gauche. En ce printemps 1986, comme il fallait épouser le changement prévisible, c'est un inconnu des Mahorais qui a été choisi par le MPM et qui, à la surprise des dirigeants locaux du RPR, a facilement remporté la victoire, fort de l'appui du sénateur. M. Henry Jean-Baptiste (UDF-CDS) sera donc chargé, au Palais Bourbon, non plus de défendre mais d'obtenir la départementalisation. La nouvelle majorité s'y montrera-t-elle plus favorable que l'ancienne, au risque de se faire condamner une fois de plus par l'ONU au nom du respect des frontières héritées de la colonisation ? L'ancien conseiller de M. Giscard d'Estaing, devenu député, sait que son protecteur et ses électeurs comptent sur lui pour arrimer Mayotte à la France aussi solidement que l'est la Martinique, sa terre natale.

Mais, outre la pression internationale, et la pression africaine en particulier, d'autres difficultés l'attendent : la rupture brutale et traumatisante des nouvelles générations avec les structures sociales traditionnelles, l'état des ressources vivrières, le développement anarchique du secteur tertiaire, l'assistanat généralisé... Mayotte, microcosme de 375 kilomètres carrés, saura-t-elle devenir le laboratoire d'un développement réussi ?

DOMINIQUE MICHEL.

MM. Verbrugghe et Renard-Payen en Corse

« NOUS NE TOMBERONS PAS DANS LE PIÈGE D'UN RENFORCEMENT DES FORCES DE L'ORDRE »

Les directeurs généraux de la police et de la gendarmerie, MM. Pierre Verbrugghe et Olivier Renard-Payen, en mission d'information à Ajaccio (*le Monde* daté 30-31 mars), ont rencontré, le 29 mars, divers responsables de la lutte antiterroriste en Corse afin d'évaluer les moyens existant dans l'île. Après ces premiers contacts, les deux responsables ont déclaré : *« Nous ne tomberons pas dans le piège d'un renforcement des forces de l'ordre en Corse... Nous avons trouvé sur place des fonctionnaires résolus et nous apportons également aux Corses l'assurance du ministre de poursuivre son œuvre dans la voie de la démocratisation et de la protection des biens et des personnes. »* Evoquant la récente nuit bleue marquée par une série d'attentats à Marseille, Nice et Aix-en-Provence (*le Monde* daté 30-31 mars) les deux directeurs en mission ont estimé *« qu'il pourrait s'agir d'un coup de semonce à l'égard du nouveau gouvernement »*. Ils ont précisé que *« leur visite en Corse avait été programmée bien avant ces attentats »*.

D'autre part, les nationalistes se seraient réunis vendredi 28 mars en Haute-Corse. Ils auraient débattu du récent résultat électoral : de 1982 à 1986, le camp nationaliste serait passé, toutes tendances confondues, de 12,73 % des suffrages exprimés à 9,05 %.

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

André Olivier et Bernard Blanc ont été écroués

André Olivier, considéré comme cofondateur d'Action directe, et Bernard Blanc, un petit malfaiteur lyonnais, arrêtés vendredi 28 mars à Lyon (*le Monde* daté 30-31 mars) en compagnie de Joëlle Crépet, vingt-neuf ans, amie d'André Olivier, ont été inculpés, dimanche soir 30 mars, de port d'armes prohibées, vol de véhicule avec recel et falsifications de documents administratifs. Tous trois ont été écoués dans des établissements de la région lyonnaise. En revanche, la fille d'André Olivier, Anne, seize ans, qui se trouvait avec eux au moment de l'arrestation a été remise en liberté.

En plus de l'arsenal que transportait la voiture volée que les policiers « filaient » vendredi soir, plusieurs armes de poing, des documents administratifs portant sur l'organisation des pouvoirs publics et des documents à caractère « politique » ont été découverts samedi après-midi dans une « planque » d'André Olivier, près de Saint-Etienne.

Ces documents ne prouvent cependant pas que l'ancien membre d'Action directe entretient toujours des relations étroites avec l'organisation clandestine. Durant la perquisition, dont le lieu exact n'a pas été révélé, les enquêteurs ont aussi saisi un certain nombre de documents concernant des banques. Les armes de poing et les munitions seront examinées par les policiers afin de déterminer si certaines d'entre elles ont été utilisées au cours d'attentats ou de « braquages » récents.

Lors de leur arrestation, André Olivier et son complice Bernard Blanc s'apprêtaient, semble-t-il, selon la police, à commettre une attaque à main armée. Les enquêteurs se demandent si cette « activité » devait profiter exclusivement à leurs auteurs ou servir à financer une organisation clandestine. Ils n'expliquent pas qu'André Olivier après son engagement dans des groupes d'extrême gauche soit désormais plus porté vers le banditisme que vers l'action politique.

Son complice Bernard Blanc est en effet considéré comme un petit malfaiteur. Il avait été arrêté le 1er août 1985 à Saint-Etienne pour maquillage de voitures volées et était en liberté conditionnelle depuis le 29 janvier 1986.

Le Libanais tué dans l'attentat de la galerie Point-Show aux Champs-Elysées usait d'une fausse identité

La brigade criminelle de la police judiciaire à Paris, chargée de l'enquête sur la récente série d'attentats dans la capitale, (*le Monde* du 22 mars 1986) a réuni quelques indices intéressants.

Dans l'enquête sur l'attentat commis le 20 mars dernier dans la galerie Point Show, aux Champs-Elysées, les enquêteurs ont partiellement reconstitué pour l'une des deux victimes, le jeune Libanais Nabir Dagher, l'emploi du temps ainsi que les activités des jours précédant l'attentat. Mais ils ne sont pas encore en mesure d'affirmer si ce jeune Libanais a été tué par la bombe qu'il venait de poser ou s'il s'agit d'une pure coïncidence. Les examens pratiqués sur les mains du jeune homme n'ont pas révélé de traces d'explosif. Mais les enquêteurs ont réussi à établir que Dagher, ami de Georges Ibrahim Abdallah, chef présumé des FARL (Fractions armées révolutionnaires libanaises) détenu en France, avait séjourné au Liban une quinzaine de jours avant l'attentat sur les Champs-Elysées et qu'il était revenu à Paris sous une fausse identité. Une carte orange au nom de « Ammasse J. » a été trouvée sur lui. Le jeune homme travaillait dans un garage tenu par des Libanais, rue de Ponthieu, à Paris-8e.

Les enquêteurs, dans leurs investigations sur l'attentat manqué dans le RER, ce même 20 mars à Paris, ont également réuni quelques indices. Ils ont découvert le magasin où avait été acheté le sac en papier qui enveloppait la bombe déposée dans le RER. Ce sac portait la marque Vanoprix – un magasin situé en face du métro Barbès à Paris. En ce qui concerne les clous ajoutés aux deux bombes, – celle du RER qui fut désamorcée et celle qui explosa aux Champs-Elysées, – les enquêteurs de la section antiterroriste de la brigade criminelle ont retrouvé le quincaillier qui les avait vendus, grâce à l'étiquette collée sur un sachet en plastique. Mais on ignore en l'état actuel des recherches si le quincaillier a pu identifier son client.

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉLITES SOCIALISTES AU POUVOIR », de Pierre Birnbaum

Loin des caricatures électorales

La question posée aujourd'hui va encore l'être des centaines de fois : qui va remplacer qui ? Tout un chacun l'apprendra d'abord pour ce qui concerne les députés, bien sûr. Un peu plus tard, viendra le tour des ministres. Et puis, de jour en jour, de semaine en semaine, et pour certains, au fil des mois, celui – ou non – des membres des cabinets ministériels, des directeurs de l'administration, des responsables de grandes entreprises nationalisées, etc.

Cette série de question se ramène en fait à une interrogation qui les met en perspective : que va-t-il advenir des élites dirigeantes socialistes au pouvoir depuis 1981 ? A la veille de ce renouvellement des hommes-clefs du pouvoir, l'étude collective coordonnée par et publiée sous la direction de Pierre Birnbaum, *les Elites socialistes au pouvoir, 1981-85*, n'en prend que plus de prix.

De lecture souvent ardue, cet ouvrage ne pourra certes pas être apprécié par tous dans le détail de chacune de ses analyses. Mais, qu'il s'agisse des cursus des ministres, des cabinets, de la haute administration, des directeurs d'administration centrale, ou des relations du pouvoir avec le grand patronat, la dizaine d'auteurs groupés autour de Pierre Birnbaum décrivent avec le plus grand luxe de détails les stratégies, les parcours, les différents types d'investissements collectifs ou individuels qui ont scellé les carrières des membres de l'élite rose. De nombreux éléments de réponse sont aussi apportés à la question des mutations structurelles, des changements de caractéristiques de ces élites au fil des « années Mitterrand ».

Les auteurs font justice du soupçon ou de l'accusation de bouleversement intégral et hautement partisan de ces élites. Mais ils ne laissent pas ignorer que des changements limités mais réels sont venus modifier ici ou là la cohésion technocratique et politique progressivement cimentée par les pratiques de la Ve République.

Lecture salutaire pour dépasser la caricature des nouveaux députés barbus et naïfs « envahissant » l'Assemblée nationale en 1981 ou des innombrables petits militants syndicaux qui seraient devenus, par la seule grâce... de l'état de grâce, des « importants » de la politique.

De ces descriptions outrancières véhiculées pour la commodité de la polémique, on passe, dans *les Elites socialistes au pouvoir*, à des analyses plus fines sur l'affirmation, non équivoque pour la première fois, dans certaines carrières de hauts fonctionnaires, d'une composante politique que n'a pas « inventée » le pouvoir d'après 1981. De leur enquête consacrée aux directeurs d'administration centrale, Jean-Luc Bodiguel et Marie-Christine Kessler tirent par exemple ce bilan nuancé : *« Le haut fonctionnaire classique caractérisé par sa mentalité bureaucratique n'a pas disparu. Il représente même encore le modèle dominant parmi les anciens dirigeants comme parmi les nouveaux. Le fonctionnaire engagé existe. Il ne s'est pas substitué au fonctionnaire technicien : il le côtoie. Mais il est relativement rare. »*

Les « boursiers » de la République

Et les fameux militants syndicaux, censés avoir peuplé les postes-clefs et allées du pouvoir ces dernières années, avec comme « saints patrons » un André Henry ou même un Pierre Mauroy ? Là encore, Daniel Gaxie et Michel Offerlé, qui étudient le phénomène, sont conduits à une conclusion moins bruyante. S'il est vrai que *« la possession de capital syndical paraît avoir été privilégiée lors du changement de majorité »*, il n'est pas moins patent qu'il s'est le plus souvent agi de *« l'ascension exceptionnelle mais marginale d'un personnel marginal dans des positions marginales et précaires. Le temps ne pouvait que favoriser sa marginalisation ultérieure. »*

Au total, à ces quelques spécificités près, la contagion mutuelle et ancienne de la logique des partis politiques et de la logique des institutions, à propos de laquelle, s'explique Brigitte Gaïti, n'a fait ces dernières années que se perpétuer. De même que les grands corps ont, dans l'ensemble, perpétué dans leur toute-puissance et leur omniprésence. Les exceptions apportées par mai 1981 et ses lendemains n'ont qu'à peine modifié cet état de fait.

Des changements dans la composition des élites, il y en eut certes : place faite aux *« boursiers de la république »*, à des militants expérimentés, à des experts formés sur le tas et non dans les seules grandes écoles. Mais ni leur importance numérique, ni leur pérennité, ni leur caractère cumulatif ne sont venus bouleverser l'épure traditionnelle des élites au pouvoir.

L'alternance apportera-t-elle la reconnaissance, même inavouée, de ces mutations lentes et *« locales »*, ou voudra-t-elle (et pourra-t-elle) s'illustrer par une logique du coup de balai, du *spoil system* brutal (mal adapté aux réalités françaises) et du retour au *statu quo ante* ? Voilà au fond la question qui remplira demain la rédaction des livres à venir sur les élites au pouvoir après mars 1986 : ouvrages qui ne se comprendront pleinement qu'après lecture, entre autres, des *Elites socialistes au pouvoir* aujourd'hui offertes à la sagacité des lectures.

MICHEL KAJMAN.

* *Les Elites socialistes au pouvoir, 1981-1985*. Ouvrage publié sous la direction de Pierre Birnbaum, avec les études de Brigitte Gaïti, Annie Collovald, Françoise Dreyfus, Daniel Gaxie et Michel Offerlé, Pierre Birnbaum, Daniel Lochak, Jean-Luc Bodiguel et Marie-Christine Kessler, Elie Cohen, Michel Bauer. Presses universitaires de France. 311 pages, 95 F.

société

SCIENCES

Trois nouveaux instituts au CNRS

Trois instituts de recherche en sciences sociales viennent d'être créés par le Centre national de la recherche scientifique : un institut fédératif de recherche sur les économies et sociétés industrielles, installé à Lille et dirigé par M. Michel Simon, professeur à l'université de Lille-1 ; un institut de recherche et d'études sur le monde arabe et musulman, installé à Aix-en-Provence et dirigé par M. André Raymond, professeur à l'université de Provence ; enfin, un institut fédératif de recherche sur les sociétés contemporaines, installé à Paris et dont la direction est confiée à M. Maurice Godelier, qui est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et l'un des dix directeurs scientifiques du CNRS (département des sciences de l'homme et de la société). La création de ces instituts a notamment pour objet de réunir des unités de recherches déjà existantes pour leur permettre, tout en poursuivant leurs programmes propres, de travailler sur des projets interdisciplinaires financés par l'institut dont elles relèvent.

Une navette privée pour la NASA ?

Les Américains envisageraient de remplacer la navette spatiale Challenger, disparue dans une explosion le 28 janvier dernier, par une nouvelle navette financée par l'industrie privée et louée à la NASA pour ses missions. C'est ce que propose M. James Fletcher, vice-président de la société General Space, ancien administrateur de la NASA (1971-1977), dont on murmure qu'il pourrait bien être le prochain patron de l'Agence spatiale américaine. Coût de l'opération : 1,5 à 2 milliards de dollars. Cette idée d'une privatisation des services de lancements spatiaux américains n'est pas neuve. Déjà, les lanceurs conventionnels ont fait l'objet de telles études.

TOURISME

Paris reste la capitale des congrès

Pour la septième année consécutive, Paris a été la ville qui a accueilli en 1985 le plus de congrès internationaux, selon la classification de l'Union des associations internationales. Avec 274 manifestations de ce type, la capitale française devance largement Londres (238), qui la talonnait jusqu'ici, mais aussi Bruxelles (219), Genève (212), et Vienne (127). Au classement par nations, les Etats-Unis viennent en tête avec 706 congrès internationaux, devant la Grande-Bretagne (598), la France (591) et l'Allemagne fédérale (235).

Sports d'hiver : bilan globalement satisfaisant

Le bilan de la saison de sports d'hiver 85-86 en France aura été globalement satisfaisant malgré un démarrage difficile en raison de l'absence de neige et la réduction de l'étalement des vacances scolaires de Pâques. Selon les professionnels du secteur, la durée moyenne des séjours tourne désormais autour d'une semaine, les skieurs de week-end sont de plus en plus nombreux et le ski de fond attire une clientèle nouvelle. A noter également la baisse du nombre des skieurs américains (baisse du dollar et « psychose » des attentats) mais une arrivée significative de Sud-Américains et de touristes en provenance de l'hémisphère sud.

RELIGION

DANS SON MESSAGE PASCAL

Jean-Paul II dénonce toutes les formes de violence

Jean-Paul II a prononcé le dimanche 30 mars son traditionnel message pascal. Devant 250 000 fidèles rassemblés sur le parvis de la basilique Saint-Pierre de Rome et devant des centaines de millions de personnes qui suivaient son discours retransmis par les télévisions de trente-six pays, le pape a dénoncé toutes les formes de violence qui agitent le monde.

Lisant son discours en italien, Jean-Paul II a déclaré que l'homme a trop souvent fait de la mort une méthode pour assurer sa vie sur terre. Il a énuméré toutes les *« méthodes de mort »* auxquelles les hommes se résignent quand *« ils n'aspirent qu'aux réalités de la terre. »*

Devant les fidèles, parmi lesquels le secrétaire d'Etat américain, M. George Schultz et son épouse, le pape a réitéré son invitation adressée à tous les chefs spirituels du monde, à venir cette année le rejoindre à Assise, en Italie, afin de prier spécialement pour la paix. Enfin, il a adressé sa bénédiction et souhaité joyeuses Pâques au monde entier en quarante-huit langues, dont le russe, l'arabe et le chinois.

« L'homme se résigne à la mort »

« L'homme se résigne-t-il à la mort ? Ou au contraire est-il prêt à participer à la grande délivrance de Dieu ? a demandé Jean-Paul II. *L'homme se résigne à la mort, quand il n'aspire qu'aux réalités de la terre, quand il ne recherche que celles-là. La terre a elle seule ne renferme pas en elle le ferment de l'immortalité.*

« Malheureusement, l'homme se résigne en effet à la mort et non seulement l'accepte, mais aussi l'inflige. Sans cesse les hommes infligent la mort à d'autres hommes, à des hommes souvent inconnus, à des hommes innocents, aux hommes qui ne sont pas encore nés.

« Non seulement l'homme se résigne à la mort, mais il en fait trop souvent une méthode pour assurer son existence sur la terre. Ne sont-elles pas méthodes de mort, la méthode de violence, la méthode de la conquête sanglante du pouvoir, la méthode de l'accumulation égoïste des richesses, la méthode de la lutte contre la misère qui s'inspire de la haine et du désir de vengeance, la méthode de l'intimidation et de l'abus du pouvoir, la méthode de la torture et de la terreur ?

« Et pourtant l'homme, même s'il se résigne à la mort, en éprouve une terrible peur. L'homme aujourd'hui est-il prêt à participer à la grande délivrance de la mort que Dieu réalise ? Un défi se présente à lui, le plus urgent de tous, celui qui l'engage le plus : le grand défi de la paix. Choisir la paix signifie participer avec courage et de manière responsable, à l'action du Dieu des vivants.

« Dieu appelle l'homme à s'opposer à la mort là où aujourd'hui elle apparait le plus ouvertement comme le fruit de l'égoïsme, de la division, de la violence : dans les régions ensanglantées par la guérilla et les conflits, là où naît la tentation du terrorisme et des représailles, dans les nations où sont bafoués la dignité de la personne, ses droits, ses libertés. »

LE MARTYRE DE LA GROSSESSE

Lisbonne (AFP). — Le président de la conférence épiscopale portugaise, Mgr Manuel Trindade, a condamné, le 29 mars, l'avortement pratiqué la semaine dernière par un hôpital de Lisbonne sur une adolescente âgée de 15 ans, violée par son propre père.

C'était le premier avortement pratiqué sur ordre d'un tribunal depuis l'entrée en vigueur au Portugal, il y a deux ans, de la loi sur l'interruption volontaire de la grossesse.

Interrogé par la radio nationale portugaise, Mgr Trindade a affirmé que la jeune fille *« aurait dû être aidée à assumer sa grossesse comme une forme de martyre ».*

MGR JULLIEN AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

L'Eglise et la politique

Comme les autres évêques français, Mgr Jacques Jullien, *« ne fait pas de politique »*. Mais, au cours du « Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche de Pâques, le nouvel archevêque de Rennes n'en a pas moins proposé une ligne de conduite au nouveau gouvernement.

Estimant que l'action politique doit évoluer entre la *« liberté »* et la *« solidarité »*, il pense que *« sacrifier l'une à l'autre trahit le mouvement de l'Evangile, le sens chrétien de l'homme et l'enseignement social de l'Eglise ».*

Selon lui, *« ce qu'une attitude authentiquement chrétienne récuse totalement, ce n'est pas le dosage entre la liberté et la solidarité, mais la prétention à évacuer l'une ou l'autre ».*

S'il ne *« pleure pas »* sur les pertes de voix enregistrées aux dernières élections par le Parti communiste, Mgr Jullien s'inquiète de la montée du Front national : *« Spéculer sur la peur et l'insécurité des gens reste un mauvais calcul politique*, affirme-t-il. *Sur un plan évangélique, cela me pose beaucoup de questions. »*

L'archevêque de Rennes a insisté sur les limites de l'engagement politique du clergé : *« Si faire de la politique, c'est rappeler la nécessité des droits de l'homme et de la solidarité, je suis pour. Si c'est pour soutenir telle ou telle liste, je suis positivement contre. Nous ne sommes pas aux Philippines. En France, il y a suffisamment de laïcs, formés et compétents, engagés dans ces réalités-là. »*

A l'adresse du nouveau gouvernement, l'archevêque de Rennes a tenu à rappeler les craintes de l'épiscopat à propos de l'aménagement de la semaine scolaire et de ses incidences sur le catéchisme du mercredi. Ce n'est pas une question de *« boutique »*, mais de culture : *« Une nation qui perd sa dimension religieuse perd tôt ou tard son identité. »* Si d'aventure le mercredi devait être *« repris »*, il faudrait réintégrer autrement l'enseignement religieux, *« à sa place, et non sur un strapontin ».*

« Apprentis sorciers »

Président de la commission familiale de l'épiscopat, Mgr Jullien se demande si *« dissocier l'apparition d'une personne humaine et la relation au père et à la mère ne revient pas à jouer aux apprentis sorciers »*. Selon lui, *« l'insémination artificielle avec un donneur extérieur au couple atteint en profondeur la cellule familiale ».*

L'épiscopat français avait décidé de faire de ce dernier jeudi saint une journée de prières et de soutien aux chrétiens du Liban. Sur la question des otages, Mgr Jullien a approuvé l'attitude de fermeté du gouvernement français. *« Chaque gage donné à des gens qui usent de tels arguments*, affirme-t-il, *fait monter les enchères et leur donne davantage de pouvoir. »* Des « fous de Dieu » ? *« Mobiliser Dieu pour cette espèce de sauvagerie sans visage et sans nom, c'est épouvantable ! »*, a commenté l'archevêque de Rennes.

MÉDECINE

QUINTUPLÉS-ÉPROUVETTES A LONDRES

Les premiers quintuplés-éprouvettes, tous des garçons, sont nés le 26 mars à Londres, deux mois et demi avant terme, selon l'hebdomadaire britannique *Sunday People*. Ils pesaient entre 828 et 956 grammes. C'est en Grande-Bretagne que la technique de la fécondation in vitro avait été utilisée pour la première fois en 1978.

Les sept mille Français d'Alicante

(Suite de la première page.)

Mais le temps, dans cette réplique approximative de la rive oranaise, fait aussi son œuvre. Les Français, selon les chiffres du consulat — ouvert en 1985 — sont toujours plus de sept mille, et les Franco-Espagnols ou Espagnols ayant un temps vécu sur le sol algérien de France près de dix mille. Leur influence, toutefois, paraît s'être volontairement marginalisée. Ils s'intègrent, plus dispersés, plus *« individuels »*, comme le dit un esprit critique de la communauté.

« Nos anciens élèves se sont souvent mariés avec des gens de la région, explique encore Mme Guérin. *Ils nous envoient aujourd'hui des enfants de nationalité française qui ne parlent qu'espagnol. »* Pour les nouvelles générations de rapatriés, celles qui n'ont pas connu l'Algérie, la langue d'Albert Camus n'est plus qu'une *« langue seconde »*, pas vraiment étrangère mais plus tout à fait maternelle. Ce qui fait dire à la directrice que *« les vrais déracinés »* ne sont pas les pieds-noirs adultes, mais leurs descendants directs.

Deux méchouis annuels, quelques restaurants spécialisés dans le couscous, des bars locaux qui servent plus de pastis que de xérès, des réunions d'amis pour *« le plaisir de l'humour pied-noir »*, un lycée, héritier de la petite école de 1962, où l'on enseigne avec l'accent de Bab-El-Oued... On chercherait, en vain, d'autres traces visibles du passé « rapatrié ».

« La communauté a beaucoup changé ces dernières années », explique M. René Carbonnel, ancien commandant des unités territoriales, président de la Société française de bienfaisance (SFB). Les familles riches sont parties, fortunes refaites, remplacées par des retraités qui avaient mal vécu à Paris ou à Montpellier. La société de bienfaisance assiste surout des vieux, les oubliés de l'Eldorado pied-noir de la Costa-Blanca. Alicante n'est plus pour beaucoup qu'une ville de l'arrière, une station balnéaire à l'atmosphère légèrement douloureuse et aux songes tourmentés.

C'est ce qui déçoit souvent les Français d'Alicante : cette lente décomposition de leur colonie correspond moins, finalement, au temps de l'oubli, à la fin des rancœurs qu'à la saturation économique de la région. *« Ils ont eu une vie financière assez aisée pendant des années*, dit M. Carlos Rico Mira, un Espagnol, directeur de la BNP, *parce que leur arrivée a coïncidé avec l'essor touristique de la côte. »* Puis cette époque bénie des affaires vite faites a cédé la place à l'ère de la crise économique, des réglementations plus sévères, du recouvrement des impôts, des magistrats plus consciencieux.

La bénédiction franquiste

Certains rapatriés l'affirment, l'exode de 1962 a donné à Alicante le goût des bars à filles, des sociétés paravents, d'une furia immobilière aux investissements parfois douteux. *« Des pieds-noirs*, dit un pur et dur de la société de bienfaisance, *étaient bien placés pour se faire les agents locaux des Marseillais, du gang des Lyonnais ou de la Mafia italienne. »* Pendant vingt ans, la police a fermé les yeux. Les exilés d'Alger ou d'Oran ne bénéficiaient-ils pas de la bénédiction franquiste ? Les plus activistes n'étaient-ils pas les amis de M. Sunner, beau-frère du Caudillo, protecteur de Raoul Salan, de Jean-Jacques Susini et des chefs de l'OAS ?

Entre eux, à l'apéritif, les rapatriés se racontent d'étranges histoires qui, au-delà des Pyrénées, déclencheraient immédiatement des enquêtes. Faillites frauduleuses, escroqueries à l'assurance, trafic de faux dollars, affaires douteuses en tout genre... Ils en rient comme d'une bonne blague oranaise ou s'en soucient, irrités de cette « marque pied-noir » d'Alicante.

Même au lycée, l'honorabilité est un sujet de discussion. Le grand bienfaiteur de l'établissement, placé depuis 1972 sous la responsabilité de la Mission laïque, s'appelle M. Carlos Pradel. *On le dit suisse*, aventurier au long cours entre l'Afrique, le Canada et Cuba. Il est arrivé en *même temps que les pieds-noirs et* les a rapidement initiés à l'immobilier. Alicante lui doit le nouvel Albufereta, une hideuse banlieue balnéaire. Pierre Lagaillarde, au temps de son exil espagnol, a travaillé pour lui. Le lycée, sept étages sans ascenseur ni issues de secours, c'est son œuvre, originellement destinée à accueillir les clients d'un hôtel.

Aujourd'hui, M. Pradel met ses enfants au lycée français. Il a proposé de bâtir un nouvel établissement en échange de la restitution de son premier terrain. Des parents d'élèves s'inquiètent de ce parrainage anachronique, d'autant que les journaux d'Alicante se sont faits souvent l'écho, ces dernières années, des démêlés de M. Pradel avec la justice espagnole. Mais l'honneur est sauf : le promoteur phare du *Levant*, employeur heureux de tant de rapatriés satisfaits, vient de bénéficier d'une relaxe malgré les protestations du parquet, après une inculpation pour escroquerie.

La nécessité de la rectitude

« Je vais vous dire mon impression, tonne M. Carbonnel : *beaucoup ont moins pensé à servir qu'à se servir. »* Le président de la société de bienfaisante aime bien cette formule. Il doit la replacer souvent lors des assemblées générales de son association, forte de douze cents adhérents *« qui oublient de payer leurs cotisations annuelles »*. Cette ligne de partage de la colonie française d'Alicante entre riches et moins riches, entre braves gens et affairistes oublieux, exacerbe sans doute des rancœurs plus inexprimables. Des errances intérieures plus complexes qu'en 1962.

Celles de Pierre Vacher, par exemple. En apparence, un ancien militaire blessé et pensionné, déçu par la vie en France et qui a d'abord tenté sa chance dans une Catalogne *« trop gauchisante »*, avant de gagner Alicante. Un homme de droite, meurtri par la perte de l'Algérie, qui tient des propos symboliques de l'amertume *« rapatriée »* et exprime une sensation typique de la perdition de l'exilé. *« Quand ma famille de France vient me rendre visite*, dit-il, *je ne me reconnais plus en elle. J'ai le sentiment de décrocher, et j'en souffre. »* Il déplore qu'Alicante soit *« livrée à la délinquance »*, que la municipalité, depuis 1979, soit socialiste. Réactions moyennes très répandues parmi les Français d'Alicante qui votent Le Pen (30 % des voix) par réflexe. A y regarder de plus près, cependant, à mieux écouter Pierre Vacher, son militantisme au sein de la société de bienfaisance ou dans les rangs des anciens combattants français illustre davantage, sans doute, la nécessité d'une rectitude face à ce qu'il appelle *« un effondrement des valeurs pieds-noirs »*.

Mais comment s'y retrouver quand, à côté de vous, d'autres Français s'enrichissent sur le dos des touristes algériens qui débarquent chaque semaine du ferry-boat *Al-Djazair* ? Comment nourrir encore sa rage au cœur quand il y a des affaires à faire avec des adversaires d'hier, des fonds de commerce de la Calle San-Fernando à vendre, avec dessous-de-table, à des truands maghrébins venus de Paris ou de Marseille ?

Et tout Alicante sait que les pieds-noirs y nagent comme poissons en Méditerranée.

« Cette ville permettait toutes les combines, conclut un ancien officier qui tient à l'anonymat. *Les rapatriés y ont souvent perdu leur âme. L'OAS ses dernières règles de combat. En 1962, nous ne nous sommes pas assez méfiés. »*

PHILIPPE BOGGIO.

MICHEL SALVADOR, PROMOTEUR PIED-NOIR

« En pleine conquête de l'Ouest... »

De notre envoyé spécial

Benidorm. — *« C'est Rio-de-Janeiro, regardez ! »*. De nuit, à la rigueur, vu de la montagne voisine et à condition que les lueurs de lune gomment les formes de la mégalopole touristique de la Costa Blanca ! Car, le jour levé, il n'y a plus à contempler qu'un bataillon serré d'HLM vertigineux voués à la profonde solitude des vacanciers européens du troisième âge.

Une lèpre d'urbanisme qu'on fuirait volontiers sur l'heure. Michel Salvador, lui, s'y épanouit, heureux depuis près de vingt-cinq ans. Fier des deux cent vingt hôtels-tours, des quatre cent mille lits — *« plus que dans toute l'Afrique du Nord, dites »*, — de cette planche à clous qu'il a contribué à dresser, *« en pleine conquête de l'Ouest »* (1960-1975), dans un village malchanceux au bord de mer.

Un passionné du brassage, Michel Salvador. Des projets plein la tête, aujourd'hui l'Agualand, un parc de loisirs, demain, le port ; des parts un peu partout, affirme-t-il, dans la presse publicitaire, les radio locales, l'hôtellerie...

Ces rumeurs de *« blanchissage »* par le béton de fonds de provenance inavouable ? Ce rôle de représentants locaux des mafias européennes et maghrébines que se seraient donné, au fil des ans, certains pieds-noirs ? Allons-donc ! Simples jalousies de types sans envergure. *« Mensonges à l'oranaise ».*

Le parti des courageux

Michel Salvador avance une tout autre version des reconversions florissantes et, notamment de la sienne, ensemencées sur les décombres de l'affaire algérienne. *« J'ai simplement tourné la page plus vite que d'autres, et je me suis mis au travail sans regarder en arrière. »* Et, d'abord, basta des rancœurs ! Qu'importe s'il faut pour gagner cette sérénité-là vendre des appartements à des touristes algériens ou adopter la nationalité espagnole, *« plus pratique pour la réglementation sur ces sociétés ».*

Jeune représentant de commerce d'Oran, Michel Salvador, avait débarqué à vingt-trois ans, à Alicante, le 28 juin 1962, avec, en poche, 296 000 pesetas (environ 2 millions d'anciens francs de l'époque). *« J'avais en moi l'acharnement propre aux pieds-noirs, le sens, quoi. J'ai tout de suite compris le parti que les courageux pouvaient tirer de cette plage. »* Il débutera par la création d'une discothèque, le Safari, fréquentée par les hommes de l'OAS : et d'hôtels en projets immobiliers, d'amis en associés espagnols, il ira jusqu'à acquérir, selon ses propres termes, *« une surface respectable ».*

Mais des coups tordus, jamais ! Des investissements douteux ou pour le compte de tiers, ce serait l'insulter ! Les rumeurs d'Alicante sont bien malveillantes qui voudraient nous faire prendre le promoteur pour le correspondant d'amis financiers niçois. L'associé surtout, M. Robert Tabarot, un personnage qui a beaucoup compté pendant les années turbulentes de la présence des rapatriés d'Espagne. Bien malveillant aussi le soupçon qui ferait allusion aux placements de père tranquille qu'un homme politique de la Côte d'Azur pourrait effectuer sur la Costa Blanca à la faveur de ce lien.

Mais que ne raconte-t-on pas chez les rapatriés qui ressassent volontiers, à l'heure de l'anis, des rivalités datant d'avant la chute de l'Algérie. M. Tabarot ? *« C'est un vieil ami,* dit Michel Salvador, *président national d'une association de pieds-noirs, et notre relation remonte à l'époque où lui et moi nous nous sommes dévoués pour assister nos compatriotes en Espagne. Nous avons négocié certains retours en France, organisé des convois de familles vers la frontière. Moi-même, j'ai été un temps représentant consulaire. »*

Ph. Bg.

sports

LE KILOMÈTRE LANCÉ A SKIS

Les kamikazes de la glisse

La Clusaz. – Les « fous » de la glisse n'ont établi qu'un seul record de vitesse au cours des championnats du monde de kilomètre lancé, perturbés par de mauvaises conditions atmosphériques : le Français Alain Pessey a atteint 163,5 kilomètres/heure avec des skis nordiques.

Sur des skis alpins, les plus rapides ont été le Suédois Léppala (206,2 kilomètres/heure) chez les hommes et l'Américaine Culver (191,2 kilomètres/heure) chez les dames. En monoski, le Français Bellier a été chronométré à 171,4 kilomètres/heure et l'unijambiste Patrick Knaff à 175 kilomètres/heure. Ces tentatives ont été l'occasion de nombreuses chutes, plus spectaculaires que graves.

De notre envoyé spécial

Une jambe raide, un bras en écharpe, le dos douloureux, Annie Breyton, qui semble avoir traversé un pare-brise, est revenue sur l'aire d'arrivée du kilomètre lancé moins d'une heure après avoir fait parcourir un frisson d'angoisse dans le public. Quelle chute !

C'était samedi 29 mars. Les coureurs avaient piaffé sur le plate-forme de départ pendant deux heures, délai nécessaire à la mise au point des cellules photo-électriques de chronométrage. A quoi avaient-ils bien pu penser, perchés comme des oiseaux à l'aplomb d'une sombre barrière rocheuse, une espèce de précipice glacé sous les pieds ? « *Il y avait un petit faux plat, puis une cassure. On savait que, derrière, cela tombait à pic, mais on ne voyait rien jusqu'à la ligne d'arrivée. Cela faisait beaucoup gamberger* », a noté un concurrent.

Les femmes d'abord

Combien avaient-ils été là, gagnés insensiblement par la trouille ? Les premiers départs avaient été donnés vers 11 heures seulement. Les femmes d'abord. L'Américaine Culver, qui s'était entraînée aux grandes vitesses arrimée sur le toit d'un bolide lancé à 240 kilomètres/heure, n'a pas fait mieux ce matin que 188 kilomètres/heure. La Norvégienne Fjeldstad, qui a une belle carrière en Coupe du monde derrière elle, avait atteint 185,4 kilomètres/heure. Puis la Française Béguin, monitrice aux Arcs, qui a fait de la musculation entre deux leçons de ski comme entraînement, avait plafonné à 177,9 kilomètres/heure.

Venait alors le tour de l'ancienne détentrice du record du monde. A mi-pente, juste avant de dépasser un énorme rocher affleurant sur la roche, Annie Breyton avait perdu le contrôle d'un ski. Elle avait tenté de le remettre dans l'axe. Le mouvement trop brusque avait bloqué la longue latte de fibre de verre. La « boîte » – c'est le terme des skieurs en cas de chute – était inévitable. Mais, à près de 200 kilomètres/heure, ce fut un spectacle terrible. Deux sauts périlleux, les skis tordus d'un côté, le casque dévalant de l'autre, et le corps glissant dans la pente comme une poupée de chiffon.

Bloquée par un secouriste après avoir dévissé ainsi quelque 300 mètres, Annie Breyton avait eu le courage de lever le bras pour rassurer les spectateurs. Rien de très grave, en effet, comme en témoignait la présence de la championne de la piste de Balme après un rapide passage à l'hôpital.

La piste de La Clusaz, qui a permis à onze concurrents de dépasser les 200 kilomètres/heure, a été le théâtre de nombreuses chutes (un coureur sur cinq samedi). Trop nombreuses ? Les concurrents ont été unanimes pour reconnaître son excellente préparation : la difficulté tenait sans doute à la pente elle-même. Presque verticale, la piste permettait aux coureurs d'atteindre en quelques secondes des vitesses qu'ils n'auraient jamais pu envisager ailleurs. C'était bon pour le niveau des performances. Ce l'était moins pour la sécurité. Certains coureurs se trouvèrent propulsés au-delà de ce que leurs capacités physiques et émotionnelles leur permettaient de maîtriser. La « boîte » était donc inévitable.

Le casque s'embue

« *Je suis très bien parti, mais à 100 mètres de la première cellule de chronométrage, mon casque s'est embué : je n'y voyais plus rien. J'ai cherché à maintenir ma position et à poursuivre mes traces. Au bout de quelques secondes, j'ai été projeté en arrière et j'ai glissé sur 200 à 300 mètres* », a reconnu Alain Pessey, qui a pourtant établi le record à skis nordiques. Il fallait la sagesse d'un Franz Weber pour renoncer à prendre le départ ce jour-là, simplement parce qu'il ne se sentait pas bien. Mais il a donné rendez-vous à ses rivaux dans deux semaines sur la piste – beaucoup plus technique – des Arcs, où il a établi il y a deux ans le record du monde, qui tient toujours.

ALAIN GIRAUDO.

UN ENTRETIEN AVEC LE PRINCE RAINIER III

Monaco mise sur la compétition

A l'heure où Paris postule pour les Jeux olympiques de 1992, Monaco envisage d'accueillir les Jeux des petits États dès 1987.

Mais, comme chaque printemps, le sport international se donne d'autres rendez-vous dans la principauté. D'ici peu, pour le tennis, du 19 au 27 avril, ce sera le Volvo Monte-Carlo Open 86. Un mois plus tard, le 11 mai, se déroulera le Grand Prix Automobile de formule 1.

Le nouveau stade Louis-II d'une capacité de vingt mille places a ouvert ses portes. Le circuit de formule 1 vient d'être rénové. Le prince Albert siège désormais au Comité olympique international. Mais c'est le prince Rainier III qui tient le gouvernail.

« Monaco semble devenir une capitale du sport. Aux activités traditionnelles comme le football et la compétition automobile, s'ajoutent maintenant d'autres manifestations sportives. Vous venez d'ouvrir le nouveau stade Louis-II, mais n'est-il pas trop grand pour la seule population monégasque ?

– Ce stade peut accueillir vingt mille spectateurs. Il comporte aussi des salles plus petites, de deux cents à trois cents places. C'est un peu plus grand que ce nous aurions désiré. Mais l'ancien stade avait beaucoup vieilli. Il ne pouvait recevoir que neuf mille personnes. Nous avons tout fait pour que ce nouveau stade s'avère un instrument sérieux. C'est un ensemble omnisports. Avec une salle couverte pouvant accueillir de deux mille cinq cents à trois mille cinq cents spectateurs. Nous avons une piscine olympique, dotée d'un système hydraulique très sophistiqué qui permet de séparer le bassin en deux. Tout l'équipement est agréé par les fédérations sportives. Nous voulions avoir la qualité.

» Outre les compétitions internationales, le stade sert également pour l'entraînement scolaire. Enfin, le parking de mille sept cents places sur trois étages permet l'accès direct au terrain de jeux. Avec ce stade, nous pourrons accueillir pour la première fois les Jeux des petits États en 1987.

– Il reste que cela coûte cher...

– Pour rentabiliser l'opération, nous avons construit des immeubles de bureaux tout autour, dont la location s'est réalisée facilement. Nous avons fait un club house de vingt chambres et une cafétéria. De même, des bureaux pour les dirigeants de chaque discipline et une salle de réunion commune. Cet ensemble est ainsi un véritable lieu de rencontre. Le comité de gestion est composé d'un très petit nombre de personnes, où le gouvernement et la mairie sont représentés. Cela suffit, car tout est automatisé.

– Et le plublic est au rendez-vous ?

– Nous y veillons. Pour le calendrier. Il demeure vrai qu'il est difficile de remplir ce stade. Les prestations de l'équipe de football ne sont pas toujours les meilleures. Cela tient du jeu français en général, qui est devenu très défensif : on marque peu de buts. Or ce qui plaît au public, ce sont les joueurs qui osent, qui essaient, qui tirent au but. Autrefois, l'esprit était différent : tant pis si l'on perdait, on avait tout de même marqué un bon nombre de buts. Mais aujourd'hui... De là vient une certaine désaffection du public.

– Si ces multiples activités renforcent le prestige de la principauté, les retombées économiques doivent aussi entrer en ligne de compte. L'Etat princier participe-t-il au financement de ces activités ? Quelle est la part de l'autofinancement ou d'éventuels investissements privés ?

– Certaines compétitions arrivent à s'autofinancer, comme l'Open de tennis ou le Grand Prix automobile. D'autres nécessitent encore des apports de fonds extérieurs, comme le golf et le Rallye automobile de Monte-Carlo. Encore faut-il corriger cette appréciation, dans la mesure où ces compétitions indnisent des effets bénéfiques de publicité pour la principauté dans son ensemble.

» Lorsque l'autofinancement ne suffit pas, la principauté intervient. Ainsi la Société des bains de mer (SBM, à majorité étatique) s'ouvre au sport. Elle met beaucoup d'argent dans l'automobile et le tennis. Mon fils Albert s'occupe beaucoup de cette politique sportive. Il est maintenant membre du Comité olympique international.

» Reste le parrainage privé. Il est de règle dans l'automobile. Nous venons de faire un autre essai, avec la course de voiliers Monaco-New-York en octobre 1985. Elle a été financée par l'Union des commerçants de Monaco, la SBM, des actionnaires locaux et extérieurs.

» Cette première expérience n'a pas été très réussie : la participation fut faible. La date, en octobre, était peut-être mal choisie. Le mauvais temps régnant ce mois-là a aggravé les difficultés de navigation propres à cette course. Celle-ci mêle des conditions de navigation très différentes, entre la Méditerranée et l'Atlantique. Pour la prochaine course, qui aura lieu dans deux ans, nous choisirons une meilleure date, en tout cas. Et peut-être modifierons-nous le règlement de la course.

– Le parrainage semble avoir des domaines de prédilection...

– Effectivement, nous sommes amenés à lancer de nouvelles compétitions, plus attractives. Car les plus anciennes vieillissent. Il faut s'adapter pour rester dans la course. Ainsi en matière de tennis, les matches sur terre battue se font de moins en moins. Outre l'Open de Monaco, il reste encore Roland-Garros... et quelques autres tournois. Devrons-nous changer ? Il faut attendre, pour voir. Les joueurs de tennis préfèrent opérer sur leur surface favorite et ne plus jouer sur les autres. Ils sont devenus des spécialistes...

– Vous semblez regretter quelque peu cette évolution...

– C'est l'excès du professionnalisme, du vedettariat. Voyez l'actualité récente : les achats de sportifs à prix fort ont quelque chose de choquant, de contraire à l'esprit du sport. La compétition internationale fait monter les coûts. Pour mesurer cette évolution, il suffit d'observer ce qu'est devenu le Rallye de Monte-Carlo. Jadis, un coureur partait de Paris ou de Londres avec sa propre voiture, et un jeu de pneus de rechange. Aujourd'hui, la voiture est accompagnée d'une caravane de cent personnes. On peut voir là une certaine agression de l'argent.

» Ces contraintes du professionnalisme rendent l'organisation des épreuves très difficile. Les salaires élevés posent le problème du financement des clubs. Certes, des associations et des organisateurs de grands prix cherchent à se défendre contre l'augmentation du prix du « plateau ». Mais c'est très dur, car cette hausse est une tendance générale.

» Ce que nous voudrions préserver, c'est l'image « du sport pour le sport », qui n'est pas celle d'un financier qui cherche d'abord à gagner de l'argent.

Prestige et publicité

– Pourtant le public est friand de vedettes...

– Mais j'aime Platini ! Pour moi, c'est un vrai sportif. Un homme de métier. Lorsqu'il joue, c'est toute son équipe qui s'en trouve galvanisée. C'est le contraire d'une « vedette » qui fait des caprices pour un oui ou un non et qui écrase les autres.

– Comment défendez-vous les couleurs de Monaco, son image internationale, dans ce contexte de professionnalisme ?

– Nous sommes très rigoureux sur le sérieux des épreuves. C'est la garantie d'un renom international, tel que nous l'avons pour le Grand Prix de formule 1 ou le Rallye automobile. Monaco n'est pas partie seule dans ces aventures. Elle a choisi de travailler avec les divers comités internationaux qui font autorité. Nous sommes fournisseurs de services et d'une image pour l'organisation des compétitions. La principauté en retire du prestige et de la publicité. Les matches et les courses sont télévisés en direct à des heures de grande écoute et dans le monde entier. Cela augmente encore la complexité de l'organisation.

» Cette commercialisation du sport nous oblige à nous tenir au courant de ce qui se passe ailleurs. Prenez le Grand Prix de formule 1, qui aura lieu début mai. Le coût du circuit est élevé. Les règles de sécurité l'alourdissent encore. Ainsi nous venons de modifier le circuit en ville – qui reste le premier du genre. Nous avons dû reprendre 3 kilomètres de route le long du port, faire un appontement spécial pour supprimer une chicane dangereuse. Le gouvernement et le conseil national ont dû voter ce lourd financement. Et pour cette prochaine course, les fédérations cette fois-ci font alliance et non plus concurrence.

– Les vedettes, elles, ne boudent pas la vie monégasque. Plusieurs champions de renommée mondiale résident à Monaco. Serait-ce pour ses charmes ou pour ses attraits de paradis fiscal ?

– Peut-être pour eux Monaco est-il un paradis fiscal. La principauté n'en est pas responsable. Tout dépend de l'existence ou non, entre Monaco et le pays d'origine, d'une convention de double imposition. L'attrait de la principauté, c'est d'abord d'être un lieu de rencontres international. On vient s'y reposer, entre deux compétitions. Borg vit à nouveau en Suède. Mais il revient régulièrement à Monaco, fait toujours partie du club de tennis et ses parents gardent le magasin qu'il avait ouvert en ville. Séjournent aussi d'autres sportifs comme Boris Becker, des artistes comme Placido Domingo, des chefs d'orchestre. Ce sont des résidents. Aucun n'est devenu monégasque.

» Pour tous, Monaco, c'est une ambiance. On rencontre beaucoup de gens dans un petit espace. On se détend et on peut même se refaire une santé. Monaco est facile à atteindre, loin de nulle part. Puis, il y a la notion de sécurité, c'est important... »

Propos recueillis par
DANIELLE ROUARD.

Première pour Boris Becker



Pour la première fois, Boris Becker, à peine âgé de dix-huit ans, a battu (7-6, 6-3) Ivan Lendl, le numéro un mondial. Cette victoire à Chicago constitue aussi le premier titre en salle remporté par le jeune allemand de l'Ouest.

HOCKEY SUR GLACE

CRISE DE PALET

Malgré la quatrième place inespérée prise par l'équipe de France aux championnats du monde B, la crise qui couvait a éclaté au soir du dernier match, samedi 29 mars à Eindhoven. Le détonateur a été une interview accordée à Antenne 2 par André Peloffy, le capitaine de l'équipe qui venait, à trente-cinq ans, de disputer son dernier match sous le maillot national. « Cette performance, *disait-il*, c'est celle des joueurs, tout comme la victoire dans le groupe C, l'an dernier. Les deux entraîneurs n'y sont pour rien. Ici, ils ont montré qu'ils n'étaient pas à leur place. A tel point qu'un responsable de la délégation est venu me demander de reprendre les choses en main avant le match décisif contre la RDA. »

L'entraîneur Patrick Francheterre réagissait à ces propos : « J'attends d'entendre ou de lire ce qu'a déclaré exactement Peloffy. S'il veut ma place, qu'il le dise. Mais si un seul mot porte atteinte à mon intégrité professionnelle, je l'attaquerai devant les tribunaux et je demanderai à la fédération de prendre de lourdes sanctions sportives contre lui. »

Dans ce conflit, les joueurs unanimes soutiennent leur capitaine et demandent le départ de leurs entraîneurs. Le palet est désormais dans le camp de la Fédération française des sports de glace.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Phase finale, septième tour)

*Orthez b. Villeurbanne 90-79
*Monaco b. Limoges 89-81
*Challans b. Antibes 100-81
*Tours b. Saint-Etienne 86-78

Classement. – 1. Orthez, 13 pts ; 2. Villeurbanne, Challans, Monaco, 11 ; 5. Antibes, Limoges, Saint-Etienne, 10 ; 8. Tours, 8.

Football

COUPE DE FRANCE
(Quarts de finale, matches aller)

*Lens b. Paris-SG 2-1
Bordeaux b. *Tours 1-0
*Auxerre et Rennes 1-1
Marseille b. *RC Paris 2-1

Les matches retour auront lieu mardi 1er avril, à l'excepton de Marseille-RC Paris (8 avril).

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Deuxième division
(Trente-deuxième journée)

GROUPE A

*Saint-Etienne b. Cannes 1-0
*Nîmes et Alès 0-0
*Sète b. Montceau 2-0
*Thonon et Red Star 0-0
*Martigues b. Istres 1-0
*Gueugnon b. Montpellier 3-2
Béziers b. *Chaumont 2-1
*Lyon et Le Puy 1-1

Classement. – 1. Saint-Etienne, 44 pts ; 2. Alès, 39 ; 3. Lyon, Sète, 38 ; 5. Nîmes, 37 ; 6. Montpellier, 35 ; 7. Le Puy, Béziers, 33 ; 9. Gueugnon, Martigues, 31 ; 11. Tours, Cannes, Red Star, 29 ; 14. Thonon, 28 ; 15. Istres, 16. Montceau, Chaumont, 26 ; 18. Grenoble, 19.

GROUPE B

*Caen et Mulhouse 0-0
*Reims b. Sedan 1-0
*Angers b. Abbeville 2-0
*Niort b. Limoges 3-0
*Valenciennes b. Lorient 3-0
*Rouen b. Beauvais 1-0

Classement. – 1. RC Paris, 51 pts ; 2. Mulhouse, 46 ; 3. Guingamp, 43 ; 4. Reims, 39 ; 5. Caen, 37 ; 6. Niort, 36 ; 7. Limoges, Beauvais, Abbeville, 29 ; 10. Orléans, 28 ; 11. Quimper, Angers, 27 ; 13. Besançon, Rouen, 26 ; 15. Valenciennes, Dunkerque, Lorient, 25 ; 18. Sedan, 22.

Hockey sur glace

CHAMPIONNATS DU MONDE B
(A Eindhoven Pays-Bas)

Italie b. France 5-1

Classement final. – 1. Suisse, 12 pts ; 2. Italie, 8 ; 3. RDA, 8 ; 4. France, 6 ; 5. Pays-Bas, 6 ; 6. Autriche, 6 ; 7. Yougoslavie, 6 ; 8. Japon.

La Yougoslavie et le Japon sont relégués dans le groupe C.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Huitièmes de finale, matches aller)

*Bayonne b. Agen 12-8
*Béziers b. Nîmes 9-3
*Brive b. Toulon 12-0
*Racing b. Perpignan 20-16
*Graulhet b. Narbonne 15-12
*Nice b. Montferrand 9-6
*Grenoble b. Biarritz 9-0
Toulouse b. *Lourdes 20-9

Tennis

TOURNOI DE ROTTERDAM
(315000 dollars)

Demi-finales : Nyström (Suède) b. Forget (Fr.), 6-2, 6-2 ; Jarryd (Suède) b. Jelen (RFA), 6-4, 6-1.

Finale : Nyström b. Jarryd, 6-0, 6-3.

TOURNOI DE CHICAGO
(315000 dollars)

Demi-finales : Becker (RFA) b. Connors (E-U), 7-6, 4-6, 6-4 ; Lendl (Tch.) b. Davis (E-U), 6-1, 7-6.

Finale : Becker b. Lendl, 7-6, 6-3.

Volley-ball

TOURNOI DE NIMES

France b. Cuba, 3-1 (15-13, 15-7, 12-15, 16-14).

Canada b. Yougoslavie, 3-1 (15-9, 15-9, 13-15, 15-11).

Finale. – Canada b. France, 3-1 (15-12, 14-16, 18-16, 16-14).

Troisième place. – Cuba b. Yougoslavie, 3-0 (15-3, 15-10, 15-0).

CARNET DU Monde

Naissances

– M. Philippe PELLETIER
et Mme, née Françoise POITRAT,
Marie, Claire, Jeanne,
Antoine et Pierre †,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Laure.

Paris, le 23 mars 1985.

Décès

– On nous prie de faire part du décès de

Henri DAMEY,
ancien administrateur
de la France d'outre-mer,
ancien inspecteur général
de l'économie nationale,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 21 mars 1986, dans sa soixante-douzième année.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu le 26 mars, dans la plus stricte intimité.

De la part de
Son épouse, ses filles, gendres et petits-enfants

Mme Henri Damey,
Marie-Françoise et Félix Lancastre,
Marie-Claude et Bernard Denis
et leurs enfants, Vincent, Muriel et Jean-Baptiste.

– Mme Victoria Lamboley,
Mme Célestine Lacoëntre,
M. Edmond Lacoëntre,
M. Yves Lacoëntre,
Mme Danièle Lacoëntre,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jean LACOËNTRE,

leur petit-fils, fils et frère,
survenu à Paris, le 20 mars 1986, dans sa trente-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

20, rue Jules-Didier,
10120 Saint-André-les-Vergers.
« Le Vieux Village », Montoison,
26800 Portes-lès-Valence.

Anniversaires

– Oran. Paris.

Mme L. G. Wolff

rappelle la disparition, il y a un an, du

docteur Alexandre AMOUYAL,
officier de la Légion d'honneur,

et demande à ceux qui gardent son souvenir d'avoir une pensée émue pour lui.

– Pour le septième anniversaire de la mort du

docteur Paul DUCAS,

que ceux qui l'ont aimé pensent à lui.

Avis de messes

– Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de

Lionel SEURAT,

décédé accidentellement à Canton, le 4 avril 1983, une messe sera célébrée le vendredi 4 avril 1986, à 11 heures, en l'église Sainte-Eugénie de Marnes-la-Coquette.

A son souvenir sera associée une pensée émue à l'intention de son cousin germain

Michel SEURAT,

détenu comme otage au Liban depuis le 22 mai 1985.

Communications diverses

– Succédant au professeur Guelfi, Pierre Palat, ancien élève de Polytechnique, ingénieur en chef des mines, a été élu président de l'Association des anciens élèves du lycée Louis-le-Grand, créée en 1839. Les anciens élèves du lycée qui désireraient adhérer à l'association peuvent s'inscrire au siège, 123, rue Saint-Jacques, à Paris-5e.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

culture

CINÉMA

LA MORT DE JAMES CAGNEY

La violence et l'angoisse

James Francis Cagney naît le 17 juillet 1899 (l'année 1904, souvent indiquée, est fausse) dans l'East-Side de New-York. Il y avait cinq enfants chez les Cagney, famille d'origine irlandaise. Le père descendait des O'Caignes, du comté de Leitrim. La jeunesse de James se passe au sein d'un quartier populaire et turbulent, où l'on apprend vite à se bagarrer pour se faire respecter. James est balayeur, serveur de restaurant, vendeur de journaux. Il fait du théâtre en amateur. Son père meurt en 1918. Lui se lance dans le music-hall. Il avait été, dit-on, danseur de claquettes au coin des rues.

Pendant les années 20, James Cagney réalise sa véritable vocation à Broadway et dans des tournées. Il débute au cinéma, chez Warner Bros, en 1930. Il a trente et un ans, mais ne les paraît pas. *L'Ennemi public* est son cinquième film. C'est là qu'il écrase, avec brutalité, une moitié de pamplemousse sur le visage de Mae Clark. Cette idée, inspirée, paraît-il, d'une omelette qu'un vrai gangster, Hymie Weiss, avait appliquée sur la face de sa maîtresse, résurgira, plus tard, sous d'autres façons, dans des films noirs. Ici, elle définit la sauvagerie d'un homme de la pègre. Sensation.

Cagney essaie de se détacher de cette image cruelle. Pilote de course automobile pour *La foule hurle* d'Howard Hawks (1932 – Gabin tient son rôle dans la version française), boxeur pour *Tout au vainqueur* (Roy del Ruth, 1932), il arrive à danser et chanter dans *Prologues* (Lloyd Bacon et Busby Berkeley, 1933). Il tourne plusieurs films par an, mais le monde du crime ne le lâche pas, même s'il devient un G.man, défenseur de l'ordre (*les Hors-la-loi*, de William Keighley, 1935) ou un policier (*Brave Johnny*, de John G. Blystone, 1936), même s'il passe dans *le Songe d'une nuit d'été* (Max Reinhardt et William Dieterle, 1935).

Mauvaise graine des faubourgs dans *Anges aux figures sales* (Michael Curtiz, 1938) où il rencontre Bogart en avocat véreux, il entraîne une bande de gosses vers la délinquance et, condamné à la chaise électrique, accepte de mourir comme un lâche, pour l'édification morale des enfants. Les films sociaux de la Warner avaient, quelquefois, une fin bien pensante. Mais Cagney s'est souvenu de l'ambiance sordide des quartiers de sa jeunesse. Nommé à l'oscar, il est consacré meilleur acteur 1938 par la critique. Dans *A chaque aube je meurs* (Willian Keighley, 1939), le voici journaliste enfermé dans un pénitentier, à la suite d'un coup monté. *Les Fantastiques Années 20*, de Raoul Walsh (1939), le replacent, avec Bogart en train de devenir vedette, dans le vrai contexte historique de la probibition et du gangstérisme. La « mort » de Cagney sur les escaliers d'une église est un grand morceau d'anthologie. Walsh lui donne l'occasion d'un brillant numéro de comédie, avec *The Strawberry Blonde* (1941), en compagnie de Rita Hayworth et Olivia de Haviland.



Dans « *Ville conquise* » d'Anatole Litvak

En 1942, il tourne, enfin, une comédie musicale convenant à ses dons, *la Glorieuse Parade*, de Michaël Curtiz (teintée de patriotisme), qui lui vaut un oscar. En 1949, après des rôles moins dramatiques et un film policier semi-documentaire, *13, rue Madeleine*, d'Henry Hathaway, Gagney retrouve Walsh et fait, dans *L'enfer est à lui*, une saisissante composition de gangster psychopathe. Il a cinquante ans. Il porte au paroxysme son jeu physique (mouvement des épaules, nerfs à fleur de peau, débit saccadé) exprimant à la fois la violence et l'angoisse intérieure.

Il sera encore un personnage dur, au début des années 50, chez Gordon Douglas (*le Fauve en liberté*) ou Charles Vidor (*les Pièges de la passion*). En même temps, il évolue vers le western (*A l'ombre des potences*, de Nicholas Ray, *la Loi de la prairie*, de Robert Wise) et tourne avec John Ford une comédie militaire, *Permission jusqu'à l'aube*.

Comme pour mettre fin à ses portraits de gangsters, James Cagney réalise, en 1957, un film dont il n'est pas l'interprète, *A deux pas de l'enfer*, inspiré d'un roman de Graham Greene. Par une mise en scène incisive, il dissèque la psychologie des criminels que marque le destin. La même année, il effectue une performance d'acteur en jouant la vie de Lon Chaney, spécialiste, au temps du muet, des grimages fantastiques : *l'Homme aux mille visages*, de Joseph Pevney.

Son activité se ralentit. On le voit en patriote irlandais (*l'Epopée dans l'ombre*, de Michael Anderson, 1959), en industriel américain confronté aux communistes de Berlin-Est (*Un, deux, trois*, comédie ironique et cynique de Billy Wilder, 1961). Après cela, il se retire dans sa ferme de Pennsylvanie. Vingt ans plus tard, sollicité par Milos Forman, il fait un retour inattendu et très remarqué dans *Ragtime*, en préfet de police de New-York 1900. Et il paraît, pour la dernière fois, dans *Terrible Joe Moran*, téléfilm tourné au printemps 1984 pour CBS avec un succès considérable.

J. S.

« L'Araignée de satin »

Messes noires au pensionnat de jeunes filles que dirige l'énigmatique Ingrid Caven, équivoque amie de Catherine Jourdan qui a des problèmes avec le satin. D'où l'intervention de Roland Topor en psychiatre douteux, rival d'un prêtre encore plus douteux qui a les yeux de braise de Daniel Mesguich. Une élève fait une fugue, d'où l'intervention d'un policier beau garçon – mais ne vous y fiez pas – Michel Albertini... Orages dans les feuillages, cryptes, bals sulfureux, wagons hantés, parentés incertaines, et un charme certain. Le film de Jacques Baratier est librement inspiré d'une pièce de Grand Guignol, découverte par André Breton, éditée dans la revue le Surréalisme même... – C. G.

Le monde des rêves

C'est à l'époque des années folles, des garçonnes aux yeux clairs, des danseurs aux yeux sombres et de toutes les perversions, que j'ai situé l'intrigue légère et criminelle du film *l'Araignée de satin*, inspirée de la pièce *les Détraquées*, représentée en 1921 au Théâtre des Deux Masques, et interdite à la suite de manifestations d'anciens combattants.

« *Je veux croire*, écrivait un critique, *à la bonne foi des auteurs qui flétrissent les pervertis de tous ordres. Malheureusement, le spectacle qu'ils nous offrent est si écœurant que la vue, détruisant l'effet de la parole, ne peut être supportée sans dégoût (1)* ». En revanche, André Breton évoque longuement, dans *Nadja*, cette représentation qu'il vit plusieurs fois et pour laquelle il déclara « *une admiration sans bornes* », ajoutant qu'elle ne peut se réduire au seul texte. Blanche Derval, interprète du rôle principal, troubla profondément l'écrivain, qui lui adressa des lettres enthousiastes.

Vers la même époque, le psychiatre Gaétan Gatian de Clérambault faisait, chaque semaine, des présentations de malades à l'infirmerie du Dépôt. Les « sujets » étaient généralement des femmes surprises à voler des coupons de soie dans les magasins, vols qui traduisaient leurs obsessions érotiques.

« *Lorsque je vole dans les magasins*, dit Solange au début du film, *ça commence par me piquer sous les ongles... Si je résiste à cette poussée, je suis énervée, je pleure... Je sors du magasin mais j'y reviens. Si je ne peux pas prendre l'étoffe, j'ai une crise... Lorsque je vole, c'est plus fort que moi, je me sens poussée vertigineusement. D'ailleurs, je ne pense à rien d'autre...* » Les professeurs Delay et Sivadon m'ont raconté ces scènes auxquelles assistait aussi le jeune Lacan.

J'ai introduit dans le film ce personnage de Clérambault – qui lui-même avait la passion du « drapé ». En m'inspirant d'une pièce de Grand Guignol, qui ébranla la sensiblité des spectateurs de 1921, j'ai voulu ressusciter un cinéma d'expressions, d'émotions, de regards...

Le crime et le vice sont, ici, de pure convention : jeunes filles en uniformes, homosexualité, drogue, folie, meurtre... Ces créatures légères et illusoires appartiennent au monde des rêves, qui est d'une trompeuse simplicité. Elles n'expriment que notre inconscient.

N'allez pas croire que j'ai voulu faire un film surréaliste. J'ai seulement laissé la porte ouverte à tous les rêves et les démons. Mais, peut-être ai-je choisi le titre *l'Araignée de satin* pour qu'il figure en tête des autres films, juste à la lettre A.

JACQUES BARATIER.

(1) *Le Petit Bleu* du 22 février 1921.

NOTES

PHOTO

Des intrus

Le mérite de Philippe Nottin et Régis Durand est d'avoir inventé une formule qui fait mouche : elle a donné l'idée du troisième volet du prochain « Mois de la photo ». Utilisée à son corps défendant, la photographie a toujours été un turbulent melting pot où des artistes venus d'ailleurs (littérature, peinture, cinéma) se donnaient rendez-vous. Mais peu importe les frontières, ce qui compte c'est la lucidité d'invention, la pertinence et l'originalité d'une démarche qui fait qu'Alain Fleischer, Jean-Charles Blanc, Tom Drahos, Pascal Kern, Marc Giloux, Jahen Gerj, Gudrun von Maltzan vitalisent le support photographique et le mettent à l'épreuve en l'abordant de front, en zigzag ou à l'envers pour inventer leurs propres fictions, donner forme à leur monde. Malmené, gravé, gratté, surpeint, décuplé, le papier sensible est le jouet de toutes les expériences avec un humour sain.

PATRICK ROEGIERS.

★ « Des intrus dans la photographie », ancien hospice Saint-Charles, Centre régional de développement culturel, 30, ue Nationale, Rosny-sur-Seine, jussqu'au 27 avril.

ROCK

Tangerine Dream à l'Olympia

C'est à l'Olympia, pour deux concerts, le lundi 31 mars, que Tangerine Dream fait sa rentrée scénique. Livrant régulièrement des albums peu différents les uns des autres et se consacrant essentiellement aux musiques de films, le trio berlinois – Paul Haslionger succède à Johannes Schmoelling, aux côtés de Chris Franke et Edgar Froese – avait mis depuis cinq ans les tournées en veilleuses, jouant épisodiquement dans des pays frontaliers comme l'Allemagne de l'Est où leurs compositions exclusivement instrumentale ont l'avantage de ne pas effaroucher la censure (le rock étant de l'autre côté du mur synonyne de propagande capitaliste). Pionnier des synthétiseurs, Tangerine Dream a marqué le début des années 70 par son rock planant (tendance baba), qui développe les espaces en de longues improvisations électroniques. Musique hypnotique, installant les climats avec des envolées hallucinées, un sens de le progression qui fait place parfois à des sursauts métalliques plus durs, leur création s'adapte bien à l'illustration des images mobiles. Par leur statut de précurseurs, les musiciens de Tangerine Dream retrouvent aujourd'hui une actualité à leur insu.

ALAIN WAIS.

★ Lundi 31 mars à 18 h 30 et 21 h 30, à l'Olympia.

FESTIVALS

AU PRINTEMPS DE BOURGES

« Sa Majesté le jazz... »

Le jazz a fait pour la première fois son entrée au Printemps de Bourges dimanche 30 mars : 7 000 personnes ont assisté à une nuit non-stop ouverte comme il se doit par Claude Nougaro, accompagné par Maurice Vender, Pierre Michelot et Bernard Lubat. *Laissez passer Sa Majesté le jazz* a lancé le chanteur, plus heureux que jamais de mordre dans les mots, de se couler dans le jeu d'un dialogue musical fraternel et flamboyant.

La modernité du langage de Nougaro, sa liberté fièrement proclamée, le trésor de chansons amoureusement élaborées au fil des années, expliquent son extraordinaire impact auprès d'un public de dix-huit à vingt-cinq ans qui, après deux heures d'un somptueux récital, allait découvrir avec une ferveur renouvelée Didier Lokwood et son quartette, Michel Portal et son groupe et, bien sûr, l'Orchestre national récemment formé et dirigé par François Jeanneau.

Le jazz, pourtant si complexe, fait aujourd'hui un retour en force, sans doute facilité par la faiblesse relative du rock actuel mais aussi par le désir du jeune public de s'ouvrir à toutes les musiques, par une culture musicale paradoxalement plus développée.

Après avoir entendu pendant deux jours sur les diverses scènes du Printemps une dizaine de groupes de rock français, il y avait en tout cas quelque chose de magique à sentir la communion étroite entre Didier Lockwood et ses trois musiciens, à les voir non seulement jouer ensemble mais s'écouter et réagir au quart de tour, rebondissant, prolongeant ou exaltant les phrases musicales.

Les yeux bleus, l'air timide dans les coulisses, Didier Lockwood mène sur scène un train d'enfer avec le chant étrange, léger, aigu, furieux, sublime de son violon électrique. Né à Calais il y a tout juste trente ans, Lockwood est passé d'abord par la grande école française du violon classique avant d'être attiré par le rock et de jouer au début des années 70 dans le groupe néo-romantique de Christian Vander : à libérer son énergie. La rencontre de 1975 avec Stéphane Grappelli a été décisive. Grappelli le parraine. Une firme discographique allemande lui fait enregistrer son premier album en 1978. Il tourne avec un quintette en Europe et en Amérique latine avant d'aborder l'univers new-yorkais et de jouer avec des musiciens américains qui lui apportent leur métier, mais aussi une simplicité confondante.

Depuis la sortie de son dernier album *Out of the blues*, plein de fureur et de lyrisme, et qui s'est vendu à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires – ce qui est rare pour le jazz, – Didier Lockwood vit moitié à New-York, moitié à Paris, évolue dans l'univers du jazz en préservant sa fraîcheur et sa créativité, en travaillant le son avec le synthétiseur mais en se gardant bien d'être mangé par la technique. Aux Etats-Unis, tradionnellement faibles dans le domaine du violon, il est en passe de suivre la carrière brillante de Jean-Luc Ponty : en juin, il formera outre-Atlantique un nouveau groupe avec trois autres violonistes et l'ancienne rythmique de Miles Davies. En France, il sera à l'affiche de l'Olympia en mai prochain : six concerts de jazz d'affilée, ce qui ne s'est pas produit dans la salle du boulevard des Capucines depuis Sydney Bechet il y a trente ans.

CLAUDE FLÉOUTER.

ARTS

AU MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

Diego Giacometti, le frère oublié

« *Le grand homme, ce n'est pas moi, c'est Diego* », répétait souvent Alberto Giacometti. Cet hommage, sûrement sincère, n'a pas réussi à sortir Diego Giacometti de son quasi-anonymat. Pendant près de quarante ans, les deux frères ont vécu et travaillé côte à côte, dans le même atelier. Le grand public, qui a depuis longtemps fait un sort au premier, n'a découvert le second qu'à l'automne 1985, en visitant l'hôtel Salé.

Le ministère de la culture le charge d'élaborer le mobilier du musée Picasso : banquettes, lustres et lanternes. C'est sa première commande officielle. Et la dernière. Quelques semaines avant l'inauguration du bâtiment rénové, une crise cardiaque le terrasse, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il n'aura donc pas vu cette autre première : la rétrospective de ses œuvres à l'Union des arts décoratifs. Comme une reconnaissance ne vient jamais seule, Daniel Marchesseau lui consacre au même moment une importante monographie, préfacée par Jean Leymarie (Hermann).

L'exposition de la rue de Rivoli est à son image : sobre, dépouillée, sans fioritures inutiles. Des voilages de tissu blanc servent de décor aux quelque cent pièces présentées ici. Tout un mobilier de bronze ou de plâtre souvent orné d'un bestiaire de fantaisie. L'art de Diego Giacometti se dissimule derrière l'apparente banalité des objets qu'il façonne : tables, chaises, fauteuils, consoles. Ce « meublier » – c'est ainsi qu'il aime à se qualifier – réussit à rendre émouvant l'ustensile le plus ingrat. Un porte-manteau est transformé par ses soins en arbuste de rêve, dont les branches abritent un vieux hibou mélancolique.

La plupart des œuvres exposées sont tardives. Presque toutes sont postérieures à la mort d'Alberto (1966), comme si la mort seule avait réussi à le débarrasser de l'emprise de son frère. Pourtant, ce quasi-inconnu avait été lancé avant la guerre par Jean-Michel Frank, le plus en vogue des décorateurs à la mode. Pas un amateur dans le vent qui n'ait recourt à ses services. A condition d'en avoir les moyens. Il marie les matériaux les plus composites, le plâtre et le galuchat, les placages de parchemin et les toiles à sac, les bois précieux et le fer martelé. Ses maquetteries de paille, très recherchées, sont si dispendieuses qu'un mot court parmi ses riches clients : « *Frank met Paris sur la paille.* »

Il aime s'entourer d'artistes. Man Ray est l'un de ses intimes. C'est avec lui qu'il visite en 1928 l'exposition des Tuileries, où il repère une sculpture des Giacometti. Récemment débarqués de leur Suisse natale, les deux frères travaillent ensemble. *L'Albatros*, que l'on peut voir aux Arts déco, est le fruit de cette étroite collaboration. Jean-Michel Frank leur commande toute une série d'accessoires : appliques, lampes, lampadaires, cheminées, plafonniers, en bronze ou en plâtre. Il est aujourd'hui impossible de déterminer dans ces œuvres quelle est la part de Diego et celle d'Alberto.

Après la guerre, quand ce dernier décide de se consacrer à un travail plus personnel, Diego est à ses côtés. Il est son mentor, son conseiller le plus écouté, son « autre paire de mains ». Toujours dans l'ombre, il s'emploie sans relâche à l'exécution des projets de son aîné. Ce n'est qu'après la disparition de son frère, dont il défendra la mémoire avec acharnement, qu'il manifeste sa réelle personnalité. Il crée alors la série de meubles que nous pouvons voir. Il orne leurs formes géométriques de feuillages, d'animaux et de personnages filiformes, souvenirs d'une vocation contrariée et hommage discret à l'œuvre d'un frère bien-aimé.

EMMANUEL DE ROUX.

★ Diego Giacometti, exposition au Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Jusqu'au 13 avril.

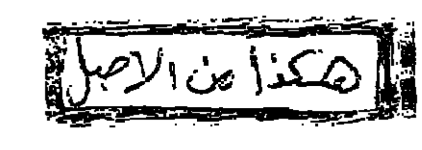
LETTRES

Mort du poète Jacques Baron

Le poète Jacques Baron est mort, le dimanche 30 mars, à Paris.

Né le 21 février 1905, Jacques Baron participa, très jeune, aux deux mouvements qui « révolutionnaient » la littérature : le dadaïsme, puis le surréalisme. Engagé politiquement, il fut d'abord communiste, puis trotskiste. C'est en 1924 qu'il publia son premier recueil de poèmes : *l'Allure poétique* (réédité en 1974 chez Gallimard, avec des textes ultérieurs). Pour gagner sa vie, Jacques Baron servit d'abord dans la marine marchande, avant de devenir journaliste radiophonique. Pendant la deuxième guerre mondiale, il fut mobilisé en Orient. Parmi ses œuvres, citons un autre recueil : *la Vie lavable (Belfond)*, un roman : *Charbon de mer* (Gallimard), et un livre de souvenirs : *l'An I du surréalisme* (Denoël). Poète mineur, Jacques Baron avait un charme certain. Poète de simplicité, avec un mélange de bonheur, d'humour et d'insolence, il trouvait son inspiration dans la vie quotidienne.

« *Et les poèmes se présentent*
Un à un la main dans la main
Le premier c'est le percepteur
Un autre l'employé du gaz
Et le troisième vient couper
ce qui me reste de lumière. »



SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : la Traviata.

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : l'Heure espagnole, de Ravel ; Gianni Schicchi, de Puccini.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie.

BEAUBOURG (42-77-12-33). Cinéma/vidéo vidéo/information, 16 h, Flamenco at 5 h 15, de C. Scott ; Angelita Vargas à Paris, de J. Llédo ; à 19 h, La décentralisation, de P. De Lara ; Le neuvième plan, de S. Newmann ; Vidéo/musique, 16 h, Les hauteurs du Macchu-Picchu, de R. Sepulveda ; 19 h, Don Quichotte, de L. Minkus ; Le cinéma italien 1905-1945, 17 h 30, Addio Kira, de G. Alessandrini ; 18 h, Kenneth Anger ; Vienne et le cinéma 1911-1938 : pour la programmation se renseigner à la salle Garance, tél. : 42-78-37-29) ; Concerts/spectacles : soirée théâtrale, à 18 h 30 : Esquisses viennoises, de Peter Altenberg.

Les autres salles

BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : Ligue d'improvisation française.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Cassandre.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : Richard Wagner ; 22 h : Interviouve.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

DIX HEURES (46-06-07-48), 18 h : Sentiments cruels ; 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Vieilles Dames.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53), 21 h : le Spleen de Paris, de Baudelaire, textes dits par J.-L. Philippe, au piano : A. Kremski (Liszt, Wagner).

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : la Panthère repentie.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II : 20 h 30 : Huis clos.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : la Raison close de timbre-poste ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikazes de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

OLYMPIA (47-42-25-49), 18 h 30 et 21 h 30 : Tangerine Dream.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del centenario.

Les concerts

Notre-Dame de Paris, 20 h 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J.-A. Gendille (Wagenseil, Hummel, Messiaen).

Lucernaire, 16 h : L'histoire du soldat, de Stravinski, par les solistes de l'Orchestre de l'Ile-de-France, A. Stocchetti (récitant).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : A.-B. Michelangeli (piano).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : M. Saury (dern.).

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : S. Rahoerson.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : F. Lockwood Trio.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, Stanley and Livingstone, de H. King (v.o.) ; 19 h, Hommage à R. Leenhardt : Une Femme mariée, de J.-L. Godard.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

AMADEUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).

LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

BIRDY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BLEU COMME L'ENFER (Fr.) : Forum, Orient Express 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

COMMANDO (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.), Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-20-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CONSTANCE (Néo-zéland.), (v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (45-43-99-41).

CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68).

CRÉATURE (*), (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) : V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

DOUCE FRANCE (Franco-all.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (42-45-66-00).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).

L'ÉLU (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

ELENI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

ENEMY (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Gaîté Rochechouard, 9e (48-78-81-77) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

LA GITANE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

HEARTBREAKERS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Lundi 31 mars

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (32-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**) (v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LIEN DE PARENTÉ (Fr.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LINK (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

MACARONI (It. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont-Parnasse (ex-Paramount), 6e (43-35-30-40).

LA MAIN DANS L'OMBRE (All., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-nigérien, v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).

MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

NATTY GANN (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PAULETTE (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RE-ANIMATOR (A.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

REMO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 13e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RAMBO II (A., v.f.) : Bellevue, 20e (47-97-46-99).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Rialto, 19e (46-07-87-61). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

LA REVANCHE DE FREDDY (A., v.f.) (*) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

RÉVOLUTION (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.o., V.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

ROCKY IV (A., v.o.) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Arcades, 2e (42-34-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).

ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : Cosmos (h.sp.), 6e (45-44-28-80).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

SANS ISSUE (A.) (*) : V.o. : Mercury, 8e (45-62-75-90). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-36-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOUKI BOUKI (Sénégalais, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-52-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TURTLE DIARY (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

VAUDEVILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARAIGNÉE DE SATIN, film français de Jacques Baratier, Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ATOMIC CYBORG, film italien de Martin Dolman (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le City Triomphe, 8e (545-62-45-76). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

HIGHLANDER, film britannique de Russell Mulcahy (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES MONTAGNES BLEUES, film soviétique de Eldar Chenguelaïa (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

OUT OF AFRICA, film américain de Sydney Pollack (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier (43-87-34-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE, film américain de Barry Levinson (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SIGNÉ RENART, film suisse de Michel Soutter : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

CETTE SACRÉE VÉRITÉ (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LE CIRQUE DES HORREURS (Brit., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LE CRI (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-it., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DON GIOVANNI (Angl., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA FLUTE A 6 SCHTROUMPFS (franco-belge) : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (brit., v.f.) : Pathéon, 5e (43-80-30-11) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

JEUX INTERDITS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES MORFALOUS (Fr.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).

NEW-YORK MIAMI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LA NUIT (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (43-25-78-87) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

REPO MAN (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES RIPOUX (Fr.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Franco-algérien) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

THÉORÈME (It.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

UNE HISTOIRE IMMORTELLE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les festivals

AVANT-PREMIÈRE : Club de l'Etoile, 17e (43-80-42-05), sam. 20 h et 22 h : Zone rouge.

BUSTER KEATON (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), 19 h 45 : la Croisière du Navigator ; 16 h 15 : le Mécano de la Générale ; 18 h. mar. 19 h : Fiancées en folie.

50e ANNIVERSAIRE DE LA TWENTIETH CENTURY FOX (v.o.), Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) : les Rois du jazz ; mar. : Stormy Weather.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN – VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 17 h 30 : l'Evangile selon saint Matthieu ; 20 h 30 : Ordet ; 22 h 15 : Dies Irae.

J. HAS (v.o.), 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) : le manuscrit trouvé à Saragosse.

FESTIVAL IRANIEN (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65), 22 h 15 : Recherche ; 20 h 15 : la Migration + Caravane + Turquoise ; 18 h 15 : le Cycle.

LA NUIT DU CHEF-D'ŒUVRE DE L'ÉPOUVANTE (v.o.), Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Oshima (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41), ven. 0 h 30 : le Chat noir ; le Fils de Frankenstein ; la Tour de Londres.

4 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA RKO (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41) : Mon épouse favorite.

IVe FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'AVANT-GARDE DU FILM ET DE L'AUDIOVISUEL (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41), 16 h : Underground américain 1939-71 ; 18 h : Terayama ; 20 h : Hommage à l'Institut d'arts visuels d'Orléans ; 22 h : Dwoskin.

TARKOVSKI (v.o.), République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 17 h : Andreï Roublev + Denfert, 14e (43-21-41-01), 17 h 40 : Nostalghia.

F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), 15 h 40 : La mariée était en noir ; 20 h : L'homme qui aimait les femmes.

Les séances spéciales

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 20 h 20.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 25.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 18 h.

DÉTECTIVE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), 22 h.

LA NUIT PORTE JARRETELLES (*) (Fr.) Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h.

PARIS, TEXAS (A, v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82), 19 h 50.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22 44-21), 22 h 15.

RAGING BULL (*) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Tiers-monde : où va l'argent ?

Evidemment, ce serait plus commode ! Il suffirait de faire appel à la générosité des gens, de recueillir leurs dons en leur assurant qu'on en fera bon usage, de montrer de temps en temps, à la télévision, des images d'enfants squelettiques dans le Sahel pour être sûr que le flux de la charité ne va pas se tarir. Et puis d'interdire à la presse et, par exemple, à M. Maurice Bertrand, expert des Nations unies, de s'intéresser aux comptes financiers de centaines d'organisations non-gouvernementales (ONG) qui apportent, sous diverses formes, une aide humanitaire au tiers-monde.

Il va de soi que personne n'aurait le droit de savoir si l'aide a bien été reçue par les populations victimes de la famine, et non revendue par les autorités locales ou détournées par divers intermédiaires, et que jamais on ne s'aviserait de dénoncer le scandale de telle ou telle ONG peu scrupuleuse. Qui ne voit qu'en ne respectant pas ces règles élémentaires de savoir-vivre, on risque de stopper net le formidable élan de solidarité qui s'est manifesté, en France et ailleurs, en faveur du tiers-monde, depuis quelques années !

Eh bien, non ! n'en déplaise à M. Bernard Kouchner, fondateur de Médecins sans frontières, cela ne se passe pas comme cela, heureusement. Les ONG, qui font un travail fantastique — personne ne le conteste, — ne peuvent pas « humaniser en rond », sans que l'opinion publique leur demande des comptes. Le docteur Kouchner, présent, samedi soir 29 mars, sur le plateau de « Droit de réponse » (TF 1), avec d'autres invités spécialistes du tiers-monde et de l'aide humanitaire, n'a apparemment pas compris que l'intérêt même des ONG est d'éliminer les « brebis galeuses » — il y en a — de leurs rangs.

« Charité business », cela existe. Les rivalités entre organisations humanitaires, aussi. Les sacs d'aide alimentaire revendus très cher dans les « quartiers » de certaines capitales africaines, les entrepôts remplis par les soins, et pour leur seul profit, de certains chefs de villages ou préfets, encore plus.

Les invités de Michel Polac, Annie Simon (Terre des hommes), Lionel Rotcage (Action-Ecole), Rony Brauman (Médecins sans frontières), Jean Ziegler, sociologue, Patrick Segal (Association Handicap international), quelques autres, et bien sûr Bernard Kouchner, le savent parfaitement. M. Jean-Pierre Cot, ancien ministre de la coopération a, sur ce point, « remis les pendules à l'heure », tout comme M. Maurice Bertrand. Le problème essentiel, on le connaît bien : il faut arriver à coordonner le travail de toutes ces ONG qui, actuellement, agissant chacune de son côté, ont une efficacité réduite.

Pour le reste — faut-il le redire, — il faut souhaiter que la solidarité des pays nantis se poursuive, tout comme l'action des ONG, qui est irremplaçable. Celle du docteur Kouchner aussi, bien sûr.

LAURENT ZECCHINI.

Lundi 31 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Cinéma : les Trois Mousquetaires.
Film de Bernard Borderie (1961), avec G. Barray, G. Descrières, B. Woringer, J. Toja, M. Demongeot, P. Pradier (2e époque : la Vengeance de Milady).
Espionne de Richelieu, Milady organise l'enlèvement de Constance Bonacieux et va faire des siennes en Angleterre. Mylène Demongeot a du chien, mais c'est toujours aussi tarte. Pauvre Dumas...

22 h 5 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouhando.
Au sommaire : Nanni Moretti (le réalisateur italien de « La messa e finita ») ; Gina Lollobrigida (rencontre à Berlin avec l'actrice) ; Raf Vallone (pour son travail sur un opéra tiré de la pièce « Vu du pont ») ; Le néo-réalisme (festival du film italien de Nice, rétrospective des films de l'époque néo-réaliste) ; Enzo Stajola (le petit garçon du « Voleur de bicyclette »). Pour le bonheur des cinéphiles.

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Les cinq dernières minutes : Mort au bout du monde.
Série de C. Loursais. Avec J. Debary, M. Eyraud.
La mort d'un instituteur de village, retrouvé bizarrement au fond d'un ravin, pose au commissaire Cabrol une énigme difficile à résoudre.

22 h Documentaire : les clins d'œil de l'Esprit-Saint. De D. Chegaray et O. Doat.
La vie d'une communauté hors du temps en Normandie, près du Mont-Saint-Michel : prières, travail, une vie consacrée à Dieu. Un portrait souvent étonnant.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : le Guêpier.
(Cycle : le cinéma français et ses stars).
Film français de R. Pigaut (1975), avec C. Brasseur, M. Keller, G. Ferzetti, J. Steiner, V. Sanipoli, F. Guiot.
Un bohème tombé aux mains d'un gang et une chanteuse dans la dèche dérobent ensemble, par hasard, une valise bourrée de fric qui devait revenir à d'autres. Comédie policière bien enlevée, très amusante, avec Marthe Keller en faiseuse d'embrouilles.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Téléfilm : Si j'avais su le jour et l'heure.
D'après la pièce de Muse Dalbray, réal. J. Barinet (avec la participation du ministère de la culture). Avec M. Dalbray, A. Doutey, D. Morisi...
Au terme d'un demi-siècle de compagnonnage, une femme voit souffrir et mourir l'homme qu'elle a aimé. Auteur et actrice principale de ce téléfilm, Muse Dalbray — quatre-vingt-trois ans — livre ainsi, avec une authenticité folle, un passage douloureux de sa vie ; la mort de son ami, le poète Tristan Sévère. Impudique, mais bouleversant.

23 h 55 Prélude à la nuit.
« Fugue pour orchestre à cordes », de J.S. Bach, par l'Orchestre de chambre de Stuttgart.

CANAL PLUS

20 h 35 la Drôlesse, film de J. Doillon ; **22 h 5, Etoiles et buts** ; **22 h 20, Boxe** ; **23 h 20, Basket américain** ; **0 h 50, le Masque du démon**, film de M. Bava ; **2 h 15, Superstars.**

LA « 5 »

20 h 30 Lundi super-stars : Le ciel peut attendre, film de Warren Beatty et Buck Henry (et à 23 h 30).

22 h 30 Série : la Cinquième Dimension (et à 1 h 30).

TV 6

14 h 6 Tonic.

17 h Système 6.

19 h NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 La ruelle du divin amour, Spectacle de déclamations et de chants baroques présenté par le Théâtre de la Sapience (2e partie).

21 h 30 Latitudes, musique traditionnelle, spécial « chants sacrés et profanes du folklore haïtien ».

22 h 30 La nuit sur un plateau : L'esprit viennois.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35 Concert donné en l'église des Blancs-Manteaux le 22 août) : « Toccata et fugue en ré mineur pour orgue », « Sonate en sol mineur pour violon », « Prélude et fugue en la majeur pour orgue », « Toccata et fugue en la mineur pour violon », « Prélude et fugue en ré mineur pour orgue », « Sonate en la majeur pour violon et orgue », de J.-S. Bach, « Passacaille pour violon », de H.F. von Biber, par J. Schroeder, violon, et G. Guillard, orgue.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : le troisième courant ; à 23 h 5, Pedro de Freitas-Branco : à 0 h, le musicien de minuit : Frank Margerin, dessinateur.

Mardi 1er avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : Emmenez-moi au Ritz.
Téléfilm de L. Martin et C. Desailly, adapt. F. Dard, réal. P. Grimblat, avec M. Ronet, M. Méril. (Redif.)
Trois femmes qui se sont laissé abuser par un même homme décident de se venger.

22 h 5 De la sainteté.
Série de quatre émissions de J.-M. Berzosa. I: Introïtus.
Quatre heures pour voir, observer, entendre, cerner la « chose » : comment on fait un saint et comment on le devient. Un voyage à l'intérieur de l'appareil judiciaire de l'Église, un parcours du combattant qui a mené le réalisateur — cinéaste espagnol athée — de Paris à Grenade, d'Angers à Rome, à dos d'âne, à pied, en train et en voiture. La première émission, aride et même décourageante (les autres sont plus vivantes), est une sorte d'initiation méticuleuse, où l'on apprend l'histoire des saints, leur nombre, leur sexe ; et le chemin qu'emprunte un dossier où les experts s'affrontent pour vérifier s'il y a miracle ou non.

23 h Journal.

23 h 15 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Les dossiers de l'écran : la Flambeuse.
Film français de Rachel Weinberg (1980), avec L. Massari, L. Terzieff, G. Blain, E. Dress, D. Sauvegrain.
Une bourgeoise, qui se sent inutile dans la vie, découvre la passion du jeu avec les clients d'un bistrot de quartier, et s'y donne à fond. Tradition réaliste narrative du cinéma français pour l'étude d'une fascination et d'une libération féminine empruntant de curieux chemins. Léa Massari est comme un vertige.

22 h 15 Débat : La passion du jeu.
Avec, entre autres participants, le baron Empain, Roger Le Taillanter, ancien chef de la brigade mondaine, Pierre Delannoy, ethnologue ; des joueurs, des psychiatres...

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance : L'histoire et la guerre.
Émission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui, présentée par Alain Souchon.
Actualités de l'année 1955 ; à 22 h, réclames de l'époque ; à 22 h 10, Tom et Jerry et Tex Avery.

20 h 45 Premier film : le Voleur du roi.
De Robert Z. Leonard (1955), avec A. Blyth, E. Purdom, D. Niven, G. Sanders, R. Moore.
Sous le règne de Charles II, une jeune aristocrate anglaise demande l'aide d'un aventurier pour réhabiliter la mémoire de son père. Film de cape et d'épée tellement mouvementé qu'on a du mal à y comprendre quelque chose.

22 h 35 Journal.

22 h 45 Deuxième film : Attaque.
Film américain de Robert Aldrich (1956), avec J. Palance, E. Albert, L. Marvin, W. Smithers, R. Strauss, R. Jaeckel (v.o. sous-titrée, N.).
En 1944, lors de l'offensive des Ardennes, un capitaine américain cause, par son incompétence et sa lâcheté, la mort de ses soldats. Deux lieutenants se dressent contre lui. Un film de guerre qui fit du bruit, par son authenticité, son refus de sacrifier aux mythes de l'héroïsme, la nervosité de sa mise en scène et la force de sa direction d'acteurs.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; **7 h 10, Top 50** (et à 12 h 5 et 20 h) ; **7 h 40, Cabou Cadin** (et à 17 h 15) ; **8 h 30, Taxi driver,** film de M. Scorsese ; **10 h 20, Série : la Rançon de la gloire** ; **11 h 10, Making Subway** ; **12 h, dessin animé** ; **12 h 30, Magazine : Direct** ; **14 h, Par où t'es rentré... on t'a pas vu sortir,** film de P. Clair ; **15 h 30, Derrière la porte,** film de L. Cavani ; **17 h 45, 4 C +** ; **18 h 15, Les affaires sont les affaires** ; **18 h 55, Maxitête** (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; **19 h, Zénith** ; **19 h 35, Tout s'achète** ; **20 h 15, Jeu : Starquizz** ; **20 h 35, la Vengeance du serpent à plumes,** film de G. Oury ; **22 h 25, Sac de nœuds,** film de J. Balasko ; **23 h 50, Timerider,** film de W. Dear ; **1 h 20,** Série : Mike Hammer ; **2 h 10,** Série : Comics.

LA « 5 »

7 h 30 à 19 h 30 Rediffusion des émissions de la veille : 7 h 30, Jeu : C'est beau la vie (et à 11 h 30 et 15 h 30) ; 8 h 30, film : le Ciel peut attendre (et à 12 h 30 et 16 h 30) ; 10 h 30, Série : la Cinquième Dimension (et à 14 h 30 et 18 h 30).

19 h 30 Jeu : C'est beau la vie (et à 2 h 15).

20 h 30 Fantastique mardi : les Guerriers de la nuit, film de Walter Hill (et à 23 h 30).

22 h 30 Jonathan ; magazine de l'aventure (et à 1.15).

TV 6

14 h 6 tonic (et à 20 h).

17 h Système 6.

19 h NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.

21 h 30 Diagonales, l'actualité de la chanson française et étrangère, Festival de Tebessa (Algérie).

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné en l'église Saint-Germain-des-Prés le 14 mars) : « Vêpres d'un confesseur, en ut majeur », de Mozart ; « Requiem à la mémoire de Louis XIV », de Cherubini, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. G. Delogu, chef des chœurs M. Tranchant, R. Daugareil, premier violon, chef de chant, M. Paubon, sol. J. Chamonin, B. Pecchioli, T. Raffalli, M. Egel.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : le troisième courant ; à 23 h 25, Aquarium.

LÉGION D'HONNEUR

Grande chancellerie

Est promu *commandeur :*

Alain Horeau, professeur honoraire au Collège de France.

Sont promus *officiers :*

MM. Léon Lezé, adjoint au secrétaire général de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur; Raymond Rouillard, trésorier adjoint de la Société les médaillés militaires; André Sabatier, dit Sabatier d'Espeyran, homme de lettres.

Sont nommés *chevaliers :*

M. Pierre Aye, directeur honoraire au Gaz de France; Mme Marie Bes, épouse Serres, ancien chef de groupe à la Caisse des dépôts et consignations; MM. Robert Courmont, (Augustin), ancien mineur; Louis Dumont, directeur d'études honoraires à l'Ecole des hautes études en sciences sociales; Yvon Graffeille, ancien receveur des hypothèques; Henri Lotterie, ancien mécanicien à la SNCF; Mme Sarah Malamud, épouse Rapkine, ancien membre du CNRS; MM. Jean Lepic, chef de service à la chancellerie de la Légion d'honneur; René Ruf, contrôleur honoraire de la police.

Premier ministre

Sont promus *commandeurs :*

MM. Robert Ragache, inspecteur général honoraire de l'apprentissage maritime; Paul Seghers, poète, éditeur; Arnaud Tardan, secrétaire général du Sénat.

Sont promus *officiers :*

Mme Marie-Claire Alain, épouse Gommier, organiste-concertiste. MM. Jean Coville, (Paul), ancien chef du service de presse à l'assemblée de l'Union française; Stéphane Delebarre, ancien responsable du service de gérance d'un cabinet juridique; Jean Le Direach, directeur au secrétariat général de la défense; Jean Prada, conseiller maître à la Cour des comptes.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Georges Abudaram, ancien administrateur à l'assemblée de l'Union française; Jean-Pierre Bansard, président de sociétés; Pierre Barre, chef de service du matériel des services du premier ministre; Bernard Delattre, chef des équipes de sécurité du président de la République; Serge Freund, directeur départemental de la Sécurité civile; Mme Geneviève Keiffer, rédacteur en chef à la Documentation française. MM. Robert Liaudet, trésorier adjoint de la société des « médaillés militaires »; René Nodot, vice-président de la fédération Rhône-Alpes de la LICRA; Louis rix, ancien chef du service de la bibliothèque à l'assemblée de l'Unin française; Charles Salmon, directeur du Centre national de transfusion sanguine; Mme Madeleine Soubeyran, ancienne infirmière.

Relations avec le Parlement

Est promu *officier :*

M. Bernard Charpin, secrétaire général de la questure au Sénat.

Est nommé *chevalier :*

M. André Aubry, ancien sénateur.

Fonction publique et simplifications administratives

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean Douay, docteur en médecine; André Du Castel, directeur au centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes (CHEAM); Anicet Le Pors, ancien ministre.

Techniques de la communication

Sont promus *officiers :*

MM. Albert Garrigues, directeur de publications; Michel Philippot, conseiller scientifique à l'Institut de la communication audiovisuelle.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jack Abouchar, journaliste; Ange Casta, réalisateur à la télévision, Clovis Durieux, secrétaire général à la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels; Robert Prot, secrétaire de la commission consultative des radios locales et privées.

Économie sociale

Est nommé *chevalier :*

Henri Le Marois, président de l'association « Espace ».

Prévention des risques naturels et technologiques majeurs

Est nommé *chevalier :*

Michel de Just, professeur.

Plan et aménagement du territoire

Est promu *officier :*

M. Edmond Decomis, président d'un comité d'entraide.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Louis Benedetti, chef de service d'un journal; Léon David, ancien sénateur; Georges Georges Hirsch, directeur du Théâtre des Champs-Elysées ; Robert Lalauza, vice-président du conseil général des Bouches-du-Rhône ; Lucien Weygand, vice-président d'un conseil général.

Économie, finances et budget

Est promu *commandeur :*

M. Edmond Malinvaud, directeur de l'INSEE.

Sont promus *officiers :*

MM. Serge Barthélémy, président d'un groupe d'assurances, André Denis, ancien député ; André Despas, inspecteur général des finances ; René Lancelle, trésorier-payeur général de la région Languedoc-Roussillon ; Jean Michardière, conseiller maître à la Cour des comptes ; François Morin, directeur de banque ; Paul Rochet, receveur des douanes ; Bernard Tibi, commissaire du gouvernement.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. René Barberye, directeur de la comptabilité publique ; Guy Bernet, directeur adjoint dans une banque ; Michel Camblain, fondé de pouvoir d'agents de change ; Lucien Capdevielle, chef d'entreprise ; Francis Cappanera, directeur à la Banque de France ; Édouard Chailloux, chef de service adjoint dans une banque ; Rogr Chipot, président d'un syndicat professionnel ; Charles Corrin, président de société ; André Doat, vice président-directeur général de sociétés ; Pierre Dubernet de Boscq, inspecteur général du crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises ; Léopold Jeorger, inspecteur des finances ; Olivier Lefranc, directeur adjoint à l'administration centrale ; Jean Lorenzo, contrôleur d'État ; Paul Martinet, secrétaire général d'un institut ; Albert Pavie, expert-comptable ; Mme Marie Pelletier, ancien contrôleur des impôts ; MM. Quiereuil, ancien directeur dans une banque ; André Rivière, directeur des impôts à Grenoble ; Mme Andrée Royern, née Sigonnaud, secrétaire à la Caisse des dépôts et consignations ; MM. Roger Schwartz avocat d'affaires ; Marcel Wormser, président-directeur général de banque.

Justice

Sont promus *commandeurs :*

MM. Fernand Joubrel, président à la Cour de cassation ; Pierre Laurent, président au Conseil d'État ; rené Moatti, avocat honoraire au barreau de Paris.

Sont promus *officiers* ·

MM. Pierre Aguiton, président à la cour d'appel de Paris.

Robert Barbat, procureur de la République à versailles ; Bernard Ducamin, conseiller d'État ; René Guillaume, conseiller d'État ; Fernand Justafré, conseiller à la Cour de cassation ; Alfred Maumont, avoué à Paris ; François Nérault, conseiller à la Cour de cassation ; Georges Picca, avocat génral à la Cour de cassation ; André Ponsard, conseiller à la Cour de cassation ; Mme Nicole Pradain, procureur génral à Riom.Chevalier du 8 juillet 1975.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Bernard Bacou, président de la cour d'appel de Montpellier ; Roger Beauvois, président du tribunal de Lille ; Jean Becque, président à la cour d'appel d'Orléans ; Stéphane Boittiaux, premier substitut à Paris ; Jacques Bore, avocat au Conseil d'État ; Henri Boulard, conseiller à la cour d'appel de Versailles ; Daniel Carrouée, procureur de la République à chartres ;Louis Cazendres, vice-président honoraire du tribunal à Paris ; Eugène Clavel, président à la cour d'appel de Toulouse ; MMmes Marie-thérèse Colas, épouse Rousselet, substitut à l'administration centrale ; Jeanine Daubas, épouse Loreau, conseiller à la cour d'appel de Paris ; MM. Jean Favreau, avocat au barreau de La Rochelle ; Pierre Houteboyrie, directeur du service de la séance de l'Assemblée nationale ; Mme Jeannette François, avocat au barreau de Besançon ; Paul Laroche de Roussane, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Christian Lassalle, avocat général à Aix-en-Provence ; Germain Le Foyer de Costil, conseiller à la cour d'appel de Paris ; Roland Le Roux-Cocheril, directeur adjoint à l'administration centrale ; Michel Letard, président de chambre à la cour d'appel d'Orléans ; Edouard Michat, juge d'instruction à Paris ; Mme Marinette Perrin, épouse Chalmel, chef de service au Conseil d'État ; MM. Henri Prou, président de chambre honoraire à Dijon ; Maurice Ranvoisy, conseiller prud'homme à paris ; henri Teissier du Cros, conseiller d'État ; Edmond Verdier, avocat général à Rennes ; Jean Weill, avocat au barreau de Paris ; Claude Zevaco, procureur de la République honoraire à Fort-de-France.

Relations extérieures

Est promu *commandeur :*

M. Jacques de Folin, ministre plénipotentiaire.

Personnel

Sont promus *officiers :*

MM. Pierre Boyer, ambassadeur en Afrique-du-Sud ; Bernard Dejean de la Bâtie, ministre plénipotentiaire ; Christian Graeff, ambassadeur au Liban.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Henri Benoît de Coignac, ministre plénipotentiaire ; Antoine Blanca, ambassadeur en Argentine ; Jean Brouste, conseiller des affaires étrangères à l'administration centrale ; Robert Leaune, consul à Haïfa.

Protocole

Sont promus *officiers :*

MM. Joël Bonnal, professeur de médecine à l'université de Liège ; René Cérisola, dit Cérisoles, homme d'affaires (Etats-Unis) ; Marcel Cusin, consul honoraire du Pakistan à Lyon ; André Remondet, architecte (France) ; Jacques Roques, pasteur de l'Eglise réformée de France ; Jean Sourdeau, président de l'Alliance française d'Espagne ; Mgr Paul Poupard, président du conseil pontifical pour la culture (Saint-Siège).

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Félix Bolo, directeur d'agence de presse (Japon) ; Roger Derros, président de société (Norvège) ; Georges Farnie, administrateur de société (Espagne) ; Jean-Claude Parcot, professeur d'histoire-géographie (Algérie) ; Jacques Ramondou, directeur général d'une société automobile (Argentine) ; Michel Schneider-Maunoury, président d'une compagnie pétrolière (Etats-Unis) ; Pierre Serre, secrétaire général adjoint de l'association France-Arabie Saoud (France) ; Jean-Pierre Simonnot, délégué d'une banque (Brésil) ; Romuald Szramkiewicz, conseiller pour les affaires religieuses (France) ; Roger Taupin, directeur général d'une société (Egypte) ; Claude Vigée, écrivain (Jérusalem).

Coopération et développement

Sont promus *officiers :*

Le Révérend Père Denis Malgras, missionnaire au Mali ; M. Robert Thomas, ambassadeur à Djibouti.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. René Ala, directeur à l'administration centrale ; Antoine Angelini, directeur adjoint de l'Institut des savanes en Côte-d'Ivoire ; Jacques Langellier, conseiller à la mission de coopération au Burkina ; Charles Martimor, directeur des impôts détaché pour servir en coopération en Guinée équatoriale ; Jacques Montaut, président-directeur général d'une société pétrolière au Cameroun ; Paul Paoli, président d'une compagnie commerciale ; Mlle Jacqueline Rozé, secrétaire de direction dans une compagnie aérienne.

Secrétariat d'Etat

Sont promus *officiers :*

MM. Pierre Arbeau, distillateur ; Honoré Cave, médecin ORL.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean Chatillon, directeur de société ; Yves Evennou, retraité d'une société d'import-export ; Jacques Lacassagne, président de la Foire internationale de Toulouse.

Affaires européennes

Sont nommés *chelaliers :*

MM. Bernard Hanquiez, directeur de société ; Gonzague Lesort, ancien directeur au conseil des Communautés européennes à Bruxelles.

Défense

Sont promus *commandeurs :*

MM. Gérald Cauvin, directeur d'une société ; Jean Créange, président de Ceux de Verdun ; Pierre Brunet, déporté résistant.

Sont promus *officiers :*

MM. Paul Capelle, agent sur contrat au ministère ; Marcel Lalanze, administrateur civil hors classe ; Henri Vullierme, président d'une société.

Sont nommés *chevalier :*

M. André Brun, directeur commercial adjoint dans une société ; Mme Mireille de Labrusse, née Gayet, assistante médico-sociale ; M. Jacques Dubois, président d'une société ; Mme Denise Gastinel, née Bédonet, secrétaire administratif ; MM. Jacques Joly, secrétaire général d'une société nationale ; Henri Starck, directeur adjoint dans une société ; Mangui Tahmizian, ancien ingénieur sous contrat.

Anciens combattants et victimes de guerre

Sont promus *officiers :*

MM. Georges Lemaire, conseiller de l'association Rhin et Danube ; Jacques Pierre, président adjoint de la Fédération nationale des combattants républicains.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Victor Adam, président honoraire de la Fédération des engagés volontaires alsaciens-lorrains aux armées françaises ; Arnold Bleitrach, vice-président régional de la Confédération des combattants volontaires de la Résistance ; Yves Breuille, président d'une section de la Fédération des blessés multiples et impotents de guerre ; Georges Carluy, vice-président régional de l'amicale de Neuengamme et ses kommandos ; René Dindeleux, président départemental de la Fédération des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc ; Alter Fajnzylberg, membre de la Fédération des déportés et internés, résistants et patriotes ; Mme Simone Grossmann, veuve Brière, membre de la Fédération des anciens de la Résistance ; MM. Robert Landier, délégué de l'Union des anciens combattants de l'Aisne ; Jean Lassalle, vice-président départemental de la Fédération des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc ; Paul Lazarus, président adjoint d'une section du Souvenir français ; Auguste Lebœuf, membre du comité directeur du Comité d'action de la Résistance ; Roland Lesaffre, administrateur de l'Association des comédiens combattants ; Mme Gabrielle Renault, épouse Cocheril, présidente d'honneur de l'amicale des anciens résistants de l'intersecteur est des Côtes-du-Nord ; M. Marcel Zevaco, ancien président d'une union départementale de combattants volontaires de la Résistance.

Déportés et internés de la Résistance

Sont promus *officiers :*

MM. Emile Audoli, interné résistant ; Gaston Mariotte, déporté résistant.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Georges Barbier, interné résistant ; Marin Dentella, interné résistant ; Albert Korum, interné résistant ; Alexandre Leroy, interné résistant ; Marcus Monkowicki dit Marc, interné résistant ; Raoul Prodhomme, interné résistant ; Pierre Verret, interné résistant.

Intérieur et décentralisation

Sont promus *commandeurs :*

MM. Louis Morel, préfet commissaire de la République de l'Oise ; Jean Poitevin, conseiller général de la Charente.

Sont promus *officiers :*

MM. Jean Amet, préfet hors cadre ; Arthur André, ancien conseiller général du Nord ; Michel Baroin, conseiller général de l'Aube ; Maurice Bereiziat, chef du secteur Canadair au groupement aérien de Marignane ; Mgr Albert Decourtray, cardinal, archevêque de Lyon ; Mme Laurenza Eyraud, épouse Soulier, maire-adjoint de Livry-Gargan ; MM. Jean Fournier, maire honoraire de Castelnau-le-Lez (Hérault) ; Marcel Julia, préfet hors cadre ; Henri Le Corno, inspecteur général de l'administration ; Jean Tisler, secrétaire général de la préfecture du Calvados ; Pierre Touraine, directeur des services actifs à la préfecture de police.

(Lire la suite page 12.)

LÉGION D'HONNEUR

(Suite de la page 11.)

Sont nommés chevaliers :

MM. Bernard Augustin, préfet, commissaire de la République de la Haute-Loire ; Jean Bachellerie, ancien secrétaire général de la mairie de Saint-Herblain (Loire-Atlantique) ; Georges Bastelica, préfet, commissaire de la République délégué pour la police de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse ; Mohamed Bengaouer, inspecteur général de l'administration ; André Bonné, ancien conseiller général du Tarn ; Marcel Bonniot, maire de Die (Drôme) ; Eugène Bonnot, ancien conseiller général de la Nièvre ; Mme Simone Bornet, née Serre, maire de Vandenesse (Nièvre) ; Jeanne Bouillé, épouse Ferrand, ancien directeur de préfecture ; MM. Claude Calimez, préfet, commissaire de la République délégué pour la police de la Haute-Garonne ; Robert Cariou, médecin-chef du service médical de la préfecture de police ; Paul Cermolacce, député honoraire ; François Coppolani, maire de Saint-Sauveur-sur-Tinée (Alpes-Maritimes) ; Gabriel Cretet, brigadier honoraire de la police nationale ; Mme Juliette Cubizolles, épouse Chancel, conseiller général du Puy-de-Dôme ; MM. François Doyen, secrétaire général de la préfecture du Gard ; Yves Dumas, commissaire divisionnaire de la police nationale à Saint-Etienne ; Pierre Fath, pasteur de l'Eglise réformée de l'oratoire du Louvre ; Henri Féral, sous-préfet hors cadre ; Jean-Pierre Gat, secrétaire général pour l'administration de la police de Marseille ; Théodore Gerard, ancien conseiller général de la Nièvre ; François Grenier, officier de sapeurs-pompiers en retraite ; Michel Griset, chef du secteur DC 6 au groupement aérien de Marignane ; Jean-Pierre Gruwez, commissaire de la police nationale ; Rolland Halimi, président de la communauté israélite des Pyrénées-Orientales ; Charles Hernu, maire de Villeurbanne, ancien ministre ; Claude Jeanlin, maire adjoint d'Evry (Essonne) ; Djamal Larfaoui, sous-préfet, commissaire de la République adjoint chargé de l'arrondissement de Nanterre ; André Le Floch, député honoraire ; Daniel Leleu, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Paul Lemaire, ancien conseiller général du Pas-de-Calais ; Jean Lendresse, maire de Pouliacq (Pyrénées-Atlantiques) ; Mme Juliette Llinares, épouse Sai, chargée d'enseignement dans les établissements scolaires ; MM. Bernard Loiseau, adjoint au maire du Creusot (Saône-et-Loire) ; Edouard Marcy, directeur honoraire des services d'incendie de la Mayenne ; Marcel Martin-Saint-Léon, président du tribunal administratif de Nantes ; Pierre Perrin, secrétaire général de la communauté urbaine de Lille ; Lucien Placet, maire de Douvres (Ain) ; Noël Ravier, officier de paix honoraire ; François Rostolland, sous-brigadier de police à Briançon ; Jean Rouault, inspecteur au service des voyages officiels ; Gérard Saumade, président du conseil général de l'Hérault ; Pierre Sebastiani, préfet, commissaire de la République des Landes ; Claude Silberzahn, préfet, commissaire de la République de la région Haute-Normandie ; Pierre Schott, maire de Drusenheim (Bas-Rhin) ; André Terrazzoni, préfet commissaire de la République de l'Ardèche.

Départements et territoires d'outre-mer

Est promu officier :

M. Joseph Lehuenen, ancien maire de Saint-Pierre (Saint-Pierre-et-Miquelon).

Sont nommés chevaliers :

MM. Bernard Carreau-Gaschereau, président d'une société à la Martinique ; Jérôme Clery, maire de Basse-Terre ; Louis Coste, directeur régional de l'industrie à la Réunion ; Jean Faucher, journaliste écrivain ; Gérard Nivon, chef de division de la FOM à Wallis-et-Fortuna.

⁂

Sont nommés chevalier :

MM. Yves Cote, pilote d'hélicoptère à la base de Clermont-Ferrand. A trouvé la mort dans l'accomplissement de sa mission le 21 janvier 1986 ; Daniel Lalique, moniteur-pilote d'hélicoptère à la base de Clermont-Ferrand. A trouvé la mort dans l'accomplissement de sa mission le 21 janvier 1986.

Agriculture

Sont promus officiers :

MM. Bernard Gauthier, chef du service de l'inspection générale de l'agriculture ; Jean Glotin, ancien président de société de spiritueux, André Laur, président de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles ; Jacques Marquis, inspecteur général des services techniques de Lille.

Sont nommés chevaliers :

MM. Pierre Barrere, agent du lycée agricole de Nîmes ; Jean Betinat, directeur honoraire de collège d'enseignement général ; Mme Françoise Bompar, épouse Rastoin, directrice du centre technique interprofessionnel des fruits et légumes ; MM. Paul Cathala, président d'organismes viticoles ; Jean-Claude Clavel, directeur des affaires européennes à l'Assemblée des chambres d'agriculture ; Jacques Colin, inspecteur de la formation continue ; Emile Delcau, agriculteur ; Bernard Denis, président de coopératives laitières ; Constant Dutartre, président de la chambre d'agriculture de l'Yonne ; Arthur Duval, directeur de l'agriculture et de la forêt d'Aquitaine ; Roland Eliard, chargé de mission à la direction de la production et des échanges ; Jacques Gallicher, directeur des affaires économiques à l'assemblée des chambres d'agriculture ; Marcel Halkot, secrétaire général de la fédération des coopératives laitières ; Guy Jamot, ancien directeur adjoint de la société d'assurance moderne des agriculteurs ; Henri Lacombe, agriculteur ; Serge Milhaud, directeur de société agro-alimentaire ; Jean Paillault, vice-président d'une union de coopérative de céréales ; Félix Secheer, ancien agriculteur.

Redéploiement industriel et commerce extérieur

Est promu commandeur :

M. Jacques Arpels, joaillier.

Sont promus officiers :

MM. Jean Alleaume, président de société ; Jean Feron, ancien inspecteur général d'EDF-GDF ; Jean Lamaison, président d'une société de produits pétroliers ; Max Osmond, président d'une société de transformation de matières plastiques ; André Schneider-Maunoury, directeur à la Compagnie générale des matières nucléaires.

Sont nommés chevaliers :

Mme Madeleine Bravaix, épouse Liotard, ancien administrateur au ministère ; MM. Claude Brun, directeur d'usine dans une société de matériel électro-mécanique ; Pierre Darnaud, directeur dans un groupe de sociétés d'électricité ; Jean Delage, président d'une société d'informatique ; Paul Delbourg, contrôleur général de la direction du GDF ; Michel Delebecque, chef d'atelier dans une société sidérurgique ; Bernard Devin, chef de service à l'Agence pour la maîtrise de l'énergie ; Louis Drevet, président d'une société de construction mécanique ; Alphonse Feldmann, président du directoire d'une société de fabrication de machines à tricoter ; Georges Fournier, directeur du bureau des économies d'énergie dans une société de produits pétroliers ; Mme Anne-Marie Goursolas, épouse Fangeras, directeur dans une société spécialisée dans les études sous-marines ; MM. André Henry, président de la Caisse nationale de l'énergie ; Maurice Jeantet, directeur dans une société de produits pétroliers ; Xavier Karcher, directeur d'une société automobile ; René Lazareff, directeur des affaires coréennes à Pechiney ; Jean-François Le Page, directeur à l'Institut français du pétrole ; Jean-Robert Martin, directeur dans un groupe de sociétés d'électricité, d'électronique et d'informatique ; Jean-Pierre May, président de la Compagnie grainière ; Christian Megrelis, directeur de société ; Jean Rouvier, ingénieur général des mines ; Pierre Schmitt, directeur adjoint dans un groupe de sociétés de matériaux de construction ; Charles Sinanian, membre d'un conseil de gestion auprès de la Caisse nationale de l'énergie ; Henry Streit, directeur dans une société de construction d'automobiles ; André Viel, président de sociétés militaires ; Philippe Weil, industriel.

PTT

Sont promus officiers :

MM. André Bousquet, directeur d'une société de technique postale ; Jacques Randé, directeur de l'approvisionnement et des ateliers des télécommunications.

Sont nommés chevaliers :

MM. Pierre Andrieux, chef technicien des installations ; Henri Archimbaud, administrateur à la direction des postes de Montpellier ; Louis Bodan, inspecteur à l'administration centrale ; Michel Camus, directeur du Centre d'études des télécommunications de Grenoble ; Gérard Delage, sous-directeur à l'administration centrale ; Jean Dulard, ancien directeur régional ; Pierre Lignac, sous-directeur à l'administration centrale ; Bernard Lindenberger, inspecteur de l'inspection générale ; Jean-Marie Zuber, conseiller référendaire à la Cour des comptes.

Education nationale

Est promu commandeur :

M. Charles-Pierre Guillebeau, directeur du centre d'études littéraires et scientifiques appliquées.

Sont promus officiers :

MM. Jacques Boutard, professeur à l'université de Caen ; Marcel David, professeur à l'université Panthéon-Sorbonne-Paris-I ; Jacques Dehaussy, professeur à l'université Panthéon-Sorbonne-Paris-I ; Jean Jacques dit Lapierre, professeur honoraire d'université ; Jean Leclant, professeur au collège de France ; Robert Perroud, professeur à l'université de Strasbourg-II ; Henri Pouzol, directeur des services de l'éducation des Pyrénées-Orientales ; Jean-Claude Salomon, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale.

Sont nommés chevaliers :

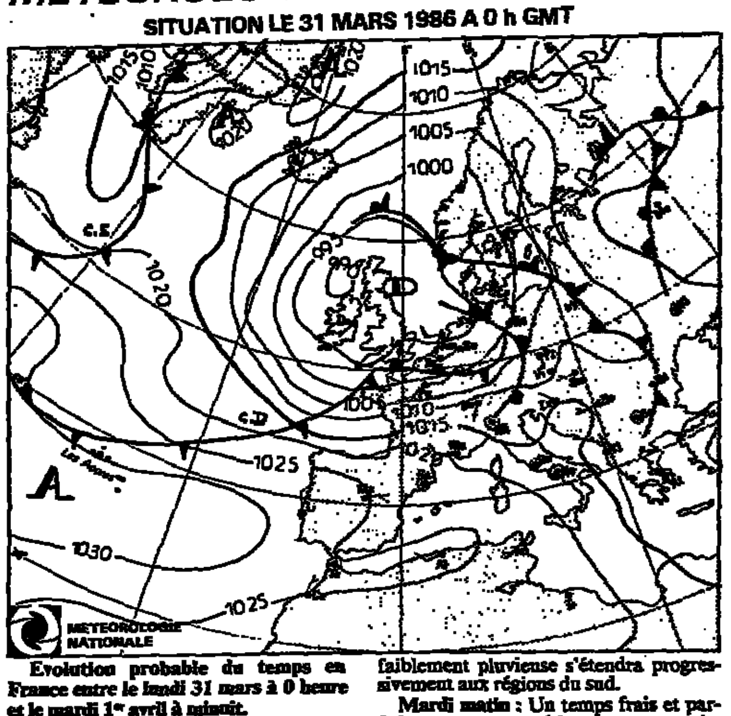
M. Roger Ben Sussan, proviseur du lycée Carnot à Paris ; Mme Marie Bernede, épouse Bardet, proviseur honoraire de lycée ; MM. Gérard Castellani, directeur de l'école normale de Digne ; Auguste Cheynet, directeur des services de l'éducation nationale de la Loire ; Emile Corbillon, proviseur du lycée Fénelon à Lille ; Jean-Claude Cubaud, recteur de l'académie de Dijon ; Paul Fay, chef de bureau au ministère ; Mme Anne-Marie Frisch, épouse Bacchus, professeur honoraire de lycée ; MM. Louis Grosse, censeur du lycée Louis-le-Grand à Paris ; Henri Lafay, professeur à l'université Paris-XIII ; Paul Lagarde, professeur à l'université Panthéon-Sorbonne-Paris-I ; Jean Martin, proviseur de lycée à Marseille ; Mme Françoise Massoni, épouse Domergue, attaché principal d'administration au ministère ; M. Pierre Mathieu, conseiller d'administration au rectorat de Grenoble ; Mlle Renée Melon, professeur de lycée à Versailles ; MM. Pierre Miquel, professeur à l'université Paris-Sorbonne-Paris-IV ; Henri Ourman, inspecteur de l'éducation nationale à Paris ; Philippe Passa, maître de conférences à l'université de Paris-VII ; Lucien Pernet, professeur au lycée Henri-IV à Paris ; Maurice Rolain, inspecteur principal de l'enseignement technique dans l'académie de Nancy ; Georges Serratrice, président de l'université d'Aix-Marseille-II ; Jacky Simon, directeur de l'organisation et des personnels administratifs ouvriers et de service au ministère ; Henri Thoumy, directeur du centre d'information et d'orientation à Reims ; Edgard Xiste, principal de collège à Saint-Denis-de-la-Réunion.

(A suivre.)

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31 MARS 1986 A 0 h GMT



PRÉVISIONS POUR LE 2 AVRIL A 0 h GMT

METEOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 31 mars à 0 heure et le mardi 1er avril à minuit.

La perturbation active qui a traversé dimanche et lundi une grande partie de la France sera suivie mardi d'un temps plus calme, mais une zone nuageuse et faiblement pluvieuse s'étendra progressivement aux régions du sud.

Mardi matin : Un temps frais et parfois nuageux prédominera sur la France ; les nuages seront abondants de l'Aquitaine au Massif Central et aux reliefs de l'Est ; ils seront accompagnés de quelques pluies, plus marquées sur le relief.

Au cours de la journée, un temps couvert avec de faibles précipitations se maintiendra de l'Aquitaine aux Alpes ; le ciel restera nuageux près de la Méditerranée.

Plus au nord, de larges éclaircies seront observées, mais un risque d'averses locales et temporaires persistera de la Manche à la Lorraine. Le vent, faible à modéré de secteur sud-ouest dominant, soufflera encore assez fort près de la Manche ainsi que sur la Corse.

Les températures, positives au lever du jour, atteindront l'après-midi 10 à 18 degrés du nord au sud.

LEGENDE : ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARDS – SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 01 Avril 86 DEBUT DE MATINEE

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE			
AJACCIO	16	10	P
BIARRITZ	14	7	S
BORDEAUX	12	11	C
BOURGES	9	9	P
BREST	11	6	A
CAEN	11	9	A
CHERBOURG	10	7	P
CLERMONT-FERR.	13	10	C
DIJON	7	7	P
GRENOBLE	12	5	C
GRENOBLE St-Geo.	11	8	C
LILLE	9	6	P
LYON	9	9	P
MARSEILLE-MAR.	14	7	S
NANCY	6	6	P
NANTES	12	11	P
NICE	21	10	S
PARIS-MONTS.	13	10	C
PARIS-ORLY	13	10	P
PAU	14	5	S
PERPIGNAN	17	7	S
RENNES	13	9	P
STRASBOURG	6	6	A
TOURS	12	10	P
TOULOUSE	14	5	N
POINTE-A-PITRE	30	30	N

ÉTRANGER			
ALGER	19	5	S
AMSTERDAM	7	2	N
ATHÈNES	19	12	S
BANGKOK	37	24	S
BARCELONE	18	6	S
BELGRADE	20	3	S
BERLIN	10	3	P
BRUXELLES	8	5	P
LE CAIRE	22	13	N
CANARIES	–	–	–
COPENHAGUE	7	0	•
DAKAR	29	18	S
DJERBA	20	9	S
GENÈVE	9	5	A
HONGKONG	25	18	P
ISTANBUL	12	3	B
JÉRUSALEM	13	9	P
LISBONNE	17	9	S
LONDRES	6	5	C
LOS ANGELES	21	13	C
LUXEMBOURG	3	2	P
MADRID	18	1	S
MEXICO	24	10	B
MILAN	18	3	S
MONTRÉAL	23	6	S
MOSCOU	12	5	C
NAIROBI	27	27	C
NEW-DELHI	33	17	S
NEW-YORK	24	12	S
OSLO	3	1	P
PALMA-DE-MAL.	20	3	S
PÉKIN	17	4	S
RIO-DE-JANEIRO	31	24	C
ROME	16	3	S
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	6	-1	•
SYDNEY	22	19	A
TOKYO	12	8	C
TUNIS	19	9	S
VARSOVIE	14	1	N
VENISE	18	5	S
VIENNE	10	2	N

A	B	C	N	O	P	S	T	•
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4194

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Trempe dans l'eau-de-vie ou barbote en eau trouble. Article. – II. Une telle femme préfère les bas de laine aux bas de soie. On s'y arrête quand il n'est pas courant. – III. Toilette matinale. – IV. Charges utiles pour petits transporteurs. Verte « aire ». – V. Participe passé. Fait souvent la cour à des minettes. – VI. N'assure pas sa fonction avec bonne humeur. Graine d'amant. – VII. Article. Peuvent être Eoliennes ou Ioniennes. – VIII. Est très attachée à sa paperasse. – IX. Peut être animal, minéral ou végétal. Epoque. – X. Vagabondent. – XI. Eau douce dans la Manche. Le régime des bains lui fait perdre du poids.

VERTICALEMENT

1. Pour faire taire ceux qui cancanent. – 2. Le présent du futur. Peut être géniteur ou bénisseur. – 3. Avance ou piétine. Chancelier disgracié par Richelieu. – 4. Œuvre de Daudet ou de Van Gogh. – 5. Officier de la Sublime-Porte. Ils sont jeunes ou elles sont vieilles. – 6. Personnel. Possessif. – 7. Mal connu du chef. – 8. Article. L'avoir, évoque le farniente ou un travail de galérien. La reine du carnaval. – 9. Mortifie les corps et fortifie les caractères.

Solution du problème n° 4193

Horizontalement

I. Méridiennes. Don. – II. Orage. Coopérer. – III. Ro. Arrière-ban. – IV. Assortiment. Ole ! – V. Li. Marte. Pieu. – VI. Ivoire. Schuss. – VII. Seine. Rê. Eu. – VIII. Gl. Croisement. – IX. Ténébreuse. Io. – X. Ego. Dosas. An. QG. – XI. Urne. Astérisque. – XII. Rassasiement. – XIII. Sore. Ers. – XIV. Tp. Open. Nu. Eole. – XV. Bercer. Stressés.

Verticalement

1. Moralisateur. Tb. – 2. Erosive. Egrappé. – 3. Râ. Oignons. – 4. Ignominie. Estoc. – 5. Dé. Rare. Bd. Pe. – 6. Atre. Croasser. – 7. Ecrit. Pression. – 8. Normes. Ouater. – 9. Noie. Crissement. – 10. Epenthèse. Re. Ur. – 11. Sert. Aîné. – 12. Ré. Ps. Monstres. – 13. Déboisée. Ses. – 14. Orale. Unique. Le. – 15. Neuf. Toge. Tés.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MARDI 1er AVRIL

« Un quartier de roture : le Trône et la Nation », 14 h 45, métro Picpus (V. de Langlade).

« Charonne, village en plein Paris », 14 h 30, métro Alexandre-Dumas (M. Banassat).

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (AITC).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », 15 heures, métro Abbesses (P.-Y. Jaslet).

« Claude Monet et les impressionnistes », 14 h 30, 2, rue Louis-Boilly (Approche de l'Art).

« Un parcours « policier » dans les ruelles et passages du Vieux Paris », 15 heures, sortie métro Sentier (côté rue des Petits-Carreaux) (Paris et son histoire).

« 1900, le Petit Palais, son architecture, ses décors, ses collections d'art nouveau », 14 h 30, tél. : 47-42-03-47.

« Le Paris des écrivains. De Diderot à Zola », 14 h 30, devant le Conseil d'Etat, place du Palais-Royal.

« Les gravures de Rembrandt », 15 heures, hall du Petit Palais.

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul ou métro Hôtel de Ville, sortie Lobau.

« Hôtels du Faubourg-Saint-Honoré et passages », 14 h 30, métro Madeleine, sortie Trois Quartiers.

« Saint-Séverin et Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h 30, portail de Saint-Séverin.

« L'Opéra de Paris », 13 h 15, vestibule d'honneur.

« Pour jeunes : Paris souterrain, la crypte archéologique », 14 h 30, place du Parvis, entrée crypte.

« Les Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins.

« Mobilier empire, peinture impressioniste à Marmottan », 15 heures, sortie métro Muette.

"7 Numéros de la Chance" N° 32

LOTO SPORTIF

Tirage du Vendredi 28 Mars 1986

1 6 7 12 14 15 16

	Equipe 1	Equipe 2			
1	THONON	RED-STAR	1	X	2
2	MARTIGUES	ISTRES	X	N	2
3	SÈTE	MONTCEAU	X	N	2
4	NIMES	ALÈS	1	X	2
5	GUEUGNON	MONTPELLIER	X	N	2
6	CHAUMONT	BÉZIERS	1	N	X
7	LYON	LE PUY	1	X	2
8	ST-ÉTIENNE	CANNES	X	N	2
9	ORLÉANS	DUNKERQUE	1	N	2
10	QUIMPER	BESANÇON	1	N	2
11	NIORT	LIMOGES	X	N	2
12	REIMS	SEDAN	X	N	2
13	R.C. PARIS	GUINGAMP	1	N	2
14	CAEN	MULHOUSE	1	X	2
15	ANGERS	ABBEVILLE	X	N	2
16	ROUEN	BEAUVAIS	X	N	2

Les trois derniers matches concernés par cette grille auront lieu mercredi soir.



N° 13 — TIRAGE DU SAMEDI 29 MARS 1986

5 16 29 30 43 49 — 12 NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 2 AVRIL 1986 ET SAMEDI 5 AVRIL 1986

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	7	1 121 075,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	46	79 610,00 F
5 BONS Nos	1 182	9 735,00 F
4 BONS Nos	72 010	155,00 F
3 BONS Nos	1 480 941	11,00 F

BONUS DU SAMEDI 177 069

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 11,00 F X 2 = 22,00 F

Le Monde

ECONOMIE

Le nouveau Paris industriel...

Citroën n'est plus quai de Javel. On construit chaque année 20 000 mètres carrés d'ateliers, mais certains servent avant tout de bureaux.

LA capitale se désindustrialise. Pour enrayer le phénomène, la mairie de Paris a, depuis le début de la décennie, engagé une politique de construction de locaux à vocation industrielle et artisanale, les « hôtels » de la Ville.

L'année 1986 voit l'achèvement d'une opération – la première du genre – de vaste envergure, celle de la zone industrielle de Cap 18, située sur l'ancien terrain des gazomètres, mais aussi la préparation d'une autre aussi importante : celle de Tolbiac-Masséna. 1986 : année cruciale à tous égards...

La réduction du poids industriel de Paris ne date pas d'aujourd'hui. Elle résulte en fait d'une double évolution. Au fil du temps, le nombre des industries n'a cessé de diminuer – résultat combiné de la tertiarisation des activités, de la politique de décentralisation, de la conjoncture économique, mais aussi de la spéculation foncière.

Ainsi les grandes entreprises notamment, ont, comme les usines Citroën du quai de Javel, quitté la capitale. Ce n'est pas un hasard donc si le secteur comptait 640 000 emplois au début du siècle, mais seulement 390 000 en 1974, et moins de 300 000 actuellement.

Encore les chiffres ne traduisent-ils que partiellement la réalité. Car, à l'intérieur même des unités de production, le travail, effectivement lié à la fabrication a, lui aussi, reculé au profit des postes de direction, de commerce et de services. En 1900, 80 % des emplois industriels étaient occupés par les cols bleus. A présent, ce sont moins de 100 000 personnes, sur les 300 000 recensées, qui sont affectées aux tâches productives, au sein de PME ou d'entreprises de stade artisanal. Cela, dans des domaines traditionnels comme la confection, l'imprimerie, le travail des métaux, le bois, l'alimentation, mais aussi la parachimie et l'électronique.

D'année en année, l'hémorragie se poursuit. En 1983, l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) – service de la Ville – avait dénombré 86 établissements de plus de 100 salariés, employant, rien qu'à la production, près de 20 000 personnes. Depuis, au moins cinq d'entre eux ont disparu. Exit Copar, filiale de Suchard, installée rue Mercœur ; Vitrac, fabricant de confitures de la rue Botzaris ; Letang-Remy, rue de Bagnolet, où l'on travaillait les métaux ; sans oublier la Sopelem, firme d'optique du boulevard Davout et la BBT de la rue Curial, rachetée par la CGE.

Bilan : une perte sèche d'un bon millier d'emplois. Et ce n'est pas fini. Car beaucoup de dirigeants d'entreprises, dont la réussite ne repose ni sur la localisation ni sur la réputation de Paris, n'attendent qu'une chose : l'occasion de déménager.

Hélène Boutet, PDG de Bornibus, est dans ce cas. A la moindre opportunité, elle n'hésitera pas à abandonner, pour des locaux plus fonctionnels, l'immeuble vétuste du boulevard de la Villette. Alexandre Bornibus, maître moutardier, y débuta en 1855 et dans son sillage, vingt personnes fabriquent toujours, à partir des graines de moutarde, des produits de renom.

Souvent vieillots, inadaptés aux besoins actuels, les bâtiments abandonnés sont généralement condamnés à la démolition. S'y ajoutent tous ceux qui tombent sous le coup d'un programme de rénovation. Pour les cent trente salariés de la centenaire confiserie Foullon, le compte à rebours a commencé : ils savent déjà qu'il leur faudra, sous un délai de deux ans, quitter la rue de la Réunion. Destination ? Inconnue...

Le réaménagement du vingtième arrondissement est à ce prix. En fait, nombreux sont les établissements à disparaître, à la suite d'une mesure d'expropriation. Principales concernées : les entreprises artisanales qui appartiennent à des secteurs en déclin et dont le dirigeant, souvent âgé, se heurte à des problèmes de succession.

Deux cents firmes disparaissent chaque année

En tout cas, les démolitions de locaux industriels se poursuivent à un rythme régulier. Certes, on ne rase pas chaque année 700 000 mètres carrés d'ateliers, ainsi que le prétendait encore récemment le groupe communiste, mais seulement, d'après les services de la Ville, de 100 000 à 150 000 mètres carrés. Ce n'est déjà pas si mal, puisque, compte tenu de la dimension moyenne des entreprises parisiennes (600 mètres carrés pour être optimiste) et de l'occupation du sol (un emploi pour 30 mètres carrés), cela représente une disparition annuelle de cent cinquante à deux cents entreprises et corrélativement de trois mille à cinq mille emplois.

Ces démolitions touchent évidemment en priorité le nord et l'est de la cité, traditionnellement voués à l'industrie et à l'artisanat. Progressivement, certains quartiers en perdent leur substance : le Marais où les métiers d'art, la bijouterie et la maroquinerie désertent les cours pavées, les dix-neuvième et vingtième arrondissements où vivotent les professions des métaux et de la mécanique, le faubourg Saint-Antoine où les ébénistes se font de plus en plus rares...

Ce sont ces mêmes arrondissements qui accueillent aussi les locaux industriels – neufs, ceux-là – construits sous l'égide de la Ville – en collaboration avec des investisseurs privés – pour lutter contre la désindustrialisation. Seule différence : si l'on démolit chaque année de 100 000 à 150 000 mètres carrés d'ateliers, on n'en construit que 20 000.

Bien qu'on ne puisse, en toute logique, exactement comparer les chiffres – les surfaces égales n'ayant pas une rentabilité identique – l'écart reste sensible. D'autant que, d'après une estimation de l'APUR, la demande en locaux industriels s'établit aux alentours de 90 000 mètres carrés par an.

Quoi qu'il en soit, de 1982 à 1985, la politique engagée par les autorités municipales a permis l'aménagement de 70 000 mètres carrés de locaux exclusivement réservés, d'après le bail, aux activités de production. Plusieurs « hôtels industriels » se sont donc implantés boulevard Davout et rue Bisson dans le vingtième, boulevard Macdonald dans le dix-neuvième, allée Verte dans le onzième, rue de Wattignies dans le douzième. D'autres, boulevard Ney et rue Jean-Baptiste-Berlier, sont en cours ou en voie de réalisation.

Ces immeubles de trois à six niveaux, architecturalement intégrés au tissu urbain et rationnellement conçus pour recevoir des entreprises, ont remporté un vif succès. Les lots proposés se sont loués à grande vitesse, tant la demande est importante.

Cap 18, l'opération de 6 ha de la porte d'Aubervilliers, exécutée en trois tranches, n'a pas suscité moins d'intérêt. Les travaux de la troisième tranche viennent à peine de débuter que les réservations d'espace commencent à affluer, un an avant l'ouverture. Quatre-vingt-dix entreprises (neuf cents emplois) occupent à présent les deux premières tranches. Vingt imprimeries, dont une du groupe Hersant, et diverses activités comme la fabrication de microfilms pour archivages, de bobines pour flippers, de robinetterie pour brasserie.

En revanche, Cap 18 n'a pas remporté les faveurs des artisans traditionnels. Pas d'huile, ni de copeaux, mais un artisanat plutôt orienté vers les services, carrosserie, peinture, serrurerie, plomberie. La raison en est évidente. Nombre d'artisans ont préféré conserver le privilège de loyers dérisoires, quitte à se maintenir dans les arrière-cours. A Cap 18, le mètre carré d'atelier revient au minimum à 480 F par an, soit le double de bien des loyers réclamés pour un local ancien.

ANNICK COLONNA-CESARI.

(Lire la suite page 14.)

Une zone industrielle Cap 18 (3,6 hectares actuellement, 6 après la fin de la dernière tranche) – les deux autres zones en projet sont encadrées sur la carte, – et plusieurs hôtels industriels (de 3000 à 15000 mètres carrés) ont été implantés dans la capitale. An total, environ 70000 mètres carrés représentent deux mille cent emplois dans quelque cent quatre-vingts entreprises.

Partir ?

POUR des entreprises très imbriquées dans le tissu industriel environnant, un déménagement – à moins qu'il n'ait lieu dans un périmètre très proche – signifie l'arrêt de mort. C'est au fond d'un passage pavé du Marais qu'est établi M. Lor, dans la cour de Rome, à deux pas de l'ancien pavillon de chasse d'Henri II. Il dirige depuis de longues années les centenaires établissements Rigal, spécialisés dans la dorure et l'argenture de métaux.

L'atelier ressemble à tous ceux du quartier. Pas insalubre pourtant, plutôt mal disposé avec ses deux niveaux, reliés entre eux par trois escaliers différents, divisés en petites pièces sombres où se déroulent chacune des opérations, de la dorure à l'argenture, du polissage à l'avivage.

« Dans du neuf, dit-il, *on adapte le contenant au contenu. Dans du vieux, c'est le contenu qu'il faut adapter au contenant. »* Déménager ? Non ! Autant mettre immédiatement la clé sous la porte et envoyer directement au chômage les quinze employés. Toute sa clientèle est là, aux alentours de la rue Gravilliers, orfèvres fabricants et bijoutiers en majorité. Quant aux fournisseurs – le planeur, le soudeur, l'emmancheur de couteaux, le tabletier, – ils se trouvent dans un rayon de 300 mètres.

Patrick Mohlo, PDG de La Porcelaine de Paris, implantée depuis deux siècles dans le 11e arrondissement, n'envisage pas différemment la situation. Bien sûr, depuis belle lurette, la fabrication de la porcelaine proprement dite a été exilée en province. Les fours à bois utilisés étaient trop dangereux pour le voisinage ; mais la décoration se fait toujours là. Réputation et tradition obligent.

Alors, il n'est pas question de quitter la capitale. Même si l'on se sent un peu à l'étroit dans cet immeuble de quatre étages, même si tous les jours les 5 tonnes de porcelaine quotidiennement livrées posent de délicats problèmes de manutention.

A. C.-C.

Mort et résurrection de la pensée économique

Les grands modèles sont décomposés. La crise aidant, il est temps de construire une autre « théorie générale » autour de l'entreprise.

par DANIÈLE BLONDEL (*)

DE même que dans les ruines de la Cour des comptes incendiée, lors de la Commune, était poussée une flore inconnue des botanistes de l'époque, il semble bien que la décomposition des grands modèles théoriques de référence, engendrée par leur inaptitude à traiter de la crise contemporaine fertilise le champ de la réflexion économique, sans que puisse être prévue avec certitude la parution d'une nouvelle « théorie générale ».

La crise a, dans un premier temps, en effet, balayé le keynésianisme, décontenancé par la « stagflation » des années 70. Puis, à mesure que les années passaient, elle a fissuré les grands modèles antagonistes du XIXe siècle, fondés l'un sur la théorie libérale et l'autre sur le marxisme, incapables d'intégrer les phénomènes qui polarisent l'attention des acteurs de la vie économique, des responsables politiques relayés par les médias, et de quelques analystes, confrontés au chômage et à l'âpreté de la compétition internationale.

Le rôle de la recherche, de l'innovation et de la formation, ne trouve pas de place légitime dans les modèles de croissance fondés sur le principe d'accumulation du capital physique. La transformation du travail humain engendrée par les mutations technologiques rend largement caduques les notions de facteur-travail et de marché du travail, essentielles aux théories de l'allocation et de la régulation par les prix du marché.

Alors, depuis quelque temps, entre les deux grands squelettes du marxisme et du libéralisme, le vide théorique se peuple d'analyses et de concepts partiels qui ne constituent encore que quelques pièces d'un puzzle restant à construire, mais qui, modestement, cherchent des réponses pertinentes aux problèmes de notre temps et aux conditions de développement de nos sociétés. Un des principes fédérateurs de ces innovations semble être l'étude de l'entreprise en tant qu'organisation humaine, ce qui amène aussi à repenser le rôle de l'Etat.

L'entreprise – et sa survie – domaine réservé naguère aux spécialistes de la gestion, devient un terrain de découverte à la fois pour les économistes du travail et pour ceux de la régulation macro-économique. Cependant les gestionnaires, longtemps méprisants à l'égard de la variable *« personnel »*, découvrent les vertus de la *« politique des ressources humaines »* au service de la stratégie.

Les économistes dits « du travail », tout d'abord, qui, comme l'a bien montré Olivier Favereau (1), avaient commencé, au début de la crise, par radicaliser les deux grands mythes du *« marché universel »* et du marché *« inégalitaire »* à propos du chômage, ont peu à peu abandonné les instruments habituels de l'économie de concurrence (offre, demande, régulation par les prix, etc.), pour produire des hypothèses sur des modes d'allocation, irréductibles à un système de prix de marché parce qu'internes à l'entreprise.

Un ensemble de règles

Un nouvel objet d'analyse émergea alors : l'entreprise conçue comme un ensemble de règles et de conventions internes. Et un concept ambigu – pour ne pas dire monstrueux – fut forgé en marge des vieux modèles : celui de *« marché interne »*, qui garde du concept de marché la composante *« allocation »*, mais qui insiste sur l'aspect contractuel et multidimensionnel des liens qui réalisent, au sein des entreprises, la coordination des activités économiques dont procèdent la production et la vente.

Simultanément, les économistes de la régulation macro-économique, et notamment ceux qu'inspire encore le marxisme et qui cherchent donc à intégrer l'analyse économique dans un modèle de société, ont proposé la notion de *« société salariale »* (2) pour caractériser la domination actuelle de toute la vie sociale par les *« contraintes du salariat »*. Au postulat d'une exploitation par un facteur de production, le capital, d'un autre facteur de production, le travail, se substitue alors un modèle beaucoup plus complexe dont le principe d'organisation est la *« normalisation »*, qui *« définit des places »*, *« distribue des individus sur des fonctions »*, *« stratifie des groupes »* et *« assigne des rôles »* et où l'entreprise devient donc un objet d'analyse essentiel en tant que lieu d'intégration sociale, pour éclairer le devenir des sociétés industrielles.

Enfin, les spécialistes de la gestion, longtemps indifférents au rôle des travailleurs, autres que les managers, dans le développement de l'entreprise, redécouvrent l'homme au travail, ou plutôt la *« ressource humaine »*. Ces nouvelles approches et ces nouvelles pratiques réconcilient, dans une certaine mesure, l'économique et le social. Le plan social de l'entreprise devient un élément intégré de la programmation stratégique de la firme, de sorte que l'analyse du travail, de l'emploi et de la formation doit être resituée dans une analyse d'ensemble des fonctions de l'entreprise et de sa stratégie (3).

Une nouvelle image de l'entreprise, organisation humaine intégrée, multidimensionnelle, dont l'économie orthodoxe ne donnait même pas un pâle reflet, puisqu'elle la faisait éclater en de multiples fonctions d'offre et de demande sur des marchés concurrentiels, s'impose désormais aux partenaires sociaux. Certains syndicats y voient même la justification de nouvelles relations salariales et d'une remise en cause des formes de revendication fondée sur l'antagonisme entre le capital et le travail.

Cette convergence de l'attention des théoriciens et des décideurs sur l'entreprise, conçue comme un lieu d'épanouissement des initiatives individuelles et collectives, et donc comme le moteur du progrès économique et social, justifie-t-elle la fascination que semblent exercer le libéralisme et son corollaire, la doctrine de l'Etat minimum, réduit aux fonctions régaliennes ?

Ni bête ni machine

L'analyse des rapports actuels des hommes avec les entreprises dans lesquelles ils travaillent permet sans doute de répondre à cette question. Le libéralisme originaire ne retenait en effet de l'homme que sa force de travail, bien fongible, qui s'achète et se vend de manière anonyme, sur un marché ordinaire, le marché du travail, d'autant plus rentable qu'il est éclaté et que l'Etat n'y intervient pas. Toutes les études montrent qu'actuellement, au contraire, la demande de personnel non qualifié, recruté uniquement pour accomplir des tâches matérielles et standardisées dans une organisation taylorienne tend à disparaître.

Ce sont maintenant les qualités qui distinguent l'homme à la fois de la bête et de la machine, c'est-à-dire la compréhension des techniques et de l'environnement, l'esprit d'initiative et d'innovation, le souci de la qualité, l'aptitude à communiquer, la compétence en matière de gestion du temps et des conflits, qui deviennent universellement demandées à tous les niveaux.

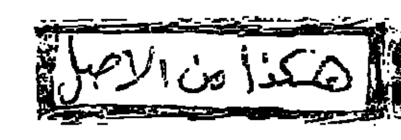
(Lire la suite page 14.)

(*) Professeur de sciences économiques à Paris-Dauphine.

(1) Communication aux journées d'étude des 3 et 4 octobre 1985 organisées par le Commissariat général au Plan, l'ANPE et la Délégation à l'emploi.

(2) Michel Aglietta – Anton Brender, *les Métamorphoses de la société salariale*, Calmann-Levy 1984.

(3) Un programme d'observation de l'emploi et du travail dans les entreprises (POSTE) lancé il y a un an par le CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) repose avec l'accord des entreprises enquêtées sur cette nouvelle problématique.



La chronique de Paul Fabra

Les leçons d'une banque allemande

COMME il est impossible que tout se présente simultanément en rose, les banquiers et hommes d'affaires allemands, très optimistes sur les perspectives économiques – et boursières (avec une hausse de plus de 72 % en douze mois) – de leur pays, considèrent avec appréhension les prochaines échéances électorales. A telle enseigne que les propos entendus suggéreraient presque l'existence d'un double décalage avec la France.

L'un, bien réel et en notre défaveur, concerne le niveau d'activité, nettement plus élevé en RFA, où l'on prévoit un taux de croissance d'au moins 3,5 %, voire 4 %, malgré la diminution des profits (énormes) des exportateurs vers les Etats-Unis et les pays de la zone dollar, consécutive à la revalorisation brutale du mark (+ 26 % en cinq mois !) à l'égard du dollar, sans parler de celle, évidemment d'une ampleur bien moindre, qui aura probablement lieu vis-à-vis des autres monnaies dû SME.

Il se manifeste encore dans l'avance prise par l'Allemagne dans la course à la désinflation, où tout indique qu'elle continuera à se distinguer en 1986, même si la France s'approche, elle aussi, à grande vitesse d'une situation voisine de la stabilité du niveau général des prix. Les prévisions officielles portent à Bonn et à Francfort (siège de l'institut d'émission, la prestigieuse Bundesbank) sur une augmentation de 0,5 % de l'indice pendant l'année en cours. Encore l'hypothèse d'un pourcentage négatif (inférieur à 0 %) a-t-elle été sérieusement envisagée par les experts de l'OCDE à l'occasion de la réunion, la semaine dernière, du comité de politique économique de cet organisme.

En revanche, certaines des craintes exprimées sur la tournure que pourraient prendre les événements politiques ramèneraient plutôt à des scénarios évoqués en France plusieurs années en arrière. La date à retenir est celle du 15 juin, jour des élections en Basse-Saxe. Selon les pronostics les plus couramment avancés, on pourrait bien voir une coalition des sociaux-démocrates et des Verts mettre en déroute la CDU locale, ce qui serait un coup très dur, après les défaites déjà essuyées au cours des derniers mois par les partis de la coalition au pouvoir à Bonn, pour le gouvernement du chancelier Kohl.

Et nos interlocuteurs banquiers d'envisager la possibilité que, par suite des maladresses commises par ce dernier et de la perte d'audience supposée du petit Parti libéral, la route soit ouverte pour la formation d'un cabinet « rouge-vert » après les élections législatives de 1987. « La conséquence, nous dit l'un des dirigeants d'une grande banque de Francfort, serait que, pendant mettons deux ans, l'Allemagne connaîtrait à son tour les folies qui ont caractérisé les débuts du gouvernement Mauroy. »

FAUT-IL redouter, aux approches du 15 juin, un retournement spectaculaire des Bourses allemandes (on en dénombre neuf, Francfort étant la plus importante – plus de la moitié des affaires à elle seule, – avec Düsseldorf, Munich, Hambourg et Stuttgart). Les alarmes des milieux financiers doivent être accueillies *cum grano salis*. Non pas qu'elles soient nécessairement injustifiées, mais il entre dans leur propagation un élément dont il faut tenir le plus grand compte.

Il s'agit de discréditer le chancelier Kohl, « un homme naïf », jugé incapable à la fois de déjouer les attaques de ses adversaires et de mettre suffisamment en relief les incontestables résultats obtenus en matière économique et monétaire. Bref, l'homme, qui est et qui se veut le représentant solide, mais sans éclat, de l'Allemand moyen, est décidemment jugé trop moyen pour relever le gant.

Quoi qu'il en soit, le climat dans lequel baignent l'économie et la banque allemandes ne ressemble que de très loin à celui auquel nous sommes habitués en France. La deuxième banque de la RFA, la Dresdner Bank, présentait la semaine dernière ses résultats annuels, qui lui permettent, cette année, d'augmenter son dividende. A cette occasion, elle a invité un groupe de journalistes français pour leur expliquer le développement de ses activités. Un épargnant qui aurait, en 1974, acheté 100 actions de cet établissement, valant alors 16 000 deutchemarks, et qui se serait contenté, depuis lors, de réinvestir chaque année le coupon et le montant des droits distribués, se serait retrouvé, à fin 1985, avec 227 actions valant 78 000 deutchemarks. Une plus-value qui aurait encore été majorée de près de 60 % pour un investisseur tenant ses comptes en francs français à cause de la dévalorisation survenue entre-temps du franc par rapport au mark.

« Le nombre de nos actionnaires est de 150 000, mais aucun, personne morale ou privée, ne possède plus de 5 % du capital. Le cinquième environ de ce capital est détenu par des non-résidents », nous dit le directeur général de la Dresdner Bank. M. Hans Pfaff convient cependant volontiers que, les titres étant dans leur très grande majorité au porteur, on ne peut avoir sur ces chiffres aucune certitude.

Mais il ajoute : « Nous avons de très bonnes raisons de penser que ces pourcentages, qui sont des ordres de grandeur, correspondent d'assez près à la réalité. Il n'est pas d'exemple sur un marché largement ouvert que des changements significatifs dans la composition du capital, susceptibles de conduire le cas échéant à des prises de contrôle, ne soient pas vite connus. »

Ce gouvernement Chirac pourrait bien renoncer à la dénationalisation des trois grandes banques françaises. Son programme comportera toutefois le retour au secteur privé des deux grandes banques d'affaires, Paribas et Suez.

Une véritable politique de dénationalisation doit viser à privatiser 100 % du capital, faute de quoi on risque de connaître les graves inconvénients de tout système mixte, une formule qu'on aime pourtant beaucoup dans notre pays. La question qui se pose est de savoir si le gouvernement est vraiment désireux d'aller jusqu'au bout de la logique de son programme.

Jamais les cabinets ministériels n'ont été composés d'autant d'inspecteurs des finances et de représentants des autres grands corps de l'Etat. Peut-on attendre d'eux qu'ils ne cherchent pas, par mille moyens, à maintenir une étroite surveillance de l'administration sur la propriété du capital, sous le prétexte, notamment, d'empêcher d'éventuelles prises de contrôle étrangères ? Renoncer à leurs pouvoirs de tutelle serait une véritable nuit du 4 août. L'événement n'est pas impossible.

MAIS il faudrait d'abord se convaincre d'une chose qui va à l'encontre de l'enseignement dispensé par l'ENA depuis quarante ans : c'est en acceptant tous les risques – il ne faut pas se dissimuler qu'ils existent – de la liberté du marché qu'on a le plus de chances de les éviter. Limiter l'accès du marché, c'est donner une prime à l'intrigue des grands groupes.

Cent mille actions de la Dresdner Bank, un établissement qui approche de la taille de la Société générale, changent de mains chaque jour. Comme il y en a 22,76 millions en circulation, cela signifie statistiquement que l'échange porte chaque année sur la totalité du capital, ou peu s'en faut. Cela n'exclut évidemment pas la constitution de patrimoine stable, puisqu'il s'agit d'une moyenne, mais cela donne une idée à la fois du risque encouru (la règle étant la mobilité) et de la faible probabilité qu'il se réalise (la concertation étant pratiquement impossible sur un marché aussi vaste).

LES plus grandes entreprises n'ont plus besoin du crédit des banques. Leur *cash-flow* (argent frais engendré par leur activité de l'année) est en Allemagne des plus confortables, et, quand elles empruntent, elles, le font désormais par appel direct au marché, en émettant des obligations. Ce phénomène universel se vérifie aussi en RFA, quoiqu'il y ait, jusqu'à ce jour, revêtu une moindre ampleur. Aussi, des établissements comme la Dresdner Bank tirent une part grandissante de leurs profits de commissions diverses, à l'occasion, précisément, du lancement et du placement d'emprunts obligataires, de la gestion de portefeuilles, etc.

Après la longue période d'inflation qu'a connue le monde depuis le début des années 70, c'est dans une ère nouvelle que nous sommes en train d'entrer. On la qualifiera, peut-être, plus tard de reconstruction du capitalisme. En Allemagne, les taux d'intérêt à long terme sont tombés à moins de 6 %. Ils étaient de l'ordre de 9 %, il y a moins de trois ans. Cette évolution s'est évidemment traduite par de formidables gains pour les détenteurs d'obligations (quand les taux diminuent, la valeur des titres monte).

Une autre conséquence, potentiellement d'une grande portée, est que, comme nous l'a fait remarquer un des responsables de la Dresdner Bank, « le rendement des actions commence à dépasser celui des obligations ». Cela expliquerait peut-être pourquoi c'est en Allemagne, pays à l'inflation la plus faible (Suisse exceptée), que la Bourse a le plus monté.

Les profits ayant augmenté, le taux de capitalisation moyen (entre 11 et 12) est le même qu'en 1982, première année de la remontée des cours. La voie est-elle ouverte vers une reconstitution des fonds propres, autrement dit, un élargissement de la base du capitalisme ?

Le nouveau Paris industriel

(Suite de la page 13.)

Parallèlement à ces activités de production, on trouve celles liées à l'informatique et à l'électronique, dont on ne sait toujours pas très bien si elles relèvent de l'industrie ou des services : entretien de machines, impression de disquettes, conception de logiciels. Et d'autres encore, comme Matra (spécialisée dans l'installation téléphonique sur voitures) qui ne possède à Cap 18 qu'une superficie réservée aux bureaux, mais dont la notoriété contribue à la bonne réputation de la zone.

Sur toutes les opérations de la ville de Paris, on peut faire à peu près les mêmes constatations. Environ 20 % des entreprises établies n'ont en vérité aucune activité de production. Et pour bon nombre d'autres, l'activité est plutôt symbolique. A la mairie de Paris, on ferme les yeux. On préfère ignorer que certains locaux servent avant tout de bureaux. Car, si 480 F est un loyer élevé pour un artisan, pour un dirigeant d'entreprise à la recherche de bureaux, c'est presque un cadeau. Même dans le dix-huitième, de tels espaces ne se négocient pas à moins de 700 F ou 800 F.

Gratuitement

L'implantation d'autres immeubles d'activités est en projet. Pour sa part la zone Tolbiac-Masséna, dont l'aménagement est actuellement en discussion, verra le jour l'année prochaine. A moins que les Jeux olympiques n'en remettent en cause le principe, la zone viti-vinicole de Bercy devrait, elle aussi, ultérieurement héberger des entreprises. Reste à savoir le but dans lequel seront conçues les futures réalisations. Pour les opérations précédentes, la Ville de Paris cédait gratuitement ou louait sous forme d'un bail à construction de soixante-dix ans, pour une somme minime, le terrain à un investisseur privé à qui revenait la charge des travaux.

L'avantage est que jusqu'à présent les terrains lui appartenaient. Or, à l'avenir, il lui faudra de plus en plus s'en porter acquéreur, comme pour Tolbiac-Masséna. Cela risque de compromettre, à moins d'une volonté spécifique, la politique de loyers relativement modérés, à la base même du sauvetage de l'industrie – loyers par ailleurs suffisamment élevés pour décourager les canards boîteux, suffisamment bas pour attirer les entreprises plus compétitives.

Electoralement parlant, il n'est même pas intéressant de continuer à implanter des industries. Les habitants ne pensent que nuisances et pollution. Alors, pourquoi ne pas développer davantage le nombre des bureaux à la rentabilité indéniable. Ce sera sans doute chose faite.

En préparation, la révision du plan d'occupation des sols (POS) et consécutivement du coeficient d'occupation des sols (COS) accordera à l'implantation des nouveaux bureaux des conditions favorables. D'ailleurs, à la Mairie, on ne s'en cache pas. Dans le futur proche, quelque 100 000 mètres carrés de bureaux fleuriront chaque année dans Paris. Décidément, Paris n'a pas fini de se désindustrialiser.

ANNICK COLONNA-CESARI.



Mort et résurrection de la pensée économique

(Suite de la page 13.)

Le travailleur, sans identité, inorganisé, dont l'horizon était borné par la crainte immédiate de mourir de faim – figure standard des modèles du siècle dernier – a fait place à un être intelligent, organisé, aux compétences personnalisées, dont l'entreprise souhaite généralement encourager la stratégie de carrière.

C'est donc par rapport à cette nouvelle conception de la place de l'homme dans l'économie que doit être repensé le rôle de l'État. Or la théorie macro-économique à moyen terme, très largement fondée encore sur des modèles construits autour de fonctions de production, n'a pas su intégrer le rôle de l'intelligence et des organisations humaines – qui continuent d'apparaître comme le résidu non expliqué de la croissance (4), – et ne fournit donc pas le cadre de référence pertinent.

Alors, dans ce domaine comme dans celui de l'économie du travail, les pratiques et quelques analyses devancent la conceptualisation théorique. En France, les procédures de décentralisation, de contractualisation, de concertation, se multiplient et démontrent que le rôle de l'Etat ne se réduit ni à un interventionnisme global de type keynésien ni à la perturbation tatillonne des marchés. Par ailleurs, le pari sur l'intelligence que font tous les Etats modernes révèle une volonté collective d'accroître l'autonomie des individus et leur maîtrise du futur.

Trois champs d'exercice

Incertitude et intelligence semblent être, en effet, les deux mots principaux que la crise a fait émerger comme se répondant l'un à l'autre. En marge de la prolifération des discussions académiques sur les modèles d'anticipation, qui voudraient rendre aux marchés le monopole de la régulation du système économique dans un univers incertain, la question essentielle se dessine désormais avec une certaine acuité.

Quelles sont les responsabilités respectives des décideurs publics et privés dans un monde dominé par l'incertitude ? Des éléments de réponse jalonnent déjà les trois champs d'exercice de l'action de l'Etat : économique, social et politique.

• **En ce qui concerne la dynamique économique**, les experts et les entreprises elles-mêmes semblent d'accord pour affirmer que les gouvernements doivent assumer, en amont des innovations, le développement des sciences fondamentales et des activités de recherche à long terme et à risque élevé ainsi que la formation de base, qui permettra aux individus d'être adaptables aux changements grâce à un sens acquis de l'évolution et du relatif.

En outre, les entreprises ne manquent pas de se tourner vers l'Etat pour lui demander de gérer, par des politiques appropriées (politique monétaire interne, politique de change, etc.) et des accords intergouvernementaux, les incertitudes de leur environnement, afin de pouvoir innover dans un cadre relativement stable. Il est donc, au minimum, concédé à l'Etat la tâche de socialiser les risques trop élevés et les coûts trop indirects du changement et d'éclairer en permanence l'horizon des gestionnaires.

• **Sur le plan social**, le problème que doit affronter l'Etat est celui du risque d'asservissement *des hommes non plus aux* machines, mais aux organisations économiques et à leurs normes. Il lui appartient donc de leur donner les outils adéquats pour comprendre les changements techniques et leur influence sur le mode d'organisation du travail et donc pour assumer leurs responsabilités dans la vie sociale, et notamment dans l'entreprise.

C'est très clairement l'éducation, dans son rôle à la fois de développement de la personnalité de chacun et de socialisation des individus par la reconnaissance des différences, qui doit leur permettre de surmonter en permanence les tensions entre l'individualisme et la socialisation. Encore faut-il qu'elle ne soit pas seulement conçue comme un investissement dont on attend un rendement. Seul l'Etat est capable, notamment en allouant des ressources budgétaires importantes à un service public de l'enseignement, de lui donner cette dimension sociale parce que culturelle.

• **Enfin, au plan politique**, il faut rappeler que, dans une société en mutation, la « destruction créatrice » engendre inéluctablement des distorsions et des conflits. Un mode de régulation de ces tensions a longtemps été l'inflation, qui permet momentanément à chacun de penser qu'il bénéficie du dynamisme. A partir du moment où l'on renonce à ce type de régulation, il est clair que doit s'y substituer une gestion collectivement consciente des tensions qui permette notamment d'amortir et de compenser les coûts sociaux du développement, sans nuire à celui-ci.

La planification, par hypothèse pluriannuelle, rajeunie par une meilleure analyse des relations entre les comportements micro-économiques et le développement macro-économique, devrait être le cadre naturel de cette gestion concertée des tensions et des conflits, intégrant de manière interdépendante les variables sociales et les variables économiques.

A condition de renoncer aux anathèmes et dithyrambes visant alternativement l'entreprise et l'Etat, le moment semble venu de construire des modèles originaux débarrassés des guenilles des théories élaborées par et pour le XIXe siècle, dont certains théoriciens s'enveloppent encore frileusement.

DANIÈLE BLONDEL.

(4) Paul Dubois, « Ruptures de croissance et progrès technique » *Economie et Statistique*, no 181, octobre 1985.

BIBLIOGRAPHIE

« La drôle de crise. De Kaboul à Genève, 1979-1985 »

DE crise en dégel, les relations Est-Ouest, qui continuent de dominer la vie internationale, sont généralement étudiées à la lumière de critères politiques, stratégiques, voire idéologiques. Leurs implications économiques, lorsqu'elles sont abordées, le sont de façon trop compartimentée pour permettre une vision d'ensemble de ce face-à-face entre deux systèmes antinomiques. Ce n'est pas le moindre mérite de cet ouvrage, réalisé par ce que M. Georges Sokoloff appelle joliment dans son avant-propos une « amicale professionnelle » (1), que d'avoir tenté de remédier, même partiellement, à cette carence.

Le but des auteurs n'était pas d'être exhaustifs. Les spécialistes pourront regretter l'absence de références à la tumultueuse histoire Est-Ouest précédant le point de départ de cette « drôle de crise », l'invasion soviétique de l'Afghanistan, en décembre 1979. D'autres, comme Mme Hélène Carrère-d'Encausse, qui préface ce livre, se prendront à rêver d'un ouvrage dépassant la seule lecture occidentale de cette même histoire. Passer de l'autre côté du miroir, si tant est que cela soit réalisable, rendrait sans doute difficile l'analyse de la situation pour des esprits occidentaux.

Toutefois les auteurs ont réussi, en s'appuyant sur les deux événements majeurs de la période 1979-1985, la crise afghane et la crise polonaise, à présenter des clés de lecture où la géopolitique se mêle étroitement aux enjeux technologiques, à l'arme alimentaire, aux relations ambiguës de l'Est et de l'Ouest en matière de commerce ou d'endettement. Le « couplage » entre l'économique et le politique est devenu tel qu'il exclut toute réponse simple à la question lancinante des moyens à mettre en œuvre pour tenter de nouer un véritable dialogue exigeant un retour problématique à la confiance réciproque.

Partisans d'un réalisme sans illusions, mais sans dramatisation, les auteurs de *la Drôle de crise* se retrouvent tous sur un point : depuis l'affaire afghane, le modèle soviétique a beaucoup perdu de son attrait dans les pays du tiers-monde, quand l'URSS n'est pas assimilée, ce qui semble être le cas pour les jeunes Européens, à un super-Etat brutal, provoquant un mélange d'indifférence, de répulsion, mais aussi « une bonne dose d'insatiable curiosité ».

Les démocraties et l'oubli

Une curiosité sur laquelle les auteurs de ce livre comptent pour que la « merveilleuse faculté d'oubli des démocraties » ne joue pas à nouveau un mauvais tour à l'Occident. Les hypothèses présentées, comme celle d'une pause économique volontaire en URSS pour mieux préparer un effort d'une qualité différente permettant d'allier mobilisation sociale et affinement de l'effort militaire, retiendront l'attention.

Le véritable feuilleton, toujours en cours, de la dette polonaise ou les dissensions au sein du camp occidental apparues à l'occasion de l'affaire du gazoduc eurosibérien, de l'embargo américain sur les céréales et du renforcement des moyens de contrôle sur les échanges de technologies avec l'Est, permettent de faire la part des espoirs, des *a priori*, des déceptions et... des questions sans réponse.

L'absence de conclusion-synthèse peut dérouter le lecteur ou le laisser quelque peu sur sa faim. La chronologie originale terminant l'ouvrage constitue toutefois un précieux fil d'Ariane de ce que la mémoire collective devrait retenir de ces dix dernières années.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Chantal Beaucourt, Christian Lamoureux, Françoise Lemoine, Georges Mink, Dominique Pianelli, Daniel Pineye, Georges Sokoloff, Anita Tirapolsky, Gérard Wild.

★ Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), Fayard, 1986, 269 p., 95 F.



économie

REPÈRES

Commerce : hausse de 7 % des échanges entre l'URSS et les autres pays socialistes

Selon des données statistiques soviétiques, les échanges commerciaux de l'URSS avec les autres pays socialistes ont progressé de près de 7 % en 1985, pour s'inscrire à 86,5 milliards de roubles (103,8 milliards de dollars). Les importations soviétiques en provenance de ces pays ont augmenté de 10 %, pour atteindre 42 milliards de roubles, mais n'ont pas empêché l'URSS de rester excédentaire avec ses partenaires. En valeur, les échanges ont représenté 15,20 milliards de roubles avec la RDA, 13,4 milliards avec la Tchécoslovaquie, 12,47 milliards avec la Bulgarie, 12,04 milliards avec la Pologne, 9,41 milliards avec la Hongrie, 6,06 milliards avec la Yougoslavie, 7,99 milliards avec Cuba, 4,23 milliards avec la Roumanie, 1,60 milliard avec la Chine, 1,5 milliard avec la Mongolie, 1,45 milliard avec le Vietnam et 1,05 milliard avec la Corée du Nord.

Inflation : léger apaisement en Italie

Les prix à la consommation ont progressé de 0,4 % en mars, portant l'inflation sur douze mois à 7,2 % contre 7,6 % en février, indique l'Institut de statistiques italien. Ce taux de 7,2 % reste nettement supérieur à celui des autres principaux partenaires européens de l'Italie, mais constitue un facteur d'encouragement pour les autorités italiennes : c'est le plus bas enregistré de l'autre côté des Alpes depuis février 1985. Il permet de repasser sous la barre psychologique des 8 %.

Trafic autoroutier : + 3,9 % en 1985

Sur l'ensemble des autoroutes à péage le trafic a plus augmenté en 1985 (+ 3,9 %) qu'en 1984 (+ 3,1 %). Cette progression concerne aussi bien les automobiles (+ 3,3 %) que les poids lourds (+ 6,6 %). La voie la plus fréquentée reste l'axe Lille-Marseille avec plus de 32 000 véhicules par jour, mais son trafic augmente moins (de 1,4 % à 2,3 %) que celui des autoroutes plus récemment mises en service : + 7,1 % sur Mulhouse-Beaune et + 11,6 % sur Nancy-Dijon. Ces résultats ont été acquis en même temps que diminuait le nombre des accidents mortels (− 14,8 %) et celui des tués (− 13,5 %), qui est tombé de 304 en 1984 à 263 en 1985.

En Espagne

Le syndicat socialiste UGT ne ménage pas ses critiques au gouvernement

De notre correspondant

Madrid. — Un syndicat socialiste est-il tenu d'appuyer inconditionnellement la politique d'austérité menée par un gouvernement socialiste ? Telle est la question qui devrait dominer le congrès national de la principale centrale espagnole, l'UGT (Union générale des travailleurs), qui se tiendra du 2 au 6 avril à Madrid.

A quelques mois des législatives, l'UGT entend dresser le *« bilan social »* du premier gouvernement de gauche qu'ait connu l'Espagne depuis un demi-siècle. Un bilan des plus contrastés du point de vue syndical : le gouvernement socialiste a, certes, progressé dans la voie du rétablissement des grands équilibres financiers (l'inflation, par exemple, a été ramenée de 14 % à 8 %). Mais le coût social d'une telle politique est élevé : depuis le début de la législature, l'Espagne compte sept cent mille chômeurs supplémentaires, tandis que s'est encore accrue la concentration du revenu.

Aussi, l'UGT, sous la direction de son secrétaire général, M. Nicolas Redondo, a-t-elle pris progressivement ses distances à l'égard du gouvernement. Tout en reconnaissant la nécessité d'une politique d'assainissement, les syndicalistes en critiquent le rythme, qu'ils jugent excessif pour un pays qui connaît déjà le taux de chômage le plus élevé d'Europe : 22 % de la population active.

Ils s'opposent également à ce que l'augmentation des bénéfices des entreprises, priorité numéro un de la politique économique en cours, repose exclusivement sur la modération salariale. L'UGT estime aussi que, une fois la balance des paiements courants consolidée, il existe aujourd'hui une marge pour une relance de la demande intérieure, seule manière, à ses yeux, de créer des emplois.

Durant ces derniers mois, M. Redondo n'a d'ailleurs pas hésité à s'opposer directement à certains projets de loi du gouvernement, tel celui de réduction des retraites. Mais, soumise à la surenchère de la centrale communiste — les Commissions ouvrières, l'UGT n'en a pas moins veillé à maintenir un difficile équilibre à l'égard du pouvoir, rappelant sans relâche que, pour les travailleurs, il n'existait pas d'*« option meilleure »* que l'actuel gouvernement socialiste.

Cette position nuancée n'a toutefois pas empêché qu'au sein du parti socialiste, voire du gouvernement, certains secteurs aient été tentés de favoriser le remplacement de M. Redondo par une personnalité plus *« souple »*. S'agissait-il, comme le croient certains dirigeants de l'UGT, de réduire la centrale au rôle de simple *« courroie de transmission »* du pouvoir ? Toujours est-il que l'entreprise, qui comptait avec l'appui de certains membres de l'UGT, semble avoir pour le moment échoué.

Polémique sur la « politisation »

Mais le débat n'est pas clos pour autant, et le problème des rapports entre syndicat et parti se posera certainement durant le congrès. Les dirigeants des secteurs de la métallurgie et de la chimie, notamment, s'apprêtent à critiquer ce qu'ils appellent la *« politisation »* du syndicat. A leurs yeux, l'UGT (qui avait par exemple fait campagne contre l'OTAN), ne doit pas s'ériger en *« parti bis »*, et ne peut disperser ses forces en prenant position sur des sujets qui ne sont pas de son ressort et qui risquent de diviser les travailleurs.

Pour M. Redondo et la majorité des dirigeants de la centrale, au contraire, l'évolution de la société espagnole doit amener les syndicats à élargir leur champs d'action, d'autant que la frontière entre problèmes syndicaux et politiques devient de plus en plus floue. L'UGT peut-elle se désintéresser de la politique fiscale et de ses effets dans la redistribution du revenu ? Peut-elle ignorer la politique éducative alors qu'elle se préoccupe de l'accès à l'école des ouvriers ? Peut-elle ne pas juger globalement la politique antiraciste lorsqu'elle affecte principalement les travailleurs ? A ces questions, les partisans de M. Redondo répondent par la négative.

Ce débat en cache en fait un autre : les adversaires de M. Redondo considèrent au fond qu'un syndicat aux attributions limitées serait moins à même de faire obstacle à la politique du gouvernement. Le secrétaire général pense au contraire que l'UGT est en droit de crier gare lorsque le gouvernement s'écarte de son programme. Un débat, il est vrai, qui ne s'est pas seulement posé au sud des Pyrénées !

THIERRY MALINIAK.

Accord dans le travail temporaire sur l'indemnisation de la maladie

Un accord a été conclu, le 27 mars, entre le patronat du travail temporaire (PROMATT et UNETT) et les syndicats CFDT, CFTC et CGC (la CGT et FO devant donner leur réponse, sans doute favorable, dans quinze jours) sur l'indemnisation complémentaire de la maladie et des accidents du travail, actualisant un précédent accord de novembre 1983. Cet accord accentue les dispositions protectrices pour les intérimaires et les salariés permanents. Il fait obligation aux entreprises d'adhérer à un organisme paritaire unique de gestion de l'indemnisation complémentaire de la maladie et des accidents du travail, en l'occurrence l'Institut de retraite et de prévoyance des salariés (IREPS). La commission paritaire professionnelle suivra annuellement l'application de ces dispositions.

Cet accord s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'une convention collective pour les intérimaires et les salariés permanents qui devrait être « bouclée », selon M. Bernard Bacquet, délégué général du PROMATT, au début de l'automne. Un accord « de principe » vient également d'être conclu entre les organisations syndicales et patronales sur les modalités pour les intérimaires de la mise en œuvre de la loi du 24 février 1984 sur la formation en alternance. Mais les partenaires sociaux veulent préalablement obtenir des pouvoirs publics leur aval pour quelques « adaptations ».

« Une bonne année 1986 »

« Diversification des formes d'emploi et aménagement du temps de travail », tel est l'un des chapitres inclus dans le programme gouvernemental de *« redressement économique et social pour créer des emplois »*, approuvé lors du premier conseil des ministres de la nouvelle législature (*le Monde* du 27 mars). Ces dispositions, qui concernent, notamment, l'assouplissement des critères de contrat à durée déterminée et le développement du travail à temps partiel, interviennent alors que le marché du travail temporaire, l'un des tout premiers concernés par les conséquences de *« la flexibilité de l'emploi »*, retrouve une belle santé. Un rétablissement confirmé par les organisations patronales, lesquelles n'hésitent pas à tabler sur *« une bonne année 1986 »* après une longue « traversée du désert » que l'on a trop vite attribuée aux seuls effets des fameuses ordonnances de 1982.

En fait, la crise économique a frappé ce secteur dès 1980, et l'ordonnance de 1982 réglementant, pour une période de trois ans, le travail temporaire en France (avec, notamment, limitation du recours à l'intérim par les entreprises et obligation de payer l'intérimaire au même salaire, dit de référence, que le permanent) a simplement accéléré ce mouvement de baisse, reconnaît M. Eric de Ficquelmont, responsable des études au PROMATT (Syndicat des professionnels du travail temporaire), qui, avec l'UNETT (Union nationale des entreprises de travail temporaire), constitue l'une des deux organisations patronales de cette branche d'activité.

Celle-ci comptait en 1980 près de 1 600 entreprises de travail temporaire coiffant un réseau de 4 200 établissements ou agences ; il n'en reste plus aujourd'hui que 800 environ et 2 600 établissements.

Le nombre de salariés temporaires/jour, un paramètre qui permet de suivre l'évolution de l'activité, est tombé de 196 000 en 1980 à 125 000 cinq ans plus tard. Mais ces chiffres sont trompeurs. En effet, souligne-t-on au PROMATT, l'activité du secteur a progressé de 25 % en 1985 par rapport au plus bas niveau de 100 000 salariés temporaires/jour enregistré l'année précédente, et le redressement se poursuit, en fait depuis la mi-1984, grâce à une modification de la classification des salariés temporaires (moins d'ouvriers spécialisés et davantage de techniciens) et à un plus grand professionnalisme des entreprises de travail temporaire.

« Nous ne souhaitons pas que l'actuel gouvernement touche aux conquêtes essentielles de l'ordonnance de 1982 », prévient M. Philippe Beauviala, président du PROMATT depuis l'automne 1985. Celui-ci se borne à préconiser l'alignement de l'indemnité de précarité de l'emploi (IPE) majorant le salaire des intérimaires sur celle qui est appliquée aux contrats à durée déterminée, parallèlement à une simplification des voies de recours au travail temporaire. Un discours qui tranche avec les propos alarmistes tenus en 1982 lorsque les dispositions de l'époque étaient présentées par les organisations patronales comme la mise à mort assurée d'une profession que les syndicats et la gauche avaient, il est vrai, placé dans leur collimateur.

LES GRANDS DE LA PROFESSION

SOCIÉTÉ	CHIFFRE D'AFFAIRES
Dans le monde	Estimation (en millions de dollars)
MANPOWER (Etats-Unis)	1 000
KELLY (Etats-Unis)	800
ADIA (Suisse)	500
OLSTEN (Etats-Unis)	400
ECCO TT (France)	350
En France	Exercice 1984 (en millions de francs)
ECCO TT	1 650
MANPOWER	1 600 (estimation)
BIS FRANCE	1 540 (estimation)

(*Source :* Charge d'agents de change Girardet pour la France).

La satisfaction des professionnels

Aujourd'hui, les principales entreprises du secteur, en tête desquelles figurent ECCO Travail Temporaire, Manpower et Bis, suivies, à quelque distance, par RMO et Adia et, ensuite, par une myriade de quelque 750 petites sociétés, affichent leur contentement. Si l'on ne connaît pas encore les résultats de Manpower, la société n'étant pas cotée en Bourse, et n'étant pas tenue de communiquer de données financières, on sait que ceux de Bis-France devraient avoir pratiquement doublé en 1985 par rapport à l'année précédente. Il en va de même pour ECCO TT, la principale filiale du groupe ECCO (travail temporaire, surveillance, nettoyage...) dont elle assure 65 % du chiffre d'affaires consolidé.

En 1985, le numéro un français du travail temporaire, qui fêtera cette année son dixième anniversaire, a réalisé un chiffre d'affaires (hors taxes) de 2,3 milliards de francs, en augmentation de 40 % par rapport à l'année précédente. Quant au bénéfice net, il a progressé de 61,2 % d'une année sur l'autre pour atteindre 66,1 millions de francs. Pour l'exercice en cours, ECCO TT, qui détient plus de 14 % du marché national du travail temporaire, escompte une progression de 20 % environ de son chiffre d'affaires et un pourcentage supérieur en matière de bénéfices, a précisé, devant le Club Presse Finance, M. Beauviala, qui, outre ses fonctions au PROMATT, assure la direction générale de cette société.

Ces bons résultats devraient se répercuter sur ceux de la société holding, ECCO SA, et l'on table, d'ores et déjà pour cette dernière sur un bénéfice 1985 multiplié par 2,3 par rapport à l'exercice précédent. Un bond qui doit beaucoup, il est vrai, au profit tiré de l'introduction en Bourse de Lyon d'ECCO TT en juin 1985, à savoir 49 millions de francs, précise le président du groupe, M. Philippe Foriel-Destezet.

SERGE MARTI.

EN BREF

● **Hausse des prix de 0,2 % dans la CEE.** — La hausse des prix à la consommation dans la Communauté européenne des Douze a été de 0,2 % en février, contre 0,5 % en janvier et 0,7 % en février 1985, a annoncé mercredi 26 mars, à Bruxelles l'office statistique de la CEE, Eurostat.

Cet indice favorable a été obtenu grâce à une diminution des prix à la consommation dans certains pays — la Grèce (− 0,7 %), le Luxembourg (− 0,4 %), la RFA et la France (− 0,2 % chacune) — et une stabilisation au Danemark.

● **Licenciements dans une bonneterie.** — La direction de la bonneterie Cuvelier, à Tourcoing (Nord), en règlement judiciaire depuis septembre 1984, a déposé une demande de licenciement pour les cent quatre-vingt salariés de l'entreprise : la décision a été annoncée au cours d'un comité d'établissement réuni lundi 24 mars. Mais l'entreprise continuera à fonctionner pendant les deux mois de préavis des salariés. Lors du dépôt de bilan, cent vingt salariés avaient déjà été licenciés, dont quatre-vingt-huit dans l'usine de Barlin (Pas-de-Calais), qui avait été fermée.

ENTREPRISES

Bois : Isoroy serait en cessation de paiement

La société Isoroy aurait été mise, le 28 mars, en cessation de paiement selon les syndicats. Le tribunal de commerce de Caen (Calvados) devrait nommer un administrateur provisoire cette semaine. Isoroy, née, en 1982, de la fusion de Leroy, d'Isorel et de Baradel, emploie trois mille cinq cents personnes en France, ce qui en fait la plus importante entreprise française de la filière bois. L'aide des pouvoirs publics, plusieurs dizaines de millions de francs, n'a pas permis de surmonter les nombreuses difficultés financières. L'entreprise devrait néanmoins poursuivre son activité selon les syndicats.

Télémécanique : augmentation de 30 % des bénéfices

La Télémécanique, société spécialisée dans l'électronique et l'électromécanique, a vu son chiffre d'affaires consolidé croître de 26 % en 1985 (6,1 milliards de francs), en comptant l'acquisition aux Etats-Unis de la division Industrial Controls de la société Gould (ICD) et de 16 % à structure comparable à l'an dernier. Le résultat net de l'exercice avec 215 millions de francs progresse de 30 %. Les ventes en France, grâce aux automates programmables et aux commandes numériques, ont gagné 14 %. Avec ICD, les ventes aux Etats-Unis ont plus que doublé. Le directoire du groupe propose de maintenir le dividende de 52,50 F par action, malgré l'augmentation récente du capital.

BOURSE

UNE MISE EN GARDE DES AUTORITÉS DE CONTROLE DU MARCHÉ A TERME

Le président de la Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP), M. Gérard de La Martinière, a adressé ces jours derniers aux adhérents du MATIF (Marché à terme des instruments financiers) une lettre de mise en garde contre toute pratique déloyale. Cette mise en garde, assortie d'un renforcement du contrôle de la CCIFP, intervient peu après un incident survenu début mars sur le MATIF. La CCIFP avait dû annuler, à leur demande, une opération entre deux commis portant, selon plusieurs sources, sur une vingtaine de contrats, soit quelque 10 millions de francs.

Outre le mouvement de grogne des autres adhérents, la Chambre n'avait pas apprécié de devoir annuler une opération, un geste toujours nuisible à l'image d'une place, alors qu'elle essaie de faire de Paris un marché à terme important, assorti d'une dimension internationale.

M. de La Martinière demande donc aux opérateurs de respecter scrupuleusement les règles. En premier lieu, la CCIFP rappelle que, dès qu'une opération est négociée, elle doit être horodatée, même si, pour le moment, il n'est pas encore possible de mettre en place un horodatage de l'arrivée des ordres.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

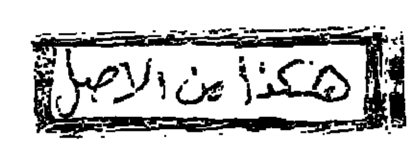
ACTIF	Au 20 mars
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	382 188
dont :	
Or	210 183
Disponibilités à vue à l'étranger	91 370
ECU	63 254
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 399
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	33 842
dont :	
Concours au Trésor public	25 640
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	163 885
dont :	
Effets escomptés	81 469
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	62 165
5) DIVERS	9 633
Total	651 516
PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	203 851
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	10 973
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	11 669
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	108 743
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	47 722
5) ECU A LIVRER AU FECOM	68 987
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	242 869
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	10 273
Total	651 516

TRANSPORTS

LES NOUVEAUTÉS D'AIR FRANCE : CINQ ESCALES ET NEUF LIGNES

Air France dessert cinq nouvelles escales au départ de Paris : Luxembourg (cinq vols hebdomadaires, du lundi au vendredi, en Fokker 28), Nuremberg (tous les jours sauf le samedi, en Fokker 28), Cark (tous les samedis et dimanches, en Fokker 28), Anvers (cinq vols hebdomadaires, du lundi au vendredi, en Fokker 27) et Hanovre (cinq vols par semaine, du lundi au vendredi, en Fokker 28).

D'autre part, au départ de la province, la compagnie nationale inaugure neuf nouvelles lignes internationales. A partir de Lyon, un Fokker 28 amène, « bord à bord », à Paris, les passagers à destination de New-York et un ATR 42 assure une liaison Lyon-Vienne cinq fois par semaine du lundi au vendredi. Au départ de Nice, un Fokker 28 assure les liaisons suivantes : Düsseldorf (jeudi et samedi), Berlin (samedi), Hambourg (jeudi et dimanche), Lisbonne (samedi). Au départ de Marseille, un ATR 42 relie Turin (mardi et jeudi) et Francfort (tous les jours sauf le samedi). Au départ d'Ajaccio, un Boeing 727 relie Amsterdam tous les dimanches (du 22 juin au 21 septembre).



Le Monde

LA POLITIQUE SALARIALE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Le pouvoir d'achat au secours de la paix sociale ?

La politique salariale du nouveau gouvernement va constituer un test important dans ses relations avec les organisations syndicales. Le laxisme de la droite va-t-il succéder à la rigueur de la gauche ? La tentation existe... pour consolider ou du moins maintenir la « paix sociale » héritée des socialistes. En 1981, la majorité avait presque promis la lune en arrivant au pouvoir. Une générosité sociale qu'elle se vit reprocher en raison de son coût économique.

Mais il est quand même plus facile de s'installer au gouvernement en augmentant le SMIC et les prestations familiales; en généralisant la cinquième semaine de congés payés, en réduisant la durée du travail, en accordant la retraite à soixante ans et de nouveaux droits aux travailleurs... qu'en promettant de supprimer l'autorisation administrative de licenciement, de développer — par des mesures législatives — la flexibilité, de geler temporairement les seuils sociaux ou de dénationaliser.

Une relance de la participation ne suffira pas à faire passer des pilules aussi amères. Les sondages l'attestent : les Français n'aiment pas que l'on touche à leurs acquis sociaux. M. Jacques Chirac et sa majorité savent que, sur tous ces sujets sensibles, ils risquent de se heurter aux syndicats, même si pour l'heure ils font preuve de modération.

Le gouvernement socialiste avait réussi à imposer un blocage des salaires suivi d'une politique de rigueur — et de désindexation des rémunérations sur les prix, — parce que ses réformes sociales avaient rendu crédible son image de gauche. La droite, qui ne peut compter sur une compréhension aussi naturelle des syndicats, aura plus de mal à toucher à la sacro-sainte réglementation du travail tout en poursuivant la rigueur sur le plan salarial. D'aucuns craignent, dans la majorité et au gouvernement, que le calme social remarquable observé pratiquement depuis 1980 ne s'achève sur une belle flambée revendicative avec des tensions à l'automne.

Une corrélation hasardeuse

Il est pourtant hasardeux d'établir une corrélation entre la croissance du pouvoir d'achat et le déclin des grèves. En 1976, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages a augmenté de 2,8 %, alors qu'on a recencé 5 millions de journées individuelles perdues du fait de conflits du travail. En 1980, ce même pouvoir d'achat a très légèrement diminué de 0,1 %, mais on a eu deux fois moins de grèves... alors que c'était M. Raymond Barre, connu pour son impassibilité face aux porteurs de pancartes, qui était au pouvoir. En 1982, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut progressait de 2,6 %, mais... les conflits augmentaient par rapport à 1981, en raison de grèves dans l'automobile.

En 1983, comme en 1984, le pouvoir d'achat du revenu disponible a diminué de 0,7 %, mais les conflits ont atteint des records à la baisse ! En 1985, avec 880 000 journées perdues, on a enregistré le plus faible niveau de « conflictualité » depuis 1946, alors que le pouvoir d'achat du revenu disponible devrait croître de 1,1 %... Avec une prévision officielle, selon le rapport économique et financier annexé à la loi de finances, de plus de 1,3 % pour 1986, M. Chirac devrait pouvoir rester serein...

Le test de la fonction publique

La « paix sociale » observée, qu'elle bénéficie à M. Barre en 1980 ou à la gauche à partir de 1983, ne dépend donc que dans une faible mesure de la plus ou moins grande propension des gouvernants à encourager la distribution de pouvoir d'achat. Elle s'explique plutôt par la montée du chômage — qui freine la combativité — et par l'amélioration du climat social dans les entreprises où la négociation a prévalu.

Depuis 1981, l'affaiblissement du militantisme syndical a au moins autant joué pour le maintien du calme social que la présence d'un gouvernement de gauche. De surcroît, alors que, traditionnellement, les salaires sont le principal motif de grèves, les conflits sur l'emploi opèrent une remontée, sensible en 1984.

Mais le gouvernement est soumis à rude pression pour qu'il change de politique salariale et mette un point final à la rigueur. M. André Bergeron, qui s'évertue à redevenir, malgré la concurrence de la CFDT, l'interlocuteur privilégié du pouvoir, avait souligné dans *le Monde* (daté 9-10 mars) que, *« pour le personnel des entreprises dont l'activité s'améliore, le premier problème n'est plus l'emploi, mais devient naturellement le salaire »*. Et, avait-il ajouté à l'intention des futurs gouvernants, *« on attend du changement — à tort ou à raison — le retour de la prospérité. On peut donc être tenté d'anticiper, surtout avec tout ce qui se dit autour de la baisse du dollar et du pétrole et des possibilités qui en découlent. »*

Pour FO, il est donc clair que la page de la rigueur doit être tournée — ce que, selon elle, même les socialistes auraient fait, — et la manne pétrolière distribuée en pouvoir d'achat.

M. Chirac peut être d'autant plus tenté de céder aux sirènes de FO qu'il utiliserait cette générosité salariale comme une monnaie d'échange avec cette organisation, afin qu'elle se montre plus souple sur d'autres sujets comme la liberté de licenciement ou la flexibilité. La CGT ne manquera pas de se joindre au combat pour le pouvoir d'achat et la CFDT elle-même pourrait réviser sa politique salariale lors de son conseil national d'avril, sa nouvelle orientation ayant déjà été esquissée par M. Maire dans les propositions présentées à M. Séguin.

Le gouvernement de M. Chirac devrait pouvoir trancher rapidement avec le test des négociations salariales dans la fonction publique. Son « libéralisme » l'empêche de pratiquer la moindre politique de revenus, mais il ne pourra empêcher « l'effet de contagion » de ce qui sera fait pour les fonctionnaires.

M. Fabius avait été tenté de conclure *in extremis* un accord — au moins avec la FEN et la CFDT — sur la base d'une hausse du niveau des salaires de 2 %, conforme à l'objectif 1986 pour le glissement des prix. Si M. Hervé de Charette, le nouveau ministre de la fonction publique, veut aboutir sur les mêmes bases à un accord, il devra accepter une clause de sauvegarde d'autant plus contraignante pour le gouvernement que les syndicats craignent un dérapage inflationniste à la suite de la libération des prix.

Mais pour avoir la signature de FO, MM. Chirac et de Charette devront peut-être renoncer à ce que les hausses de salaires anticipent dans la fonction publique la décélération des prix. Peut-être même devront-ils accorder une petite hausse de pouvoir d'achat.

Une telle politique a des adversaires, en particulier du côté du ministère de l'économie. Le nouveau ministre délégué au budget, M. Alain Juppé, n'avait pas caché, avant le 16 mars il est vrai, que *« la politique salariale dans la fonction publique devra rester très stricte ». « Si la croissance économique est favorable*, avait-il ajouté, *les gains devront être orientés plus vers l'épargne et l'investissement que vers le pouvoir d'achat »*.

Devant l'assemblée permanente du CNPF, le 18 mars, M. Yvon Gattaz a prêché la fermeté : *« Sur les salaires de nos employés, soyons fermes, car tout laxisme serait un élément de relance de l'inflation. Poursuivons une politique de modération des salaires, politique dont l'Etat devra également s'inspirer pour les traitements de ses agents. »*

Un changement de politique salariale pourrait être une erreur économique sans répondre pour autant à une nécessité sociale. Economiquement, la désindexation des salaires sur les prix, menée par les socialistes, a eu de bons résultats. La décélération des salaires a contribué au ralentissement de l'inflation sans que les salariés français subissent les mêmes rigueurs que les salariés allemands, par exemple. Dans son rapport de 1985 sur « Les revenus des Français, la croissance et la crise (1960-1983) », le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) a ainsi pu noter que *« la croissance du pouvoir d'achat du salaire net moyen, qui est en moyenne de 3,9 % par an de 1960 à 1968, s'accélère légèrement à 4,3 % l'an de 1968 à 1973, puis freine à 1,8 % par an de 1973, à 1980 et même à 0,6 % entre 1981 et 1983 »*.

Les gains de la rigueur

La rigueur a fait baisser — légèrement — le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages en 1983 et en 1984, mais globalement, en cumulé, de 1981 à 1985, la hausse a été de 5 %. Dans le même temps, le pourcentage de la rénumération des salariés dans la valeur ajoutée des entreprises est passé de 71,1 % en 1981 à 69,2 % en 1984.

Aujourd'hui, si le redressement des comptes des entreprises, amorcé en 1983, se poursuit voire s'amplifie, le choix devra se faire quant à l'utilisation des marges bénéficiaires, entre le pouvoir d'achat et l'investissement. Pour améliorer sa compétitivité, l'économie française doit-elle sauvegarder à tout prix le premier ou développer le second ?

Un changement de politique salariale serait prématuré et se justifierait d'autant moins que, même en poursuivant la désindexation, les salariés devraient achever l'année 1986 avec un bonus en pouvoir d'achat. Anticiper une hausse du pouvoir d'achat tout en libérant les prix risquerait de surcroît de relancer l'inflation. Les salariés n'auraient alors gagné que de la monnaie de singe. Rien n'indique que sur les salaires, les tensions sociales soient plus à redouter en 1986 qu'en 1985 avant... la manne pétrolière.

Pour les syndicats, et même pour FO, la politique contractuelle ne se réduit pas aux seules négociations salariales. Si le gouvernement veut disposer d'une monnaie d'échange pour éviter toute crispation dans ses rapports avec les syndicats, il peut relancer les négociations, notamment sur l'emploi et même sur la flexibilité, s'il fait en sorte qu'un éventuel recul de l'Etat ne débouche pas sur le vide, mais au contraire sur de nouveaux espaces pour la politique contractuelle.

MICHEL NOBLECOURT.

L'ÉCHEC DE LA RENCONTRE INTERTCHADIENNE

Le président de l'OUA accuse M. Goukouni Oueddeï d'avoir failli à sa parole

Qui est responsable de l'échec de la conférence de Brazzaville qui, le vendredi 28 mars, devait permettre une rencontre entre le président tchadien, M. Hissène Habré, et celui du GUNT, M. Goukouni Oueddeï (*le Monde* daté 30-31 mars) ? Selon M. Abdou Diouf, président en exercice de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) et chef de l'Etat sénégalais, qui avait tenté d'organiser cette rencontre avec le président congolais, M. Sassou Nguesso, M. Goukouni Oueddeï a failli à sa parole en refusant de se rendre au Congo, alors même qu'il avait assuré être prêt à rencontrer M. Habré *« n'importe où, n'importe quand, sans condition »*. M. Diouf a déclaré, samedi 29 mars, à Dakar : *« Il est clair maintenant que c'est le président Habré qui est l'homme qui veut la paix, la cohésion, l'unité du Tchad et l'intégrité territoriale de son pays »* et que c'est M. Goukouni Oueddeï qui *« ne tient pas sa parole ou peut-être qui subit une volonté plus forte que la sienne »*.

A N'Djamena, le chef de l'Etat tchadien a émis la même hypothèse, estimant que *« c'est le colonel Kadhafi qui a empêché ces gens de venir »*. Selon M. Habré, il ne sert à rien de *« discuter avec des marionnettes, avec des gens de la légion islamique »*, l'interlocuteur étant *« le chef de la légion islamique, le colonel Kadhafi »*. Affirmant que la Libye *« n'avait aucun intérêt à voir aboutir cette initiative de paix »*, M. Habré a ajouté qu'il n'avait pas été surpris de la défection de M. Goukouni Oueddeï.

De son côté, le GUNT, dans un communiqué provenant de Fada (nord du Tchad, occupé par la Libye) et diffusé par son représentant à Paris, a imputé la responsabilité de la réunion avortée de Brazzaville à ses *« initiateurs et au premier chef au président en exercice de l'OUA, M. Diouf, agent zélé de l'impérialisme français »*, estimant que celui-ci *« s'est exclu »* d'une position de médiateur en ayant approuvé *« l'invasion française au Tchad »*. Le GUNT demande *« le retrait immédiat des troupes françaises »*, celui-ci s'imposant, selon lui, *« comme une condition à une première solution de paix »*. Le mouvement de M. Goukouni Oueddeï estime, en outre, que M. Habré est à l'origine de l'échec de cette rencontre par *« ses prétentions »* à être reconu comme chef de l'Etat. — *(AFP.)*

En Irlande du Nord

Brusque regain de tension après l'interdiction d'une manifestation protestante

Belfast *(AFP, AP)*. — La tension est brusquement remontée en Irlande du Nord après l'interdiction par le gouvernement britannique des manifestations protestantes prévues pour le lundi 31 mars au matin. Il s'agit des traditionnels défilés des « apprentis » qui donnent chaque année le lundi de Pâques le coup d'envoi d'une série de manifestations orangistes en Ulster.

La police redoutait cette année la présence parmi les manifestants de militants des organisations paramilitaires protestantes. Plusieurs centaines de soldats et de policiers ont été envoyés en renfort dans la petite ville de Portadown, à 40 kilomètres au sud de Belfast, l'un des principaux foyers de résistance protestante à l'accord conclu en novembre entre les gouvernements de Londres et de Dublin et qui octroie à la République du Sud un certain droit de regard sur les affaires nord-irlandaises.

Trois mille manifestants se sont cependant rassemblés aux premières heures de la journée à Portadown. Ils ont défilé, derrière le pasteur Ian Paisley, dans le quartier catholique et se sont violemment heurtés aux forces de l'ordre. Ces dernières ont tiré des balles en plastique pour disperser les manifestants, mais on n'avaient signalé en fin de matinée ni arrestation ni blessés.

Les forces de l'ordre ont également été renforcées dans plusieurs autres villes où des marches devaient commémorer la victoire de Guillaume d'Orange sur les catholiques il y a trois cents ans.

Dimanche, ce sont les républicains catholiques qui ont manifesté dans plusieurs villes, en hommage au soulèvement de Pâques à Dublin, en 1916, au cours duquel la République irlandaise avait été proclamée. A Belfast et à Londonderry des heurts ont eu lieu avec la police, près de cimetières où l'on honorait les morts de l'IRA. A Londonderry, un tireur embusqué a grièvement blessé d'une balle en plein visage un jeune soldat britannique qui surveillait cette cérémonie.

LA CONTESTATION AU PCF

HAUTE-VIENNE : l'histoire d'un faux

De notre correspondant

LIMOGES. — Coup de théâtre à Limoges en fin de semaine dernière : la publication, vendredi soir 28 mars, d'un document relatif aux positions de la fédération de la Haute-Vienne du Parti communiste... que le bureau fédéral a aussitôt qualifié de *« faux »* et de *« provocation imbécile » !* Il en résulte un imbroglio qui nécessite une petite reconstitution chronologique. Le comité fédéral du PCF de la Haute-Vienne se réunit vendredi pour débattre des travaux du comité central qui avait eu lieu au début de la semaine. A l'issue de ses travaux, il publie tard dans la soirée de vendredi un communiqué qui renouvelle son souhait d'une *« discussion approfondie (...) sur les causes des résultats négatifs du 16 mars »*, et qui rappelle son *« désaccord concernant la décision de ne pas participer à l'initiative régionale »* (*Le Monde* daté du 30-31 mars).

Or, pendant que les travaux du comité fédéral se prolongent, avant la publication de ce communiqué (lequel avait été annoncé et était attendu par les diverses rédactions régionales) c'est un autre document qui est transmis aux organes d'information écrits et audiovisuels du Limousin. Photocopié sur un papier reproduisant la typographie habituelle des tracts du PCF et signé du comité fédéral, il affirme à la fois approuver la ligne fixée par M. Georges Marchais et se prononcer *« pour un véritable débat démocratique qui ne peut se tenir que dans le cadre du vingt-sixième congrès »*.

Il insiste à la fois sur *« sa solidarité avec les positions exposées par M. Marcel Rigout »* et *« son soutien et son attachement au secrétaire général du PCF »*. Un propos contradictoire, qui plonge aussitôt dans la perplexité les journalistes limousins. *« L'ambiguïté est totale »*, note alors *la Montagne*, tandis que *le Populaire du Centre* relève le caractère *« globalement chèvre et chou »* de ce texte, dont le quotidien communiste régional *l'Echo du Centre* est le seul à ne pas avoir reçu un exemplaire. Les journaux de FR 3 Limousin-Poitou-Charente et de Radio France Limoges, quant à eux, le reçoivent trop tard pour en faire état dans leur édition du vendredi soir.

Or il s'agissait d'un faux; dès le vendredi soir, Mme Hélène Constans, ancien député de la Haute-Vienne, ancien membre du comité central et maire adjoint de Limoges, signale au *Populaire du Centre* qu'il s'agit d'une *« pure provocation »* qui *« ne correspond en rien à la résolution adoptée par le comité fédéral »*.

Samedi matin, un communiqué officiel de la fédération communiste de la Haute-Vienne confirme qu'il s'agit d'une *« provocation imbécile à l'égard des communistes du département et du PCF tout entier »*; il remarque que la presse locale avait *« d'ailleurs souligné le caractère particulièrement incohérent et contradictoire »* de ce document.

Reste à s'interroger sur l'origine de ce faux. La plus grande prudence est évidemment de mise. Hypothèse souvent émise dans les milieux communistes limousins : l'initiative privée de quelques « orthodoxes » hostiles à la « ligne Rigout » et qui, en agissant pour accréditer l'image d'une fédération incohérente et divisée, espèrent provoquer un réflexe « normalisateur » de la direction nationale du PCF.

GEORGES CHATAIN.



A B C D E F G

NOUVELLES BRÈVES

● *Inculpation d'un ancien directeur à la préfecture du Tarn-et-Garonne.* — M. Guy Victoria, quarante-six ans, ancien directeur de l'administration générale de la réglementation à la préfecture du Tarn-et-Garonne, a été inculpé, le 28 mars, de corruption de fonctionnaire dans une affaire de trafic d'influence concernant des cartes grises et des permis de séjour. Laissé en liberté, il avait été interpellé le 7 mars dernier dans son bureau de la préfecture et remis en liberté après une garde à vue de vingt-quatre heures.

● *Condamnation pour apologie de crimes de collaboration.* — Un adjudant-chef de gendarmerie à la retraite, M. Georges Cazalot, cinquante-neuf ans, poursuivi pour *« apologie de crimes de collaboration »*, a été condamné, le 28 mars, à huit mois de prison avec sursis par le tribunal de Tarbes (Hautes-Pyrénées). Le Comité de la Résistance et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), parties civiles, ont obtenu le franc symbolique de dommages-intérêts.

Le 19 août 1984, à l'occasion du quarantième anniversaire de la libération de Tarbes, M. Cazalot avait apposé des affiches sur le monument à la mémoire des résistants sur lesquelles ont pouvait lire : *« A nos morts, pour la Milice, justice. »* Il avait, d'autre part, remplacé le nom des héros de la Résistance figurant sur les plaques de rues de la ville par celui de collaborateurs notoires du temps de l'occupation nazie.

● *Mort d'un alpiniste français aux Grisons (Suisse).* — Un alpiniste français âgé de trente-sept ans, Bernard Baudières, a péri, mercredi 26 mars, dans une avalanche, dans le val Bever aux Grisons, a annoncé, le 29 mars, la police cantonale suisse. La victime, domiciliée à Vienne, en Autriche, effectuait l'ascension du piz Derr en compagnie de cinq autres alpinistes. Cinq des six membres de cette excursion ont été emportés par la masse de neige, quatre d'entre eux sont parvenus à se dégager.

● *Un adolescent meurt après avoir inhalé de la colle.* — Un adolescent de quinze ans est mort à Auchel, près de Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais), après avoir, mercredi 26 mars, inhalé de la colle à base de dissolvant. En compagnie d'un groupe de camarades, l'adolescent fut pris d'un malaise dans le sous-sol de l'immeuble où cette « réunion » avait lieu. Transporté chez ses parents, il devait décéder peu après.

● *Cinq morts dans un accident de circulation à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).* — Au cours d'un accident de circulation survenu samedi 29 mars, vers 2 heures du matin, à Thonon-les-Bains, cinq personnes âgées de dix-sept à vingt-deux ans sont mortes carbonisées et une sixième a été grièvement blessée.

Les victimes avaient pris place dans une Autobianchi et dans une R 5 qui ont pris feu après s'être percutées à vive allure.

● *Quatre plongeurs se noient dans une rivière de Maine-et-Loire.* — Dans la rivière le Thouet près de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), samedi 29 mars, trois adolescents âgés de quinze à dix-sept ans et un sergent de vingt-trois ans, tous équipés de tenues de plongée, ont péri noyés, aspirés par de violents remous. Les adolescents faisaient partie de l'Association des scouts du bocage de Bressuire. Trois de leurs compagnons ont été blessés. Le sergent de l'armée de l'air qui les accompagnait, Jean-Luc Bandran, était venu de Paris pour une permission.

Le numéro du « Monde » daté 30-31 mars 1986 a été tiré à 426 157 exemplaires

Le gouvernement japonais met la dernière main à un plan de relance économique

Soucieux de répondre aux pressions persistantes de leurs partenaires commerciaux et de déplacer le principal moteur de la croissance des exportations vers la demande intérieure, le gouvernement japonais met la dernière main à un plan de relance économique qui sera officiellement dévoilé le 8 avril. Ce programme en cinq points comprendra une relance des travaux publics et des projets de développement urbain, ainsi qu'une aide accrue aux petites et moyennes entreprises frappées de plein fouet par la très forte appréciation du yen par rapport au dollar.

Le dimanche 30 mars, le premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone, a précisé qu'une baisse des tarifs de gaz, d'électricité et des communications téléphoniques internationales était envisagée ainsi qu'une vente nationale à bas prix de bière et de whisky importés. Le chef du gouvernement a ajouté qu'il espérait une nouvelle baisse du taux d'escompte, actuellement fixé à 4 % à la suite de deux diminutions d'un demi-point depuis janvier.

Ces grandes lignes illustrent les difficultés auxquelles l'équipe au pouvoir devra faire face au cours des mois à venir. Dans son dernier rapport mensuel, l'agence de planification économique prévoyait une baisse de 0,2 % de la production industrielle durant le premier trimestre 1986, la troisième consécutive. Si ces prévisions se révèlent exactes, ce recul sur neuf mois serait le premier enregistré depuis 1973, donnant une idée de ce qui attend les Japonais au fur et à mesure que la hausse du yen se répercutera dans les faits.

En valeur, les exportations continuent de croître et de poser de sérieux problèmes de crédibilité au gouvernement vis-à-vis de ses partenaires, mais en volume, elles commencent à baisser (5,8 % de moins en mars). Le Conference Board, organisme d'études économiques des milieux d'affaires américains, estime même que la croissance japonaise, qui avait atteint un rythme annuel de 7,2 % entre octobre et décembre dernier contre 0,7 % seulement le trimestre précédent, pourrait rapidement plafonner. Pour la première fois, l'indicateur composite, censé donner les tendances des mois à venir, est devenu négatif, faisant apparaître une baisse de 1 % en rythme annuel.

Le Japon n'est certainement pas à l'aube d'une récession. La revalorisation, sans doute trop rapide, de la monnaie risque malgré tout de poser de sérieux problèmes au gouvernement pour éviter la faillite des petites entreprises exportatrices les plus vulnérables et donner un coup de fouet salvateur à la demande interne sans pour autant déroger à ses principes d'une lutte contre les déficits budgétaires.

● *La sœur de Martina Navratilova passe à l'Ouest.* — La sœur de Martina Navratilova, la championne de tennis, s'est enfuie de Tchécoslovaquie et a demandé l'asile politique en République fédérale selon le journal *Express*, de Bonn.

Jana Navratilova, vingt-trois ans, et son fiancé auraient profité d'un visa de tourisme pour l'Autriche pour passer en République fédérale. Martina Navratilova avait demandé l'asile politique aux Etats-Unis en 1975. — *(UPI.)*

● *Excédent commercial de 6,8 milliards de marks en RFA.* — L'Allemagne fédérale a enregistré en février un excédent de 6,8 milliards de marks (20,4 milliards de francs) de sa balance commerciale, indique l'Office fédéral des statistiques. Cet excédent est légèrement inférieur aux 7 milliards (21 milliards de francs) de janvier.

